

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus
Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org

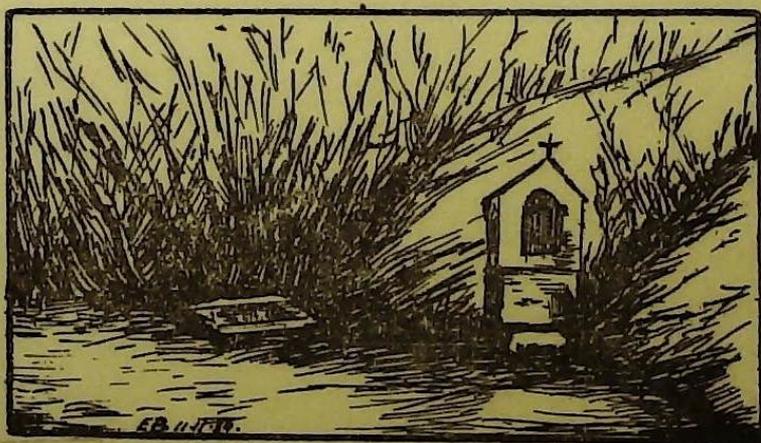


Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

Prix: 12 ₣

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques du Brabant

LE FOLKLORE BRABANÇON



Fontaine et chapelle St Germain à Louvain.

(Dessin de E. Bourguignon).

398

(493.2)

5^e année
nos 85-86 -

-- 12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles --

FOL

F

U 946

Le Folklore Brabançon

15^e année, nos 85 à 90
août 1935 — juin 1936

15^e année

N^{os} 85 — 90

BULLETIN
DU SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES
DU BRABANT

Le Folklore Brabançon



IMPRIMERIE
CHARLES PEETERS
LÉAU

BRUXELLES
12, VIEILLE HALLE AU BLE

Au seuil même de sa quinzième année le Folklore Brabançon se doit d'arrêter un instant la pensée de ses lecteurs et de les prier de s'associer à lui pour rendre un hommage ému à S. M. la Reine Astrid si douloureusement enlevée à l'affection de tous les Belges.

PL

M 946

15^e année - N^{os} 85-86.

Août-Octobre 1935.

Le Folklore Brabançon ³⁹⁸

S O M M A I R E

(493.2)

Le Comte Mercure van Helmont. — Croyances et Superstitions dans le monde du cirque. — L'atavisme musical du grand van Beethoven et son ascendance brabançonne. — La Dévotion à Saint-Germain en Brabant et en Namurois. — Enseignes nivelloises. — Au Blanc Tchfau. — Onomastique : Baudelaire. — Pèlerinages hennuyers d'aujourd'hui et d'autrefois. — Impasses. — Les Arts populaires et les Loisirs des Travailleurs. — Menus Faits. — Bibliographie. — Le Mouvement Folklorique. — Tables.

FOL

F

a.s.b.l. BIBLIOTHÈQUE
PRINCIPALE DE
NIVELLES
Place Albert 1^{er}, n^o 1
1400 NIVELLES
Tél. 067/92.77.88

Le Comte Mercure van Helmont

Au docteur Th. Behaegel.

François-Mercure van Helmont, fils cadet du docteur Jean-Baptiste van Helmont, fut chimiste, alchimiste, théosophe et linguiste. Il naquit à Vilvorde le 20 octobre 1614 et aurait été médecin comme son père, ce que certains lui contestent. On se demande ce que Mercure a bien pu faire à ses biographes pour avoir une si mauvaise presse. PIRON, *Algemeene levensbeschrijving*, dit : « deze dweeper, welke noch geest noch geleerdheid ontbrak, verkreeg, men weet niet waer, den titel van baron ». Le seul mérite qu'il reconnaît à Mercure est de s'être occupé de l'éducation des sourds-muets.

A. WAUTERS, *Hist. des environs de Bruxelles*, II, 519, n'est pas mieux informé lorsqu'il dit « Ce visionnaire (Mercure) qui n'était dépourvu ni d'esprit ni d'instruction, ramassa, je ne sais où, le titre de baron. Sa destinée présente une suite d'aventures bizarres. Il fut médecin, comme son père et publia ses ouvrages, mais il s'appliqua plus spécialement à la chimie. Il se joignit à une troupe de Bohémiens pour connaître leurs usages,

parcourut avec eux une partie de l'Europe, fut arrêté en Italie et jeté dans les cachots de l'Inquisition. Rendu à la liberté, il se rendit en Allemagne où il annonça qu'il avait retrouvé la langue que tout homme parlait naturellement, avant la corruption de l'état social ».

ALPHONSE LE ROY, in *Biographie Nationale*, rapporte qu'on ignore où Mercure van Helmont fit ses études. Il peignit et grava, fabriquant lui-même les instruments dont il devait se servir.

Il apprit aussi à tourner le bois, à tisser la toile et à fabriquer ses chaussures.

Moralement il tendait au mysticisme et devint un illuminé. Il pratiqua l'alchimie et se vanta d'avoir découvert l'élixir de longue vie et la pierre philosophale. On le soupçonna de posséder le *lapis philosophicus* parce qu'avec un revenu médiocre il faisait face à de grandes dépenses. Il vécut longtemps à Amsterdam, continue Le Roy, entouré de la considération publique et passant pour un homme universel. Après avoir publié *l'Ortus medecinae* de son père, il s'adonna à la théosophie.

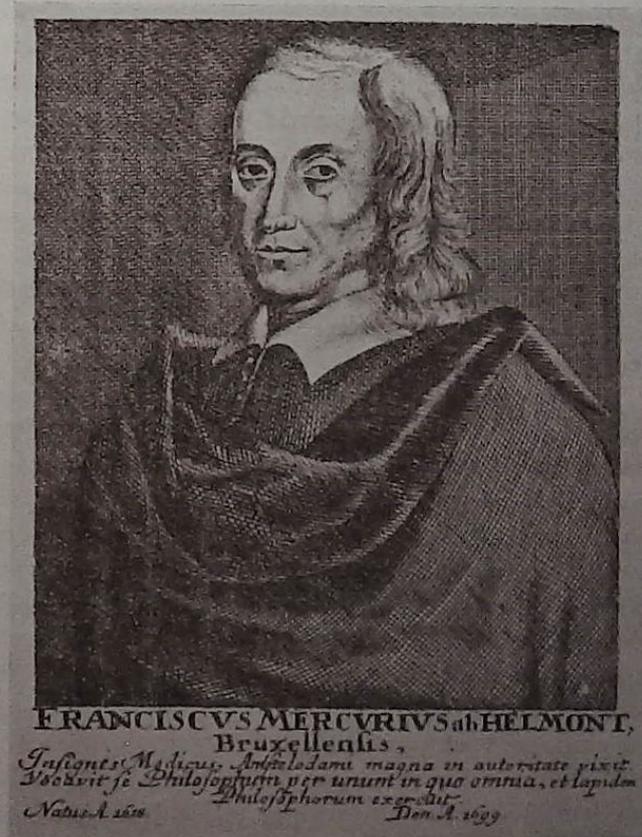
En 1662 à Rome, ses propos inconsidérés sur la métempsychose lui occasionnent des désagréments avec l'inquisition. En 1663 il est à Manheim et trois ans plus tard à Sulzbach, à la cour du comte palatin.

Il y rencontre KNORR VON ROSENROTH, auteur de la *Kabbala denudata*, avec lequel il travaille à la version allemande des œuvres de son père. Mercure retourna en Hollande d'où il se rendit en Angleterre où il résida plusieurs années chez la comtesse Cannaway, sœur du chancelier Finch qui était une platonicienne. C'est là, suppose Le Roy, qu'il s'affilia à la secte des Quakers. En dernier lieu, après avoir résidé en Hannovre où il fut dans l'intimité de LEIBNITZ (1), il passa chez l'électrice de Brandebourg, à Berlin où il se fixa. L'abbé DE FELLER a publié une épitaphe composée pour Mercure par le grand philosophe de Hannovre. Les éloges qu'on y trouve cachent mal l'enthousiaste et le visionnaire.

(1) *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, t. I, cité par A. LE ROY.

Le but de Mercure était d'approfondir la science mystique, de s'initier au *Saint art*, d'embrasser tout entier *l'arbre de la vie*, et de démontrer l'identité de toute nature avec Dieu.

Les dogmes de Mercure auraient été qualifiés de charabia à notre époque. C'est ainsi que par la Kabbale il avance que l'âme se fabrique le corps dont elle à besoin !



Portrait de François-Mercure van Helmont.

Une âme dégradée par les passions brutales se fait après cette vie un corps de bête ! Celle qui a vécu saintement se fait un corps angélique ! etc. etc... Les médecins de son espèce ont été immortalisés par l'ironie de Molière.

La bibliographie des publications de Mercure van Helmont, de 1667 à 1697, en latin, en hollandais, en anglais,

se trouve à la fin de l'article D'ALPHONSE LE ROY (1). Au XIX^e siècle, des romanciers Français s'emparèrent de la personnalité de Mercure van Helmont qui fut présenté comme alchimiste fabriquant de l'or, sorcier et héros de quantité d'aventures assez peu reluisantes.

On le voit par les extraits biographiques qui précèdent, le jugement porté sur Mercure van Helmont est plutôt sévère.

Depuis la publication de notre notice : *Les Origines du Docteur van Helmont*, nous avons découvert aux archives du Conseil héraldique à Bruxelles, un diplôme inédit de 1693, émanant de l'empereur Léopold et qui jette un jour nouveau sur la carrière de Mercure. Ce diplôme confère à François-Mercure van Helmont, seigneur dans Mérode, Royembourg et Oirschot, *fidel sujet de notre Personne et de notre Empire*, le titre de comte.

On y lira la confirmation de la généalogie des van Helmont que nous avons dressée dans les *Origines du docteur Jean Bte*, son père.

L'empereur atteste que le *généreux et magnifique* François-Mercure van Helmont fut appelé à la Cour Impériale et qu'il y fut employé pendant 10 ans à diverses négociations et ambassades.

Qu'il reconcilia diverses grandes et anciennes controverses entre des familles très illustres de Ducs et Princes et qu'il fit de nombreux déplacements à cet effet, entièrement à ses frais.

Qu'il a été utile à plusieurs, chery de tous, aimé d'un chacun et qu'il fut appelé très souvent dans le conseil des princes et employé à des ambassades.

L'empereur rappelle que le bis-ayeul de François-Mercure van Helmont fut honoré de la dignité de chevalier, par Charles-Quint et que les van Helmont ont toujours rendu de très signalez services à l'Empire et à la Maison d'Autriche.

Le diplôme étend la faveur nobiliaire aux deux sœurs de Mercure : Pélagie-Lucine et Olympe-Clara van Helmont ; à ses parents Ambroise de Meghem et aux

(1) Sur la confusion des idées de Mercure, cf. TH. BEHANGEL, *L'œuvre médicale de van Helmont in Folklore Brabançon*, 1934.

enfants d'Augustin de Gottignies : Lancelot, Ignace, Jean-Baptiste, Antoine, Nicolas, Gilles, Louise, Cathérine, Anne, tous de Gottignies, promus à la dignité de Barons et Baronesses du Sacré Empire Romain, etc...

Déclare vouloir que le champ de sable des armoiries des van Helmont soit changé en or et que les trois heaumes d'or en soient osté, placé sur les armes, ainsy que le millieu soit posé en face avec des lambrequins d'or et sur iceluy heaume une couronne Royale...

Nous avouons ne pas comprendre ce blazonnement qui est peut être une traduction boiteuse de l'original latin.

Ces honneurs peu ordinaires rendus à notre concitoyen, attestent son mérite et sont de nature à modifier l'opinion émise par Piron et par A. Wauters.

Mercure van Helmont fut le digne fils du docteur que Boerhave qualifie de *Magnus Helmont*.

* * *

Voici le texte complet du diplôme.

Léopold, par la faveur de la Clémence Divine Eslet Empereur des Romains, toujours Auguste Roy d'Allemagne, Hongrie, Bohème, Dalmatie, Croatie, Slavonie, etc. Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, Brabant, Stirie, Carinthie, Carniole, etc. Marquis de Moravie, duc de Luxembourg et de la haute et basse Silesie, Wurtemberg et Teck, Prince de Suave, Comte de Hapsburg, Tirol, Ferret, Kybourg en Goritz, Landgrave d'Alsace, Marquis du St. Empire, Bourgogne et de la haute et basse Lusatie, Seigneur de la Marche de Slavonie, Port Naon et Salins, etc.

Scavoir faisons par ces présentes à tous en général et en particulier que nous tant par la bonté propre à Notre Clémence Impériale et à la promptitude volontaire de Notre âme, que par la dignité éminente de Notre Sacrée Majesté, à laquelle nous sommes Eslevé par la bénigne ordonnance et providence de Dieu et que pour cela nos inclinations clémentes nous portent pour procurer, propager, amplifier, augmenter et promover l'honneur, la Gloire, le Salut et le profit de feaux et devots Sujets de nostre Personne et de

l'Empire Romain, Premièrement afin que ceux qui au temps de la Paix et de la Guerre ont infiniment mérité par leurs actions louables et des vertus insignes envers l'Empire, ses États et Sujets : soyent honorez d'une reconnaissance publique et renumeration digne des dictes fidèles services tant pour les conserver dans la mesme Dévotion que pour exciter avec plus defficace des autres a ce qu'à leur exemple ils soyent incitez a imiter des actions semblables, louables et profitables au bien public. Quelle notre inclination est bien favorable à tous en general qui font profession de suivre les vertuz, néanmoins. Elle l'incline d'une grace très particulière envers ceux, qui tirans leur origine des Familles tres anciennes et nobles, taschent par leur propres vertus et actions honnêtes et illustres exécutées avec prudence et magnanimité non seulement à suivre et s'arrester dans la trame de leurs prédécesseurs et parens, mais aussi d'une Emulation très louable les surmonter et ainsy pousser leur nom, famille et extraction jusques au plus haut degré de la Dignité et de l'honneur. Considérans donc que le Généreux et magnifique François-Mercure de Helmont, seigneur dans Mérode, Royenberg et Oirschot, fidel sujet de notre Personne et de notre Empire a passé dix ans et du temps de l'Empereur Ferdinand III, notre Seigneur Père et Prédécesseur esté appelé en notre Cour Impériale et que tant dans la mesure qu'après a esté retenu et occupé auprès de divers Electeurs et Princes de l'Empire dans quel espace de temps par l'ayde de la bénignité Divine il s'est employé a reconcilier les diverses grandes et anciennes controverses entre des familles très illustres de Ducs et Princes et a avancer et faire une paix et amitié et qu'il a toujours soy même comme dédié au bien public, et jamais subterfugé, refusé aucune peine difficulté des chemins, la fatigue des Légations et Commissions, ny ainsi a souffert d'être intimidé par les frais et despenses excessives y employées et tirées de ses biens et moyens propres à quelles actions illustres et dignes d'une âme généreuse et dont nous avons la connaissance tant de notre science particulière que par la relation fidèle des personnes relevées, non sans raison nous y favorisons et applaudissons, Et cela davantage parce que le Reverendissime Electeur et

Archevesque de Mayence par ses Lettres patentes Déclarations et recommandation gratieuse à nous très humblement présentée, a jugé digne le dit de Helmont, selon qu'il appert par les dictes Lettres patentes de mot à mot icy insérées.

Jehan Philippe par la grâce de Dieu Archevêque du S. Siège de Mayence, Archi-Chancelier du Sacré Empire Romain par l'Allemagne Prince Electeur Evesque de Wurtzbourg et Duc de la Franconie, etc.

Comme il convient pas seulement à l'Équité de promover et fover ceux qui ont honestement institué leur vie, mais aussy de les munir des tesmoignages honorables ou qu'il sera besoin, le noble et illustre François-Mercure de Helmont, seigneur dans Mérode Royenbourg et Oirschot. Nous a très humblement resmontré que pour entrer en la succession vacante de son oncle feu Baron de Mérode et de sa grande Mère de la mesme extraction, il est rappelé en sa patrie, quel voyage il n'a sceu différer sans dommage de ses affaires et qu'il ne luy seroit pas seulement profitable mais aussy nécessaire, s'il pouvait tesmoigner avec des tésmoignages valides et suffisantes en quels lieux ou quelles affaires et en la présence de qui il auroit employé les dix ans de son absence de sa Patrie.

Nous donc condescendons a son désir louable notions et déclarons que nous avons entière connoissance que le dit S^r de Helmont a les dix années dernièrement échues passé non seulement honnestement et avec beaucoup de Louange sans être incommode a personne ; mais au contraire qu'il a esté utile a plusieurs, chery de tous aimé d'un chacun, et aussy qu'il a esté très souvent appelé dans le Conseil des Princes employé à vuidier les différens des Grands, a faire des négociations et des Ambassades de grandissime importance et exercer de telles charges et fonctions qui sont convenables à un homme noble et illustre lesquelles nous ne doutons de reciter et de louer par ce que la pluspart de ses actions est faict en nostre présence ; ainsi que nous n'avons pas à faire d'autre information.

Nous le voulons donc honorer pour ses mérites et vertus de ce présent argument de nostre bienveillance et de la Noblesse qui a tirroré de l'ancienne et généreuse naissance de ses Parens et que par ses actions il a rendu plus

illustres, n'est pas seulement allié par cognation et affinité à des familles illustres entres lesquelles sont les seig^{rs} Comtes de Mérode et les Marquis de D'Eynse, mais aussy qu'avec les mêmes il est dans l'ancienne possession des biens situées au Duché de Juilliers de Marguerite née Baronesse de Mérode comme il est dict cy-dessus, nous l'avons jugé très digne de pouvoir impétrer le *Titre de Comte* et que les siens participent de la mesme dignité et ainssy dans l'Empire Romain auquel il a servy avec fruict et utilité et duquel il a très bien mérité il recoive le prix deu à ces vertus, et afin que desormais avec une mesme et constante Devotion il y puisse avec plus d'éclat verser et persévérer en tesmoignage de quoy nous avons voulu ces Lettres présentes confirmer de notre suscription propre et par appension de notre Scau Donné à Francfort sur le Main premier de May anno Domini millesimo sexcentesimo quinquagesimo octavo-Joannes Philippus E. L. A. M. Ep.

Pourquoy a cette fin que ledict Helmont non soit seulement incité et obligé à la continuation des dictes actes louables et profitables au bien public, mais aussy qu'il ait quelque rémunération digne et due à ses mérites, Labeurs, vieille négociation, expéditions et quelque demonstration publique de gratitude pour les fraix et despence par luy faite dont luy ses parens, ses héritiers et toute la famille noble puisse jouir avec le temps comme des fruicts glorieux des travaux bien employez : Nous estions totalement incliné tant pour le respect des susdicts mérites et actions relevées par luy rendues que parceque les très ancienne, très connue en la basse Allemagne la noble et chevallereuse famille de Helmont dont étoit issu Jean, bis Ayeul du dit Helmont lequel pour les faicts valeureux a esté honoré de la dignité de Chevallier par l'Empereur Charle Quint de très glorieux mémoire, comme il nous appert a par plusieurs siècles tousjours rendu des très signalez services à l'Empire et sur tout à nostre Auguste Maison d'Autrice, et que la Ditte noble famille passé longtemps a esté alliée a des Maisons illustres des Barons et des Comtes : Ainsy que le dict Helmont tire son extraction maternelle de sa bisayeule Margarite née Baronesse de Mérode de luy ses Parens et héritiers et nommément ses deux sœurs encore

à marier Pélagie-Lucine et Olympe-Clara Et Parens Ambroise de Meghem et Enfants d'Augustin de Gottignies scavoir Lancelot, Ignace, Jean-Baptiste, Anthoine, Nicolas, Gilles, Louise Cathérine, Anne, tous de Gottignies, promovér à la Dignité des illustres Comtes du St-Empire comme luy et ceux pour de raisons certaines n'ont encore pour le présent la constitution d'accepter et s'en servir de cette honneur, néanmoins nostre clémence leur a offert la collation reele de la mesme Dignité quand ils le trouveront convenir et qu'il la demanderont.

Nous les voulons gratifer en ce, declarons asteur et dès à présent, pour alors, les dictes Helmont, ses sœurs, parens susdicts capables de l'honneur privilèges, prérogatives et Émolumens des Comtes du St-Empire, non autrement que si nous leur avions effectivement conferré la mesme Dignité. Entre temps nous promovons et exaltons de notre mouvement propre et science certaine les dictes de Helmont, ses deux sœurs de Meghem et les Enfants de Gottignies à la Dignité et grade des illustres Barons et Baronnesses du Sacré Empire Romain et les joignons aux autres Barons nées seigneurs nobles de l'Empire et les déclarons tels, non autrement que s'ils estoient nez des Barons et Baronnesses.

Nous voulons aussy, ordonnons et statuons que de ce jour présent les dictes de Helmont, Meghem, Gottignies, avec leurs Enfans, héritiers, héritiers des héritiers et descendans tant hommes que femmes des mesmes noms familles et armes se disent et écrivent Nobles et Généreux ou Libres Barons et Baronnesses de Helmont et de Mérode et respectivement à de Meghem et Mérode et à Gottignies et Mérode (veu que aux dictes appartient une portion compétente dans la Succession et Cession feu leur ditte Ayeule Marguerite de Mérode avec les autres Barons et Comtes de mesme nom et extraction et cela dans la Seigneurie de la dicte Marguerite située à la Duché de Juliers) avec le titre de généreux et Magnifique et alleman *Wolgebomen* et de Mérode soyent recomus et honorez de nous nos successeurs, et de tous principalement des États de l'Empire des Ordres et de Chancelleries d'icelluy. Et voulons qui jouissent des Dignitez immunités, Émolumens, privilèges, droict de préseance, autorité des États, sessions, prérogatives

dans l'Empire et autres congrégations et Tournois, Benefices, Cathedrales, Chapitres tont grands que petits, et Ecclésiastiques et autres négociations honnees soyent capables d'obtenir des fiefs illustres et d'y evestir les autres selon le droict et coustume sans Empeschement d'aucun.

Davantage pour déclarer mieux notre grace impériale envers le dic Baron de Helmont (1) et Mérode désirons orner les armes d'une splendeur nouvelle et par la denoter ses mérites et envoyer l'honneur de sa mémoire à la postérité nous concedons et voulons que le champ de sable que les Helmont ont porté jusques asteur, soit changé en or et lequel peu et doit estre en la place des autres marques et notes qu'on a de coutume d'emprimer es champs des armoiries Davantage nous voulons que les trois heaumes d'or et treillez qui jusques asteur ont occupé l'Escu, en en soyent,

(en blanc dans le manuscrit)

osté, placé sur les armes, ainsy que le millieu soit posé en face avec des Lambrequins d'or et sur iceluy heaume une couronne Royale sortans des deux costez deux petits estendarts élevez en haut et coupez par la pointe la lance et les bouts aussy dorez, l'Escu (pour montrer la paix et l'amitié que le dit Baron d'Helmont et de Merode a toujours procuré) soit soustenu par deux Anges comme Messagiers de la paix, dont celuy qui est à droite sera d'or habillé de sable portera un Rameau de palme, celuy de gauche sera de sable, habillé d'or et portera un Rameau d'olive dans sa main, selon que tout cecy est au milieu de cette patente élabouré par l'industrie du peintre.

Nous mandons donc a tous universellement et en particulier Electeurs Princes d'Empire tant Ecclésiastiques que séculiers, Archevecques, Evesques, Ducs, Marquis, Comtes, Barons, Chevalliers, Nobles, Vassaux, Capitaines, Chastellins, Heraux pousuivans, Bourgeois, Communautez. Et tous autres subjects feaux de notre Empire en ceux qu'il appartiendra de quelque grade, ordres, Dignité preeminence et condition qu'ils soyent, qu'ils auront déshormais a nommer et intituler les dicts Barons Helmont et Mérode, Meghem et Mérode ; Gottignies et Mérode avec le titre de libres Barons et Baronnesses et généreux et

(1) Les Helmont portent de sable à trois heaumes (*helmen*) d'argent.

magnifiques en Alleman *Wolgebornen* et qu'ils les permettent jouir en repos et les deffendent toutes les graces Privilèges, honneurs dignitez Emolumens, droicts et prérogatives dont les autres Barons, Baronnesses d'extraction jouissent sans qu'ils présument de faire ou d'attenter quelque chose contre ce qu'est dict à peine de notre indignation du Sacré Empire, et une amende de cent marcs d'or pur, dont une moitié sera applicquée au profit de nostre chambre et l'autre aux dicts Barons : ce que celuy payera qui osera contrevénir à ce qu'est dict dessus. Et sont les dicts Barons par l'autorité publique defenduz dans leur honneur Dignité, Liberté et Estat. En tésmoignage de quoy nous avons ces présentes coroboré par l'appension de notre scau et subscription de notre main, Donné dans nostre Ville impériale de Francfort sur le Main le troisième jour du mois d'Aoust l'an de notre Seigneur mil six cent cinquante huict, de noz Royaumes Romains le premier, d'Hongrie quatriesme, Bohème deuxième estoit signé :

Léopold Johan Philip : El. A. M. Ep.

Ferdinandus Comes Curtius

ad mandatum sac. Ces Majestatis proprium.

Ceste patente est translattée en francois du latin de l'original estante en parchemin en forme de livre en folio avec les couvertes de vellours rouge, d'où sont les noms et surnoms escrits en lettre d'or avec les armes de Helmont peinte, comme il est mentionné dans ce Deplome y pendante les armes de Sa Majesté impérial en un grand scau d'or, a double cordons d'or, plus bas étoit Accorde le dit translat a son original quod attestor et étoit signé P. A. Paon Nôts avec paraphe 1693 et plus bas étoit encore écrit, cette collationnée avec le susdit translat y est par moy soussigné notaire admis par le Conseil Souverain de Brabant résidant à Bruxelles trouvée conconder quod attestor.

signé, J. D. Coster Nôts

26-2-1739.

Concordantiam Attestor (signé) Galp. Mars-Nots.

Copie conforme du manuscrit n° 136, volume I, p. 183 des Archives du Conseil héraldique à Bruxelles.

LOUIS STROOBANT.

Schaerbeek, Mai 1935.

Croyances et Superstitions dans le monde du cirque

Les directions de cirque et les artistes ne sont pas des bohémiens. Cependant ils ont des ressemblances avec les bohémiens en ce qui concerne les superstitions, que l'on trouve chez chacun d'eux. Cette superstition est d'ailleurs internationale et se rencontre chez tous ceux « qui voyagent ».

Le lecteur peu averti s'étonnera de cette remarque et se dira que les bohémiens sont des gens très respectables des gens qui ont de l'énergie et du courage et qui ne res-



Le cirque en voyage.

tent pas au coin du feu, mais cherchent le salut là où ils peuvent le trouver fut-ce loin de leur patrie si du moins l'on peut encore parler de patrie pour ces groupes qui sont toujours en route.

Les bohémiens sont des excellents marchands de chevaux, et de bons musiciens et sont même très appréciés comme orchestre dans les milieux les plus éclectiques.

Tout cela n'empêche pas cependant qu'on ne pourrait faire pire insulte aux gens du cirque, que de les considérer comme bohémiens. La confusion est naturellement née du fait que gens de cirque et bohémiens mènent la même vie errante, qu'ils vivent tous deux dans les roulotte et qu'ils gagnent leur vie principalement par les chevaux ; les bohémiens en les achetant et les revendant, les gens du cirque en travaillant avec eux pour les dresser et faire des acrobaties sur leur dos.

Je le répète le monde du cirque et les bohémiens n'ont aucun rapport entre eux, si ce n'est cette frappante ressemblance à un seul point de vue : la superstition. Il



On met les voitures en place.

va de soi cependant qu'il y a plusieurs croyances qui existent dans les milieux de cirque et que les bohémiens ne connaissent point, car il y a certaines superstitions qui sont nées par la vie même du cirque.

Nous faisons suivre ici quelques exemples, dans un ordre arbitraire, tels qu'ils se présentent à notre esprit. On remarquera qu'il y aurait moyen de subdiviser ces superstitions en plusieurs groupes. Un examen détaillé de ces superstitions serait sans doute d'un grand intérêt, mais pour ainsi dire impossible, car on ne répondrait pas aux questions de celui qui voudrait les poser et même si l'on voulait répondre, tout ce que l'on pourrait dire serait :

c'est ainsi, cela doit être ainsi. D'ailleurs n'en est-il pas ainsi pour bien des choses de la vie journalière auxquelles on trouverait d'étranges origines si l'on voulait les rechercher.

Pourquoi l'enfant apprend-il que la main droite est la bonne et la main gauche mauvaise ? N'est-ce pas méconnaître grossièrement la nature et pour les gens pieux méconnaître l'œuvre de Dieu. Le corps peut-il être créé avec une bonne et une mauvaise main ? Si je tends la main gauche, qu'y a-t-il à objecter à cela ? La superstition ? Pourquoi commence-t-on à marcher par la jambe gauche : gauche droite, gauche droite ; et jamais droite-gauche, droite-gauche ? Superstition à mettre en rapport avec le



Le montage de la baraque est commencé.

diction, se lever de la jambe gauche. Là, cependant, gauche signifie mauvais, tandis qu'en marchant le côté gauche est le bon.

Ces réflexions, quoique peu en rapport avec le sujet, me semblaient utiles pour démontrer que dans notre vie à tous, il y a des actes qui pourraient nous étonner si nous les examinons de plus près. Ce sont des lois tacites auxquelles, dans la société, tous doivent se conformer. On ne les trouve ni étranges ni ridicules.... mais quand nous apprenons que dans un autre milieu il y a d'autres règles que celles auxquelles nous obéissons, nous ne sommes que

trop vite prêts à les marquer de ce mot plus ou moins méprisant de « superstition ».

Heureusement que le « Folklore Brabançon » est là pour faire connaître des usages qui ont leur beauté, ne fut-ce que parce qu'en s'y conformant on se donne du courage. Le courage et l'audace sont, pour le travail du cirque, la moitié de la besogne. Comment peut-on avoir



Dans les coulisses : écuyère au seuil de sa roulotte

du courage quand on sait que pour qu'un « truc » réussisse, il faut toucher du bois, et que l'on a oublié de le faire. De plus beaucoup d'usages sont symboliques ou ont d'étroits rapports avec la réalité. En voici déjà quelques exemples :

Il ne faut pas déposer de papiers d'affaires sur le lit, sinon l'affaire, le cirque s'endort.

Pas de miroir au manège. Ceci semble tellement naturel ; on se rend compte comment cette superstition doit être née. Le bris d'une glace signifie malheur dans tous les milieux et depuis toujours. Les débris de glace sont dangereux, l'on pourrait s'y blesser et surtout au manège où les clowns et les augustes se roulent dans le sable et le son. Les chevaux, ce matériel si précieux dans un cirque,

pourraient également se blesser. Il ne faut donc pas s'étonner de ce qu'on refuse d'admettre un miroir au manège. Mais un miroir de carton ou n'importe quelle imitation est tout aussi bien bannie. La cause est oubliée mais la croyance reste. Tout dépend d'un instant, d'une seconde d'inattention au cirque, et quand celui qui travaille est énervé



Amazone : uniforme de drap brun, chapeau gris.

d'avance par la présence d'un miroir... fatalement un malheur arrive.

Nous ne pouvons pas tout ramener à son origine, mais il est probable que pour beaucoup de croyances, il y aurait moyen de retrouver l'origine. Plusieurs formes de superstitions de la vie journalière se retrouvent au cirque, parfois sous une forme un peu différente mais il y a moyen de les retracer à leur origine.

Il est fort difficile d'établir où finit la croyance et où commence la superstition.

Commençons par quelques usages qui sont du domaine des croyances... quoique.....

Au nom du Ciel.

La directrice d'un des cirques néerlandais les plus connus qui surveille elle-même le transport des chevaux, ne quittera jamais un lieu de représentations sans avoir dit. « En avant, sommes nous prêts, *au nom du ciel !...* ».



Le fakir.

Le signe de croix en passant la première église en route.

On ne peut pas passer la première église que l'on rencontre avec le transport des chevaux sans que la directrice n'aie fait le signe de la croix.

Le pain ne peut être entamé sans que l'on y ait dessiné une croix avec la pointe du couteau.

Cet usage se rencontre également dans plusieurs autres milieux. Tous ceux « qui voyagent » le font.

Plusieurs formes de superstitions se rapportent au nombre plus ou moins grand de visiteurs du cirque. Ceci encore est tout naturel car la vie du cirque en dépend. Pas de visiteurs, pas d'argent, beaucoup de visiteurs, beaucoup d'argent.

Il est remarquable cependant que visiteurs et visiteuses participent à cette superstition *sans le savoir*.



Jeune acrobate.

Le premier billet doit être vendu à une femme.

La femme apporte « massel » (chance, prospérité, argent). Nous connaissons un cirque où quand un homme se présente le premier pour prendre un billet, il se fait toujours que justement la vendeuse ne soit pas là, ou que le directeur soit parti à la maison communale pour chercher les dits billets, ou encore que la clef de l'armoire qui contient les billets se soit perdue. Quand une femme arrive la première, les billets sont toujours là et même s'ils

n'y sont pas, on lui donne un billet provisoire à échanger le soir contre un billet dûment pourvu du cachet des contributions. Il semble que l'on tente ainsi d'influencer un peu le sort. Cela aidera-t-il ?

Le premier qui entre ne peut être un billet de faveur.

Il est funeste qu'après l'ouverture un « knoefnoentje » (billet de faveur) entre le premier. Exemple typique de l'habitude de désigner le tout par une partie. On dit « Il y a trois billets de faveur au premier rang ».

La femme porte donc la chance. Serait ce à cause de cela que souvent une femme est à la tête du cirque ? Nous pourrions citer beaucoup d'exemples de ceci.



Mulâtres, enfants de cirque.

Le juif porte également la chance.

Il faut qu'il y ait un juif dans le cirque. On semble craindre en avoir plus d'un, mais il en faut un absolument.

Un exemple frappant : Un juif quitte le cirque en bons termes. Le lendemain il est remplacé par un autre juif à tout autre poste. Puis on se dispute violemment avec le premier juif. « Il ne remettra plus le pied dans ce cirque, tout est fini, bien fini, qu'il n'aie plus le cœur de se montrer ici, ce voyou »... Mais le deuxième juif, s'en va et, comme si rien n'était arrivé on rappelle le premier. Jusqu'ici, cependant, il n'a pas porté beaucoup de « massel ».

Un cochon porte énormément de « massel ».

Beaucoup de cirques entretiennent un cochon, même Sarrasani.

Ce sont réellement ici, des cochons porte-bonheur en chair et en os. Ils courent en liberté dans la tente et partent où ils veulent. Ils portent la chance, beaucoup de visiteurs, beaucoup d'argent. Ne les chassez pas, vous chassez le public et vous en ferez l'expérience en vérifiant la recette.



Mulâtre, enfants de cirque.

Il est remarquable que la plupart des gens de cirque se sont tellement incorporé ces superstitions qu'ils savent encore à peine que c'est de la superstition. Il faut que ce soit ainsi se disent-ils et ils agissent en conséquence.

Souvent ils prétendent n'être pas superstitieux, mais sur certains points... enfin, il ne faut pas défier le sort et l'on entend dire : « Je ne suis pas superstitieux mais si tu as quelque chose à me dire, viens près de moi. Tu sais que

je dois aller à un rendez-vous important et comme je me mets justement en route, il m'est impossible de revenir sur mes pas ». C'est un exemple de la règle qui dit :

Celui qui est déjà en route, ne peut pas retourner sur ses pas.

Recevoir de l'argent, est une chose à laquelle sont rattachées beaucoup de superstitions.

Souvent l'argent lui-même y joue un rôle prépondérant.

Ne prenez pas d'argent de la caisse avant que la représentation n'aie commencé.

Ne prenez jamais d'argent de la location des places pour payer quelque chose, cela finit toujours mal. On peut payer les notes de créanciers de l'argent de la caisse, mais pas avant le début de la représentation.



La Parade. L'auteur de cet article qui a vécu deux ans dans une troupe de cirque est à l'extrême droite, en « peau rouge ».
(Photo Berssenbrugge, La Haye).

Cracher sur l'argent porte bonheur.

Ceci est un usage, général chez les bohémiens. Nous avons vu un collègue juif qui crachait sur l'argent qu'il allait porter à la maison communale pour la location de la place, pour que cette place soit bonne et que l'argent porte « massel ».

Il est bon aussi de cracher sur les livres et sur les rouleaux de billets d'entrée.

Si l'on fait cela, beaucoup de billets seront vendus. Il est évident que « cracher » ici, signifie plutôt faire semblant, que cracher réellement.

Pendant le voyage on ne peut pas déplacer un cheval.

Pendant le voyage, il est défendu de déplacer un cheval, c'est à dire, pendant toute l'année à l'exception d'un temps très court pendant lequel le cirque est « en remise », en « quartier d'hiver ».



Intérieure d'une roulotte.

Ceci porte malheur, provoque des maladies. Si des nouveaux chevaux s'ajoutent pendant le voyage, il faut leur chercher une place dans l'écurie, mais sans déplacer les autres chevaux. On ne peut changer la place des chevaux que pendant la morte-saison, et ce nouvel ordre doit être maintenu pendant toute la saison suivante.

Un miroir dans le manège porte malheur.

Nous avons parlé de ceci plus haut, dans l'introduction.

Un balai ne peut se trouver dans le manège pour la même raison.

S'asseoir sur le bord du manège avant le début de la représentation.

Ceci est particulièrement dangereux et a une très mauvaise influence sur la recette de la soirée.



Le ménage du cirque : on écosse des pois.

Rencontrer un enterrement porte bonheur.

« Chic, un enterrement, nous aurons de la chance ici ! ».

Quand on entend dire ceci par le directeur du cirque, à sa femme cela semble particulièrement cynique. Quelle

brute que ce directeur. Quel homme sans cœur ! Celui qui penserait ainsi, se trompe totalement. L'homme qui jubile en voyant passer un enterrement est un homme si sensible, si hypersensible, que cet athlète, cet hercule du cirque ne peut pas raconter comment il y a quinze ans son frère est tombé mort à côté de lui pendant la guerre. Il pleure comme un enfant.

Mais quand il est heureux de voir passer un enterrement, il pense uniquement à ses affaires, desquelles dépendent non seulement son existence et celle de sa femme, mais celle de 40 ou 50 autres, sans compter une écurie de 30 chevaux.

Rencontrer un mort ou le « passer » signifie évidemment la même chose.

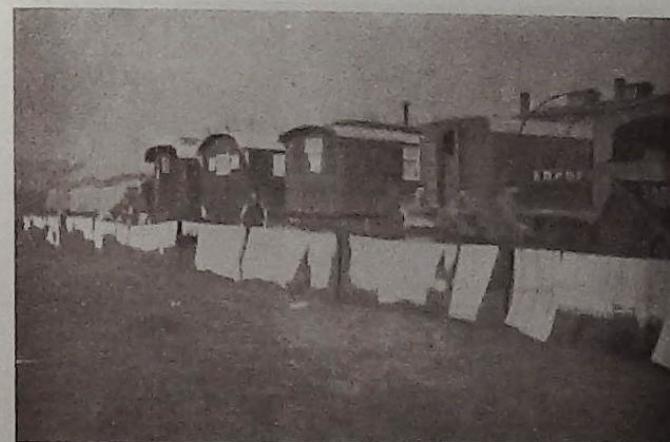
Rencontrer un enterrement avant de choisir un emplacement pour le cirque, avant de régler les affaires avec la commune, est particulièrement heureux cela fait remplir la caisse.



Le ménage du Cirque : la lessive.

Quand le directeur d'un cirque hollandais que nous connaissons très bien alla voir le bourgmestre d'une commune de Gelderland, il rencontra un enterrement. La place fut bonne. La permission de jouer fut donnée sans la moindre difficulté. C'est là également qu'on trouva l'engagement pour la meilleure place de la saison.

Sans A, le cirque n'aurait pas eu B et c'est par A que le directeur obtint B. Le mort avait apporté du « massel ».



Le linge sèche.



La toilette des animaux.

Trois coups. Apparenté à la coutume de toucher du bois non peint.

Trois coups jouent un rôle important au cirque. Nous connaissons un jockey de réputation mondiale qui, jamais, quand il avait manqué un exercice difficile, n'aurait

continué sans frapper trois coups contre le bord intérieur de la piste. Après cela, il refaisait l'exercice sans jamais plus manquer.



Acrobates du trapèze en vacances.



Gens de cirque : Jeunes mamans.

Nous avons vu une chose analogue chez un groupe de jockeys qui faisaient un triple saut en selle. Le cheval galope en rond. Trois hommes accourent et sautent ensemble en selle. Le troisième fit un faux pas et tomba à terre. Ceci n'était pas un acte comique où cela aurait pu être d'un bon effet. Avant de recommencer, un des trois frappa trois coups sur le dos de son camarade.... puis l'exercice réussit à merveille.

Pas de papiers d'affaires sur le lit. Les affaires s'endormiraient.

Nous avons déjà mentionné ceci dans l'introduction. Il n'y a rien de plus mauvais pour les affaires que de déposer des papiers d'affaires sur le lit. Un étranger ne comprend naturellement pas ceci. Mais la roulotte n'est pas grande ; le lit se trouve généralement dans une autre « chambre » de la roulotte. Dans le monde du cirque on est très soupçonneux et quand il s'agit d'affaires on n'a pas confiance en son meilleur ami. Ceci est réciproque et l'on ne s'en formalise pas, de part et d'autre. Quand il y a une visite, vite, il faut enlever les papiers de la table et les ranger dans l'autre chambre, mais jamais, il ne faut les mettre sur le lit.

Nous avons donc pu voir que certaines formes de superstitions se rapportent à l'argent, au gain, d'autres à la chance ou la malchance. Naturellement ces deux se confondent. La chance est souvent la malchance au point de vue financier.

Nous pourrions écrire encore beaucoup de choses à ce sujet, mais cela nous obligerait à entamer un 13^e feuillet de papier, ce que nous préférons ne pas faire. Il ne faut pas défier du sort.

W. H. TEN HOET PARSON.

Traduction de M^{lle} M. JACOBS.



L'auteur de l'article : L'Indien Parsoni.

L'atavisme musical du grand van Beethoven et son ascendance brabançonne

Jusqu'ici la science n'a pas établi que l'hérédité peut transmettre d'individu à individu certaines qualités ou des défauts de nature essentiellement psychique. Nous avons tout lieu de croire que ces pseudo rapports, paraissant exclusivement intellectuels, peuvent s'expliquer par une performance que certains organes acquièrent à travers ces générations ; résultat, d'où l'esprit individuel tire ensuite son profit, ou bien sa perte. En un mot ces organes se perfectionneraient, s'affineraient à la longue dans certains cas, s'adapteraient mieux à la diffusion des expressions de l'intelligence ; ce ne serait pas l'esprit qui les aurait animé qui serait le facteur de l'atavisme.

Ainsi l'ouïe particulièrement bien dressée, la voix surveillée et les cordes vocales vibrant sous une savante et constante attention, de même les nerfs et les muscles, mouvant les articulations des phalanges de la main, exercés spécialement, tout cela finirait par régler, par façonner ces divers éléments, de manière à les approprier de mieux en mieux à leur destination. Ces instruments deviendraient ainsi physiquement meilleurs après quelques générations ; un animateur exceptionnel pourrait alors atteindre, par eux, à un degré d'art supérieur. De même aussi la constitution générale, transmise par les parents, peut prédisposer plus ou moins à l'acuité des manifestations de l'intelligence. Un être sain et robuste usera avec le plus de vigueur de ses qualités psychiques ; l'affaissement du corps cause toujours une certaine dépression de la volonté, même si le cerveau reste, lui, spécialement bien conservé.

Mettons maintenant le maître qui nous occupe à la file de ceux qui, à tour de rôle, lui préparèrent sa venue dans le monde. Ceux-ci n'ont-ils pas transmis à son tempérament, avec le sang robuste des rustiques ancêtres que nous

connaissions et dont nous traiterons plus loin, influencés par l'art musical qu'ils pratiquaient déjà, l'affinement progressif de ceux qui les suivirent, et traversèrent l'atmosphère mélodieuse de nos cathédrales et de la cour des princes. Nous savons que son grand père, chantre à l'église métropolitaine de Malines, fut élève du savant chanoine Major, qu'il passa comme basse-chantante à la cathédrale de Liège, pour arriver en 1733 déjà, à l'âge de 21 ans, à faire partie du cabinet musical du Grand-Electeur de Cologne. Il fut ensuite le maître de chapelle et le directeur de théâtre de ce mécène. Le fils, père du grand maître, fit partie du même milieu et fut également fort apprécié comme artiste ; disons cependant en passant, que sa vie laissa beaucoup à désirer.

Ainsi Beethoven dut réunir en lui, de ses aïeux, toutes les dispositions favorables à l'éclosion de son talent. En outre, il fut élevé par un père poursuivant âprement la volonté de faire de son enfant un virtuose précoce ; aussi c'est à partir de sa quatrième année qu'il fut dressé impérieusement. Ce n'était donc pas toujours pour eux un art d'agrément qu'ils cultivaient ; ne gagnait-on pas son pain de père en fils, dans la profession musicale ? L'enfant grandit, ses aspirations répondaient sans aucun doute à ses facultés innées, et sous l'influence du siècle de Bach et de ses disciples, illuminé par les effluves poétiques de Schiller et de Goethe, Beethoven porta les facultés héréditaires familiales au pinacle.

Telle une semence germe et pousse ses premières racines dans le sol ambiant plus ou moins favorable, pour s'élever en frêle plante, qui, repiquée, deviendra d'autant plus saine et solide que le nouveau terrain sera substantiel ; plante, qui sous l'effet d'engrais appropriés et de la culture habile de jardiniers experts, s'épanouira en un sujet d'une ampleur majestueuse à floraison ravissante, ainsi le petit rejeton des musiciens de Bonn et de leurs précurseurs, deviendra, par la préparation ancestrale, le génial symphoniste !

Déjà nous avons pu préciser la présence au 16^e siècle de ses ascendants dans nos villages brabançons, et nous les trouvons bientôt participant aux modestes expressions des chorales de leurs églises. On les rencontre ainsi à Campen-

hout et à Haecht, tout proche, où l'école était particulièrement florissante. Plus tard un membre de la famille, Henri van Beethoven, acquit une réelle maîtrise à Putte, exerçant les fonctions de clerc-organiste.

Ces van Beethoven essaimèrent ensuite vers les centres urbains. On les trouve notamment à Anvers, ville qui a longtemps prétendu avoir vu naître le grand père du maître, et aussi à Malines où s'allumera la première flamme vive de l'essence musicale de la famille — Louis van Beethoven y naquit effectivement en 1684. Ce fut un fait peu flatteur pour leur famille qui permit à Monsieur R. van Aerde d'infirmier l'assertion anversoise, pour fixer définitivement cette naissance dans la dernière de ces villes.

Disons à ce propos que les recherches généalogiques sont parfois des casse-têtes ; il s'agit souvent de trouver une aiguille dans une botte de foin. Ce n'est qu'à force d'un patient labeur, en examinant attentivement chaque brin de la botte, que le but peut être atteint ; pourvu que l'aiguille s'y trouve. Elle se loge souvent dans la botte voisine ! La généalogie de Beethoven nous offre ainsi deux exemples originaux des moyens pouvant conduire à résoudre ces sortes de rébus.

Pour démontrer l'exactitude de l'ascendance malinoise que nous venons de signaler, il a fallu découvrir certaines assignations, parties de Malines, et adressées : « Au Sieur Louis van Beethoven, musicien du Cabinet de sa grandeur le prince Electeur de Cologne à Bonn, et à son frère Corneille van Beethoven marchand y établi également ». Bien entendu ce ne furent probablement pas eux-mêmes qui créèrent les dettes dont on réclamait le paiement dans ces missives ; ce fut leur père qui, pour échapper aux poursuites, ne trouva rien mieux que de partir à la cloche de bois ; s'éloignant de sa ville natale, il alla rejoindre ses fils déjà établis en Allemagne. Pauvreté n'est jamais vice ; elle resta en partage à la famille jusqu'à son dernier représentant, malgré quelques velléités de fortune. Effectivement le maître, lui même, mourut à peu près pauvre.

L'ancêtre de Malines étant trouvé, comment sommes-nous parvenus à monter plus haut ?

Comme nous l'écrivions déjà, nous avons rencontré beaucoup de van Beethoven existant antérieurement dans plusieurs communes brabançonnaises ; ils nous intéressaient spécialement car deux d'entr'eux étaient directement de notre propre famille. Nous avons su plus tard qu'ils descendaient d'un auteur commun au maître. Louis van Beethoven précité était connu à Malines comme fils de Michel et petit fils de Corneille et de Catherine Leempoels ou van Leempoel. Là s'arrêtaient les certitudes.

D'où venait ce Corneille ?

Il s'en présentait plusieurs en différents endroits, nés à des dates qui s'accordaient avec l'âge requis, de manière que le triage entre ces différents homonymes nous déconcertait, nous laissait indécis. Les données des registres paroissiaux étaient insuffisantes pour déterminer notre préférence, de même les greffes scabinaux ne nous fournissaient aucun acte par lui seul assez formel. Finalement nous avons l'avantage de trouver un acte du 14 mars 1676, par lequel Corneille van Beethoven de Malines et sa femme Catherine Leempoels vendaient à Nederockerzeel un champ, y situé. Cette terre était parfaitement définie, dans sa situation, sa contenance, et ses aboutissants. Un pressentiment nous mis sur la voie qui nous a mené à la solution. Les modestes gens urbains, pas plus de ce temps que du nôtre, ne possédaient des propriétés rurales loin de leur résidence, si ce n'est par héritage. La vente faite par notre malinois nous fit supposer cette dernière éventualité, et nous arrivâmes ainsi à découvrir bientôt, dans un acte du 13 février 1637, la même terre, c. à d. décrite exactement comme dans la pièce précitée. Elle rentrait dans le 5^{me} lot attribué à Sarah Hasaerts, lors du partage des biens de ses parents. Or, celle-ci fut femme de Marc van Beethoven, dont il eut un fils, précisément un Corneille, né à Berthem le 20 octobre 1741, parfaitement en âge d'avoir eu des fils à Malines de 1677 à 1684, comme ils nous étaient connus par les actes paroissiaux de cette ville.

La preuve nous parut suffisante pour arrêter notre choix sur celui-ci. Constatons que son père Marc eut des enfants d'abord à Louvain en 1635 et 1637, que le Corneille en question naquit ensuite à Berthem pour s'établir

plus tard à Malines, mais Marc eut son dernier enfant en 1644 à Nederockerzeel où il était revenu ; commune où, avec Bergh et Campenhout, nous avons pu remonter encore assez loin dans son ascendance.

Monsieur Ed. Herriot, l'éminent écrivain et homme d'État français, dans son volume : « La vie de Beethoven » 1929, a bien voulu relever, d'une façon concise, à la page 268, le fruit de ces recherches généalogiques ; nous ne nous expliquons pas à la suite de quelles circonstances, elles y furent renseignées inexactement. En attendant que, dans une édition subséquente de cet ouvrage, la correction puisse paraître, nous donnons ici l'ascendance du maître rectifiée : Il naquit à Bonn le 17 décembre 1770 — Jean van Beethoven époux de Marie Madeleine Keverig naquit à Bonn en mars 1740 — Louis van Beethoven époux de Marie Joseph Poll naquit à Malines le 5 janvier 1712 — Michel van Beethoven époux de Marie Louise Stuyckens naquit à Malines le 15 février 1684 — Corneille van Beethoven époux de Catherine van Leempoel naquit à Berthem le 20 octobre 1641 — Marc van Beethoven époux de Sarah Hasaerts naquit à Nederockerzeel vers 1610 — Arnold van Beethoven et son épouse Josine van Vlesselaer vivaient à Campenhout en 1590 — Marc van Beethoven et son épouse Anna Smets vivaient à Campenhout en 1571 — Finalement Jean van Beethoven, né vers 1500, est qualifié père du précédent. Avant cela leurs ancêtres paraissent ne plus résider dans les communes précitées, et au 17^{me} siècle les van Beethoven en disparaissent.

Le nom familial fait songer à « Beethof », jardin des betteraves ; mais il doit se rapporter, pensons-nous, à la seigneurie de Bethoven, Betouw ou Betuwe. Près de Tongres existe le château de Betho ; de là, nous paraît-il, la cour de Betho, en flamand « Bethof » et Beethoven. La famille de ce lieu portait de vaire à la Fasce d'or, au Chevron de gueules, brochant sur le tout. De Raadt dans ses « sceaux armoriés » cite Elisabeth van Beethoven, mère de Jean van Kersbeke ; son écu portait de vair chargé d'un Écusson à la Croix échancrée. Un curé de Meldert se nommait van Beethoven ; si nous le citons c'est que nous trouvions tout récemment aux Archives du Royaume, section

des Manuscrits, dans le fond Houwaert, au registre II, 6496, p. 545, un acte du 14 septembre 1460 donnant en substance : « Lybertus de Meldert filius quondam D^m Lyberti de Meldert, milites, promisit dare Lyberto de Beethoven, filius Walteri, 600 d^r Reynds ». Le registre n^o 14, fol. 33, des inscriptions à l'Université de Louvain, aux Archives générales du Royaume, signale à la date du 28 février 1531, un « Walterus de Beethoven de Roxem, Leodn. dioc. » On trouve encore Beethoven parmi les quartiers de dame Marguerite de Wide, baronne de Jauche et du pays d'Assche, née au château de Wide en 1460, épouse du chevalier Jean de Cotereau.

Le dernier van Beethoven que nous trouvons cité dans les registre de Campenhout, du nom de Jean, appartenait probablement à ces familles ; mais comment ? Il est vrai, la gloire de son éminent descendant n'y gagnerait rien.

PH. VAN BOXMEER.



La dévotion à Saint Germain en Brabant et en Namurois

Deux « saint Germain » ont existé : l'un fut l'évêque d'Auxerre où il naquit en 390, mourut à Ravenne en 448. Il consacra à Dieu Sainte Geneviève. L'église Saint Germain l'Auxerrois à Paris lui est dédiée, il est fêté le 31 juillet. On le prie à Saint Germain, près de Namur.

L'autre naquit à Autun, en 494 et mourut en 576. Il fût évêque de Paris, il est fêté le 28 mai, il est particulièrement honoré à Couture, en Brabant.

La dévotion à ces deux saints est identique dans ces deux petites localités situées à vol d'oiseau à 28 kilomètres l'une de l'autre, les usages sont absolument les mêmes. De loin on y vient invoquer Saint Germain pour obtenir spécialement la guérison des enfants rachitiques, on vient demander à Saint Germain de faire marcher les tout petits, qui ne savent pas marcher tout seuls. On emporte de l'eau de la fontaine qui lui est consacrée, on lotionne les membres malades. Sur place, l'eau guérit ou soulage aussi les maladies des reins, les rhumatismes, les paralysies, les varices et les faiblesses des jambes. Le peuple établit une relation entre le mal et le saint qui guérit. On dit couramment : cet enfant a le mal ou est « tombé dans le mal » Saint Germain.

Les pèlerins qui viennent à Saint Germain emportent du linge intime qu'a porté l'enfant, une chemise de préférence. On l'étend sur l'eau de la fontaine. La partie qui s'enfonce indique l'endroit où l'enfant est atteint du « mal Saint Germain ». Le linge qui a été étalé sur l'eau de la fontaine, simplement séché, sera pendant une neuvaine porté par l'enfant. Les pèlerins ont soin, ainsi que nous l'avons dit, d'emporter de l'eau de la fontaine, cette eau servira à laver les petits membres malades. Les pèlerins ne manquent pas d'aller prier à l'autel de Saint Germain, à

gauche du chœur, dans les églises des deux villages où Saint Germain est invoqué.

De nombreux ex-voto, des béquilles, du linge ayant servi de pansements, des plaques de reconnaissance et depuis quelques temps des photographies, sont alignés aux côtés de l'autel. On ne croit plus aujourd'hui qu'un enfant est rachitique parce qu'il est possédé du démon ; dans la région que j'habite on n'y a jamais cru.



Fontaine et chapelle S^t Germain à Couture.

(Dessin de E. Bouguignon).

Avant l'introduction du christianisme, en Belgique, les sources ou fontaines étaient souvent consacrées à une divinité du paganisme.

L'Église parvint, sans violence, à christianiser cet usage antique.

La fontaine de Diane, par exemple, située dans un site magnifique, en plein bois de Golzennes, devint la fontaine Saint Pierre. Entourée de substructions romaines, ombragée par le plus beau chêne existant aujourd'hui en Belgique, on la voit déversant son eau limpide au pied de la colline portant une petite chapelle dédiée au premier chef de la chrétienté.

D'autres fontaines donnèrent lieu à d'exquises légendes, telles la fontaine Mathilde à Orval, Saint Bernard à Villers, la fontaine Sainte Ragenulfe à Incourt.

Certaines furent la raison de la formation d'agglomérations donnant naissance à des villes ou des villages : Fontaine-Valmont, Fontaine l'Évêque, Maubert-Fontaine, Fontainebleau.

A Couture-Saint-Germain, on va à la source par un sentier à droite de l'église et zigzaguant entre les jardins et les prés. La petite fontaine encadrée est au pied d'une modeste chapelle.



Intérieur de l'église de Saint-Germain (Prov. de Namur).

L'église construite en 1842 dans un joli site surplombant la pittoresque vallée de la Lasne est précédée d'une tour peu élevée surmontée d'un clocheton trapu du type que l'on rencontre fréquemment à l'est du Brabant Wallon. On y accède par un escalier d'une dizaine de marches. L'autel consacré à Saint Germain, patron de la paroisse est

à gauche. L'église possède une statue en plâtre de Sainte Lutgarde, un tableau d'une abbesse d'Aywière, monastère dont les ruines sont à l'ouest de la commune.

La fête locale se célèbre le premier dimanche de mai; en 1666, c'était le 28 mai, fête patronale de Saint Germain de Paris, elle est remarquable par la foule qui se rend en pèlerinage à la fontaine de Saint Germain.



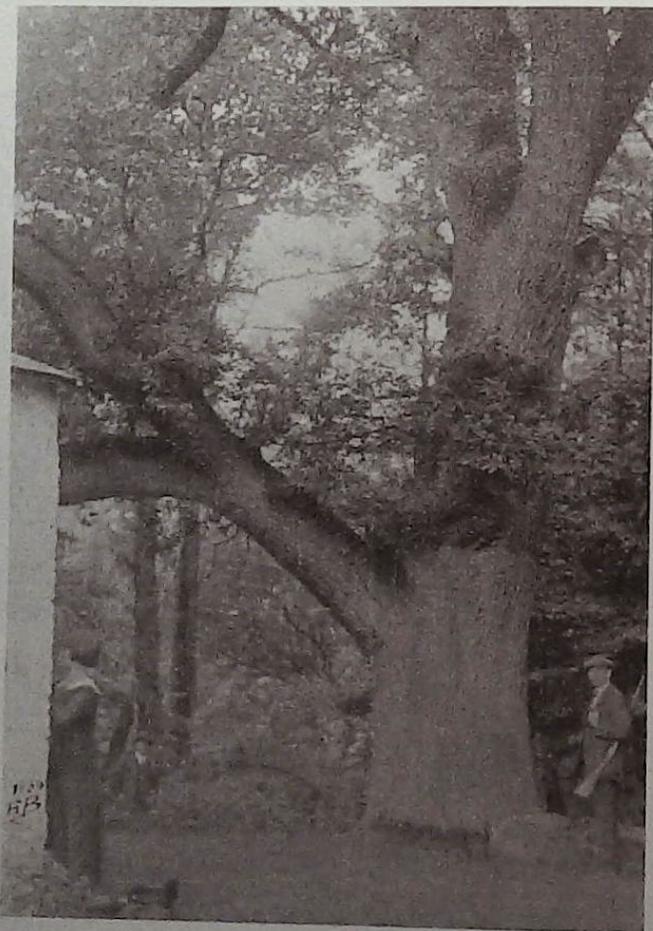
S^t Germain : La Fontaine Miroculeuse
(Dessin de E. Bourguignon)

On a publié sur Saint Germain l'opuscule suivant : « Vie et miracles de saint Germain ; particulièrement adoré (une édition, datée de 1840 porte: invoqué) à Couture-Saint-Germain, près de Waterloo, où un pèlerinage nombreux a lieu toute l'année. A Nivelles, chez J. Despret, imprimeur-libraire et relieur. In : 32, sans date (1814).

Cette brochure de 14 pages contient un paragraphe spécial sur les miracles opérés par l'intercession de Saint Germain en faveur des fidèles qui ont été l'invoquer à Couture. On y lit entre autres que M^{me} A. Cochet de Bruxelles guérit son fils de cinq ans qui avait une petite vérole rentrée et avait déjà eu deux fois la mauvaise maladie, en faisant copier la légende des saints et imprimer la vie de Saint Germain dont elle donna quelques exemplaires à l'église de

Couture pour les vendre à son profit. (Tarlier et Wauters. Histoire des Communes Belges, canton de Wavre, p. 109).

Dans certaines communes du Brabant Wallon (à Braine-l'Alleud, à Plancenoit et à Waterloo, par exemples)



Golzinnes. — Chêne, chapelle et fontaine Saint-Pierre. La fontaine est au pied des deux chênes que l'on voit entre la chapelle et le grand chêne.

des chemins par où l'on se rendait en pèlerinage à Couture portent le nom de chemin Saint-Germain.

L'église de Couture est modeste, son entretien semble laisser à désirer, celle de Saint Germain en Namurois (XII^e siècle) est remarquable, c'est une des plus intéressantes à visiter.

Le petit village aurait d'après la tradition été fondé par Saint Germain, évêque d'Auxerre qui y aurait fait jaillir la source qui aujourd'hui encore porte son nom. En sortant du village, vers Liernu, à gauche un écriteau indique un sentier étroit par où l'on se rend à la source aujourd'hui aménagée.

Jadis rien ne la distinguait d'autres sources voisines, elle était encombrée de végétations aquatiques et en tout



Maison du XVII^e siècle à Saint-Germain.

semblable à quantité de sources disséminées dans les prairies marécageuses de nos vallons.

La dévotion s'est répandue au loin. En Brabant Wallon, elle s'étend jusqu'à Tourinnes, Walhain, Malèves et Glimes ; au delà les fidèles vont à l'« Coutère » (Couture) comme ils disent. Ces derniers deviennent toutefois de moins en moins nombreux. A Saint Germain, village voisin de Liernu célèbre par son chêne remarquable ayant plus de 12 mètres de circonférence à 1,50 m. de sol, à Saint-Germain, les pèlerinages se font fin juillet ou au commencement d'août.

A côté de la fontaine Saint-Germain on peut admirer une maison antique, du XVII^e siècle. L'église, du style roman, a trois nefs, date du XII^e siècle, mais a été agrandie

en 1903 et restaurée intelligemment en 1911. Le chœur et la nef principale sont classés en 3^e catégorie. Tout l'ameublement est en pierre de taille : autel, banc de communion, chaire de vérité.

On a remis à jour lors des travaux effectués en 1902 sous le maître-autel, l'autel primitif, lequel a été restauré et est devenu le maître-autel actuel. Le fronton qui le sur-



Eglise de Saint-Germain (Prov. de Namur).

monte est orné d'une peinture représentant la « Dernière Cène ».

Le chemin de croix, aux personnages de grandeur mi-taille, est formé de peintures couvrant entièrement les murs de la grande nef.

L'église possède un reliquaire de Saint Germain et l'autel dédié à ce bienheureux est garni de nombreux ex-voto.

Une peinture, la Sainte Trinité et le Saint vénéré dans le pays, garnit le fronton qui surplombe l'entrée du chœur.

Dans le bas de l'église se voit le mémorial de la famille Jamblinne de Meux, seigneurs de Saint Germain. Face à ce mémorial, un Christ en bois datant, dit-on, de 1645.

Les fonts baptismaux renferment un mémorial, de 1626, de la famille de Monpleinchamp et un autre, de 1614, de dame Anne Godfriaux, abbesse de Salzennes.

Les vitraux représentent, à droite, la vie de Saint Germain, à gauche la vie de la Vierge (H. Desneux. En Wallonie Namuroise, p. 64 et 65).



L'autel de l'église de Saint-Germain (Prov. de Namur).

Un coin retiré du village est connu sous le nom de *Boucan*, parce que selon les uns, un moulin y faisait jadis beaucoup de bruit, selon d'autres parce que les femmes y faisaient habituellement du « Boucan » ; d'autres enfin m'ont dit que ce nom bizarre provenait de ce qu'un campement de soldats y avait fait jadis un « tintamarre peu ordinaire ».

E. BOURGUIGNON.
27-12-34.

Enseignes nivelloises

(antérieures au XIX^e siècle).

Nous sommes bien convaincu d'une chose c'est que, pas plus aujourd'hui qu'hier, vous ne vous demandez jamais lorsque vous divaguez dans Nivelles ce qu'étaient auparavant les endroits que vous foulez.

Il est vrai que cela n'a guère d'utilité ! Mais, enfin, il ne faut pas que de l'utile pour vivre. Aussi, si vous le voulez bien, nous ferons une promenade en ville en nous reportant en imagination au moyen âge.

Quelqu'un a dit, c'est Camille Lemonnier, que « Nivelles est une ville qui rit ». Cela se peut, mais quant à nous, nous lui trouvons plutôt un teint gris. Est-ce parce que nous l'avons quittée depuis tantôt 30 ans ? Dans tous les cas, Georges Willame était du même avis (voir son roman *Monsieur Romain*). Mais une chose que l'on peut affirmer c'est qu'au moyen-âge c'était plutôt un trou. Le mot est peut-être excessif mais il est certain que son aspect était loin d'être riant.

A part les quelques rues de création récente, la suppression de quelques impasses et la rectification d'alignements, l'intérieur de la ville est resté sensiblement le même qu'à l'époque médiévale.

Les rues étaient loin de briller par la propreté. Le pavage n'existait pas, sauf dans les rues principales. Il n'était point question non plus de trottoirs. Les piétons pouvaient se garer des véhicules en se plaçant près d'énormes bornes placées contre les maisons pour empêcher les roues de dégrader les façades.

Les toits généralement dépourvus de gouttières laissaient tomber les eaux de pluie sur la voirie rapidement transformée en cloaque. Le tout à l'égoût n'existait pas, mais, par contre, le tout au Merson était pratiqué par les riverains de ce ruisseau qui coulait à ciel ouvert, ce qui provoquait de la part des autorités des ordonnances faisant défense, notamment, d'y jeter des animaux crevés et des paillasses éventrées.

Cependant qu'on autorisait les bouchers à y déverser le sang et les détritiques des bêtes qu'ils abattaient on permettait aux brasseurs d'y placer des buses pour leur permettre d'y puiser l'eau nécessaire à leur industrie. En ce temps-là on buvait, comme dit la chanson de Willame « de la bière du merson en toutes les saisons ».

Les gens qui n'habitaient pas proche de ce cours d'eau profitaient de l'obscurité pour aller déverser leurs immondices, débris du ménage etc., contre une borne voisine ou dans quelque coin rapproché.

Un très grand nombre de maisons étaient construites en bois et la plupart étaient couvertes de chaume. C'est pourquoi, crainte d'incendie, il était défendu de lancer des fusées dans les rues, d'y faire des feux de joie ou des salves de mousqueterie. Aussi, lorsque pareils divertissements étaient permis les habitants devaient déposer des seaux d'eau sur le seuil des portes et placer des échelles debout contre leurs façades.

Il y avait des granges dans toutes les rues, même sur le Marché, toutes couvertes de chaume bien entendu.

On ne connaissait pas alors des vitrines luxueuses, la petite dimension des fenêtres les rendaient impropres aux exhibitions que l'on voit aujourd'hui. Les marchands se bornaient à pendre quelques spécimens de leurs marchandises aux murs des façades. L'enseigne était leur seule réclame.

D'éclairage point. Qui sortait le soir ne devait s'aventurer dehors sans être muni d'une lanterne.

A 8 heures du soir, en hiver, et à 9 ou 9 1/2 heures, en été, les portes de l'enceinte étaient fermées.

Voilà quel était l'aspect général de la ville aux siècles précédents.

Vue du dehors cependant elle ne devait pas manquer de pittoresque, dominée qu'elle était par les clochers, les tourelles, les clochetons de forme et de hauteur variées de ses couvents, refuges, églises au milieu desquels s'élevait élancée la flèche de la collégiale.

Nous allons maintenant, si vous le voulez bien, circuler dans les rues.

Nous n'y trouverons pas de plaques indicatrices portant leurs noms, pas plus que de numéros apposés sur les maisons. Le plus souvent leur désignation dépendait de la fantaisie des scribes. Les noms changeaient selon qu'on entrait par l'une ou par l'autre de leurs extrémités — même des parties de rues avaient des noms particuliers. Ils étaient empruntés soit à un métier (très rarement) soit à un personnage quelconque. Il arrivait ainsi que certaines rues changeaient de nom à chaque génération. Ce n'est que vers le XVII^e siècle que les noms commencèrent à se stabiliser.

AIMÉ BRULÉ.

Rue de Soignies.

Auparavant l'entrée de la rue de Soignies avait plutôt l'aspect d'une grande impasse. Aujourd'hui, depuis le percement de la rue Seutin, la rue semble se prolonger en ligne directe alors qu'en réalité elle tourne brusquement à droite.

A part cette modification il ne semble pas qu'elle en ait subi d'autre au cours des siècles.

Au moyen âge elle était connue sous le nom de *Chaderece rue* (1274) — *Chadereche rue* (1340) — *Codreche rue* (1359) — *Caudrecherue* (1361) — *Chaudrecheruwe* (1366) — *Chadereche rue* (1382) — *Chauderesse rue* 1388 — *Chodereche rue* (1399) — *Kaudrech rue* (1408) — *Kaudereche rue* (1415) — *Chaudrecerue* (1411) — *Kadreche rue* (1416) — *Caudrecerue* (1416) — *Caudresserue* (1440) — *Cadecherue* (1467) — *Caudercherue* (1472) — *Chaulderue* (1526) — *Chaudes rue* (1589) — *Chauldessorue* (1589) — *Chauderue* (1673) nom sous lequel on la désignait encore en 1712 — rue de Soignies (?).

Suivant Gramaye ce nom lui venait d'un violent incendie qui dévasta une partie de la ville et non de ce que jadis elle était peuplée de prostituées (Wauters, p. 9).

MAISONS.

Côté droit.

Entre le marché et la rue du Béguinage.

— *Prison*, contiguë au Blanc Levrier. Auparavant rue des Bouchers ; transférée ici vers le milieu du XV^e siècle.

— *Compte de Bucquoy* (Hotellerie du) 1643, vis à vis la ruelle du cour Renard, joignait par derrière à l'Anneau d'or.

— *Moulin à vent* (maison où est pour enseigne le) 1637, séparée par une maison de la précédente.

— *Trasegnics* (Hotel de) 1439 ; aujourd'hui la Banque nationale.

C'est par erreur que le docteur Le Bon, dans son travail sur les vieilles maisons dit que cet immeuble servait de demeure officielle aux prévôts du Chapitre. A part l'abbesse, aucun des autres dignitaires du Chapitre ne jouissait d'une habitation affectée à son usage personnel : les prévôts habitaient des maisons particulières ; les prévôts, l'une ou l'autre des maisons claustrales.

Le dit hôtel fut, il est vrai, occupé par deux prévôts, mais ce fut à titre privé. Et s'il a été vendu comme bien national comme le dit Le Bon, c'est probablement parce qu'il était la propriété de Monseigneur Dongelbert, dernier prévôt. Jamais il n'appartint au chapitre.

En 1617, il était habité par Messire Philibert de Spangen chevalier Grand Bailly du Roman Brabant.

— *Imaige (maison al)* 1439, joindant au dit hôtel.

— *Trois tonnelets* (cabaret des) 1718, séparé par une maison de la rue Brouet.

La fontaine qui se trouve à l'angle de cette rue était autrefois surmontée d'une statuette de Sainte Gertrude (1724).

De la rue du Béguinage aux remparts.

— *Saint Eloi* (maison dite) 1747, touchait par derrière aux béguines.

— *Pot de fer* (maison du) 1769, contigüe à la suivante.

— *Vert Cheval* (cabaret du) 1662, vis à vis de la rue Marlet.

— *Peine perdue* (maison dite la) 1653, près de la porte de Soignies, touchait aux remparts et aux béguines.

Assez près de la porte il y avait autrefois une impasse dite *au Pitoul*, 1341 — *Pieton*, 1544, devant la tour des Larrons — Il s'y trouvait une fontaine du même nom.

Côté gauche.

Du Marché à la Cour Renard.

— *Petit eagle* (maison condist le) 1487 — *Petit aigle* (petite maison appelée le) 1495 — *la Flamande*, 1793 ; tenait à l'*Aigle d'or* sur le marché et à la ruelle venant du *Dragon*, vis à vis de la Prison.

— *Cleff* (maison condist la) 1652, joindant à la ruelle issant par derrière au *Dragon* — *Petite clefz* dit *Palette*, 1621 — *Lièvre* (maison du) 1754.

— *Bassette* (maison qu'on appelle) 1340, était séparée par une maison de celle de Monseigneur Renard Kache.

Il n'a pas été possible de déterminer exactement l'emplacement de cette dernière bien que l'on sache qu'elle tenait aux dépendances de maisons situées rue de Mons et que sa cour, qui a donné son nom à l'impasse voisine, touchait d'un côté à la maison dite *Saint Julien*.

Au même endroit se trouvait, dans la dernière partie du XIV^e siècle, la *loge bauchie del ville* (1373) ou maison de ville de Nivelles (1374).

— *Lave Maria* (maison de) 1517, joignait d'un costé à une maison « qui touchait à une ruelle vidant de l'ostel du « *Dragon* », d'autre à une maison faisant le touquet qui maine en « *le court Renard* », danc sur l'emplacement des deux précédents immeubles.

— *Saint Julien* (maison condist à) 1415 — *Ravet Mostarde* (le) 1501 — *Ravet*, 1506 — *Main bleue* (la) ou *Bleu main* (la) 1617 — *Ravet* (le) 1631 ; faisait le coin de la ruelle du *Cornart* et tenait par derrière au *Peigne d'or* 1648) et à la *Main d'Or* (1635) rue de Mons.

Cette maison a été démolie lors du percement de la rue Seutin.

La place qui la précédait était parfois désignée sous le nom de *Place du Ravet*.

De la Cour Renard aux remparts.

— *Fleur de Lys* (maison dite la) 1610 — *Blanche fleur de Lys*, 1611 — *Paulme* (maison dite la) appelée la *Fleur de Lys*, 1625 — *Petite Fleur de Lys*, 1766 — *Cave* (la) 1788, faisait le coin de la rue du Cournau.

Elle semble avoir donné son nom aux filles de Notre Dame qui y habitèrent de 1610 à 1647. Elle leur appartenait encore en 1692.

— *Soleil couchant*, 1679, joignait à la suivante.

— *Forteine* (maison portant pour enseigne la) 1679 — *Fortune* (la) 1730, vis à vis de l'hôtel de *Trasegnies*, joindant à une ruelle allant au *Cournau*.

Lors de la reconstruction de cette maison, en 1779, le propriétaire a été autorisé à supprimer cette ruelle et à l'incorporer dans le nouveau bâtiment moyennant une rente annuelle de 2 sols faisant 3 florins au profit de la Ville et 2 chapons à raison de 10 sols chaque à verser à la mense abbatiale.

La façade de cette maison est ornée d'une guirlande sculptée en relief.

— *Mouton* (losteilh à) 1376, faisant le touket de la ruelle menant à la Cour Renard.

— *Verd Lion* (maison appelée le) 1635 — *Verde Lyon* (ou que pend présentement le) 1635 — *Verd Luz* (appelée le) 1661 joignait d'un côté à la suivante.

— *Toison d'or* (maison appelée la) 1601, joignant à la précédente, d'autre à une ruelle conduisant au pûch qu'on dit *Raulet* (1504).

— *Duc de Bourbon* (enseigne) 1617, joindant à la ruelle et séparée par une grande maison de la rue Marlet.

Cette grande maison n'est autre que celle qui fût vendue aux Carmes le 23 juillet 1678 par une dame d'allagon et Jean François Malcotte son frère.

Nous ne l'avons jamais rencontrée sous une appellation spéciale.

— *Lombards* (maison des) 1387 — *Vieux Lombards* (maison condist les) 1551, faisant le toucquet de la ruelle Marlet, par derrière aux terres del ville.

En 1387, la table de prêt de la Chaudereche rue était tenue par Pirard de Samme, le changeur. En 1549, elle l'était par un Sr François de Bellis, mais la maison où elle se trouvait devait être située de l'autre côté de la rue Marlet avec issue dans celle-ci.

Sans indication d'emplacement.

- *de greis* (maison condist a) 1407.
- *Saint de Romme* (maison) 1427.
- *Henri des fosse* (maison appelée la maison) 1603.
- *Jean Druet* (maison nommée) 1626.
- *Rouge Lion* (maison du) 1658.
- *Ecu de France* (maison appelée l') 1712, était située près de la porte de Soignies.
- *Petit Paris* (au) 1785.

Faubourg de Soignies.

Chemin qui vat de lyssue de la *Codreche* rue à *Argential*, 1359 — *Chaudereche* rue (en le) 1361 — *Chaudereche* rue (en la) desours la porte, 1387 — *Willemins* (Hors la porte des) 1439 — *Chauderesse* rue (Hors la porte del) 1541.

MAISONS.

Côté droit.

— *Belgrade* (cabaret) 1785, proche la grande porte des Guillemins.

— *Vieille thiellerie des Willemins* (maison et tenure condist le) 1422, joindant dun costeit al thiene et achiaulx des *Willemins*. Cette « tiellerie » existait déjà en 1361.

— *Baracque* (maison appelée la) 1690, joindant au chemin du Seigneur et au chemin allant au moulin du *Berrau*.

— *Berrart* (moulin du) 1274 — *Beraulx* 1487.

Côté gauche.

— *Fontaine* (jardin appelé à la) 1634, devant les Guillemins, joindant à une ruelle qui mène au ry samiette.

— *Jean de Nivelles* (maison portant pour enseigne) joindant à une ruelle conduisant à la prairie de la Charité. 1779.

Sans indication d'emplacement.

— *Saint Eloy* (maison condist) 1439.

(A suivre).

Au Blanc Tchfau.

(Au Cheval blanc).

A quelque trente mètres à l'Ouest de la Chaussée (1) de Bruxelles à Namur, au delà de Wavre, entre les bornes 29 et 30 K., se trouve la vieille ferme de *Lawjale* (Lauzelle) dont le verger est longé, au Sud-Ouest, par un chemin creux qui est aussi très ancien.

Au Sud-Est de ce verger, s'étend un champ qui va en s'inclinant vers un vallon appelé *l'Aurnwè*, à environ 300 mètres de là.

C'est sur ce champ, tout à proximité du hameau de La Baraque, que, le 18 juin 1815, dans le courant de l'après-midi, eut lieu un engagement sanglant, entre l'avant-garde de l'armée française et l'arrière-garde prussienne (2).

(1) Lors du rattachement de la Belgique à la France (1795), cette chaussée ne dépassait Wavre que de 3 kilomètres environ ; elle atteignait la borne 29 K., en juin 1815. Au delà et jusque Gembloux, elle fut construite plus tard, sous le gouvernement hollandais.

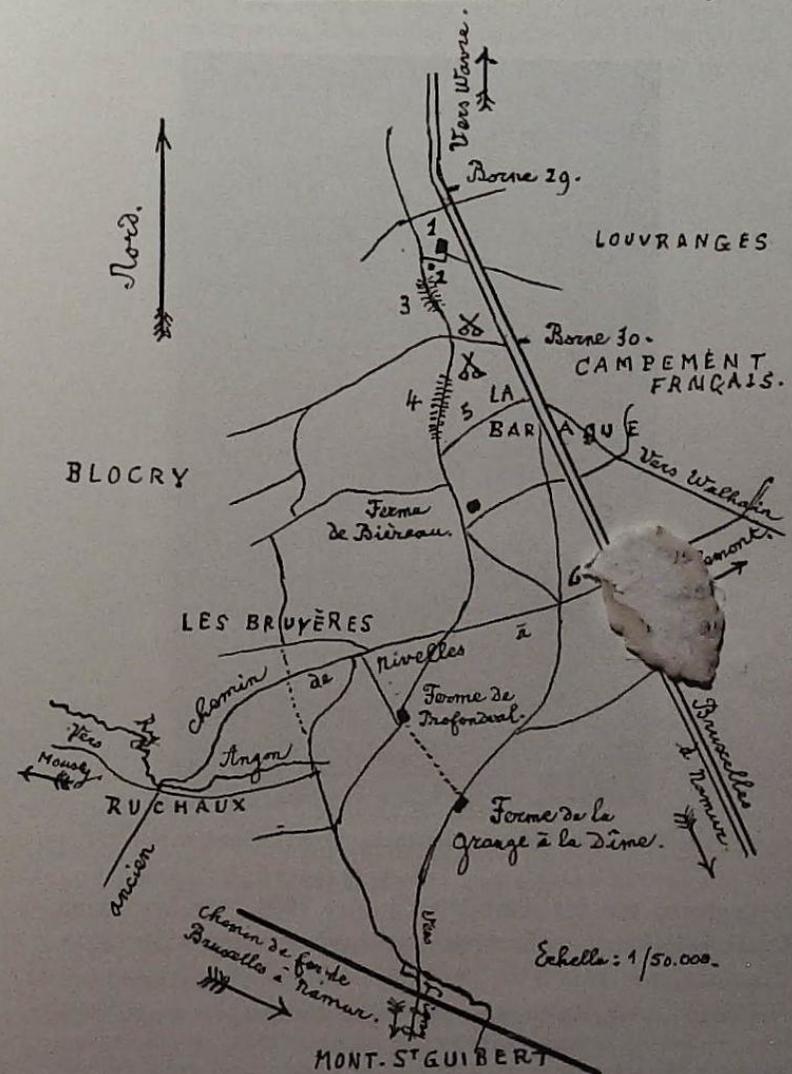
(2) Après avoir été battue, par Napoléon, à Ligny, le 16 juin 1815, l'armée prussienne se retira vers le Nord, dans la direction de Wavre, laissant à Mont-St-Guibert, pour y couvrir sa retraite et y défendre des défilés ayant une grande importance, un détachement placé sous les ordres du lieutenant-colonel von Ledeburg.

Ce détachement était composé du 10^e hussards prussien, d'un bataillon du régiment d'infanterie N^o 11 et d'un bataillon du 1^{er} régiment de landwehr de Poméranie et de deux pièces de la batterie à cheval N^o 12.

Le maréchal français marquis de Grouchy qui devait harceler les Prussiens, s'égara vers Walhain-St-Paul et, le 18 juin, dans la matinée, alors que le canon allait tonner à Waterloo, il envoya, en avant-garde, jusqu'au hameau de La Baraque, de la cavalerie du général baron Exelmans.

Vers une heure de l'après-midi, apprenant que sa ligne de retraite allait être coupée, von Ledeburg lança ses hussards, à tra-

Carte complémentaire des lieux (1933).



1. Ferme de Lawjale (Lauzelle). — 2. Chapelles. — 3. Chemin creux ; endroit appelé "Au Blanc Tch'fau". — 4. Chemin creux dit du "Pêlé Dey", dans lequel la cavalerie prussienne se reforma, avant d'attaquer les Français. — 5. Endroit où furent tués les hommes et les chevaux tués. — 6. Lieu dit "Malpa Koye", où les canons prussiens durent s'arrêter ; ils prirent de là la direction des Bruyères - Ruchaux - Mousty.

Au Blanc Tchfau. Carte des lieux
(Louvranges-Mont-Saint-Guibert).

Des combattants et des chevaux restèrent sur le carreau et leurs corps furent enterrés contre l'Aurnwè, tant bien que mal, par les gens du pays. (Ce dernier ren-



Chapelle de Lawjale.
Juin 1934. — Cliché G. Berthels, Court-Saint-Etienne.

seignement me fut donné, en juillet 1934, par les époux Dandois-Collin, de La Baraque, qui le tinrent de leurs

vers champs, vers La Baraque ; au même moment, ses deux bataillons, au pas de course, gagnaient le même endroit, en passant par Ruchaux, Les Bruyères et Blocry et se blottissaient dans les bois situés au Nord de la ferme de *Lawjale*, bois qui bordaient des deux côtés le chemin de Wavre.

Les Prussiens s'étaient servis, comme guide, d'un jeune garçon de Mont-St-Guibert qui fréquentait déjà les marchés de Wavre et connaissait ainsi les chemins conduisant vers cette ville, en passant à côté de La Baraque. Il s'agissait de Lalioux (Pierre-Joseph), né, à Mont-St-Guibert, le 26 nivôse an XIII et y décédé le 28 juin 1883.

parents (Dandois Maurice-Joseph, né à Blocry, le 16 janvier 1858 ; Collin Marie-Elvire, née à La Baraque, le 27 mars 1863).

De nombreuses *lum'rottes* (feux follets) ne tardèrent pas à s'échapper de ce cimetière improvisé et, étant donné



Chapelle de Lawjale.
Juin 1934. — Cliché E. Detry, Saint-Josse-ten-Noode.

que les *lum'rottes* sont, selon la croyance populaire, des âmes d'enfants morts sans baptême, on donna, à ces manifestations, les significations les plus extraordinaires.

Sur le coup de deux heures de l'après-midi, s'engagea le combat de cavalerie, entre le 10^e hussards prussien et l'avant-garde française, formée de deux escadrons de dragons d'Exelmans.

Reculant devant un ennemi supérieur en nombre, les Français se replièrent et, évitant l'embuscade leur tendue dans les bois vers le Nord, par les deux bataillons prussiens, contournèrent ces bois, en prenant la direction de l'Est et gagnèrent Louvranges et Dion-le-Mont.

Bien plus, une vingtaine d'années plus tard, des habitants des environs prétendirent avoir vu rôder, la nuit, sur ce champ de morts, une jolie jument blanche, *Désirée* elle-même, la monture préférée du grand Empereur. On entendait ses hennissements que le vent emportait à une assez longue distance et un audacieux qui s'était avancé de ce côté, en avait reçu des ruades répétées ; nul ne passait plus par là, dès la tombée de la nuit et le mystère eût continué à planer longtemps sur ces apparitions, si un homme des Bruyères ne s'était attardé un soir à Wavre et n'y avait bu plus que de raison, au point qu'il oublia que *Désirée* revenait pleurer les soldats de son illustre Maître et était fort dangereuse. Il se trouva ainsi, vers minuit, face à face avec elle ; il esquiva les premières attaques de la jument, mais pensa alors à se défendre et envoya, dans la direction de la tache blanche, son bâton-fourche qui se planta dans l'une des pattes de l'animal. Le sang jaillit et du coup la bête fringante reprit sa forme première, celle d'une jolie

Pendant ce temps, les Prussiens rejoignaient le gros de l'armée à Wavre ; leurs deux canons ne purent parvenir au lieu du combat, par suite du mauvais état des chemins et, des Bruyères, ils filèrent avec leurs caissons, sur Mousty en dévalant la vieille route de Tirlemont à Nivelles et traversèrent à gué le Ry Angon, à Ruchaux.

(Il y a une trentaine d'années, des bucherons en creusant la terre au pied d'un arbre qu'ils devaient abattre près de Lawjale, découvrirent des débris d'armes blanches).

Le surlendemain, repassèrent, en ces endroits, les troupes de de Grouchy, troupes qui, après la défaite de Napoléon, à Waterloo, rentraient précipitamment dans leur pays. Elles réquisitionnèrent gens et bêtes de somme, pour évacuer leurs blessés. C'est ainsi que mon bisaïeul maternel, Pierre-Joseph Saublens, de Ruchaux, alors âgé de 43 ans et père de famille, fut forcé de conduire un chariot attelé de cinq chevaux, le tout appartenant au fermier Debroux, de Profondval ; il ne devait revenir au pays que deux ans plus tard, ramenant son attelage encore en bonne forme. Il était allé jusqu'à Lyon et, au retour, avait fait, de ville en ville, du charriage pour pouvoir nourrir ses chevaux et se sustenter lui-même. Il racontait qu'il avait failli être pris, à l'aller, par les Prussiens, près de Namur ; il vantait les populations et les soldats français dont les délicates attentions avaient adouci ses tribulations.

jeune fille, enfant de *pètrons* (1) de Blocry ; elle était blessée à un bras.

Cette jeune fille était tombée amoureuse du fils du gros *sinci* (fermier) de *Lawjale*, mais ses parents s'opposaient à toute relation, voulant sauvegarder la bonne répu-



Chemin du Blanc Tchfau. A droite, au dessus du talus, est la faie (du côté ouest) du verger de la ferme de Lawjale.

Juin 1934. — Photo E. Detry, Saint-Josse-ten-Noode.

tation et l'honneur de leur famille ; de son côté, le riche fermier n'aurait pu admettre une mésalliance.

Elle était fort triste la pauvre et elle dépérissait à vue d'œil.

(1) *Pètron* : petit cultivateur ne se servant que de vaches pour son exploitation agricole.

Une fois qu'elle quittait la chapelle (1) qui se trouve au Nord de la ferme de *Lawjale*, chapelle où elle allait souvent prier pour obtenir la réalisation de ses désirs, elle rencontra, dans le chemin creux, une vieille femme toute déguenillée, coiffée d'un sac en manière de capuchon, au visage gris et tout ridé, avec des yeux cerclés de rouge et la bouche édentée et gluante ; c'était une sorcière qui lui



Le champ de bataille. Vue prise du Sud vers le Nord. De gauche à droite : au fond, têtes de pommiers du verger de la ferme de *Lawjale*, puis les sommets des grands arbres du bois vers *Louvrange*s ; au milieu, deux ormes à moitié secs ayant poussé le long de la chaussée de Bruxelles à Namur. Juin 1934. — Photo E. Detry, Saint-Josse-ten-Noode.

proposa de conclure un pacte avec Satan : chaque soir, elle serait transformée en une magnifique cavale blanche et, par ses hennissements, elle pourrait attirer, vers elle, le jeune fermier, grand amateur d'équitation. Dans sa détresse immense, elle accepta ; c'est à l'occasion d'une de ses tentatives, qu'elle fut blessée par l'ivrogne.

(1) Cette chapelle consacrée jadis à N. D. des Affligés, l'est actuellement à N. D. de Lourdes. Elle avait été, m'a-t-on dit bien de fois, élevée pour le salut des soldats tués près de là, le 18 juin 1815 ; mais elle est déjà indiquée sur la carte du comte de Ferraris (1777).

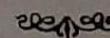
Ce dernier perdit aussi du coup, dit-on, l'usage de la parole ; il ne recouvra celle-ci que longtemps plus tard, sur son lit de mort ; c'est seulement alors que le mystère fut percé définitivement.

Après la triste aventure, on n'entendit plus jamais les hennissements qui avaient tant brouillé la tranquillité des habitants.

L'endroit où fut blessée la belle amoureuse, s'appelle encore *Au blanc Tchfau* et la chapelle dont il est question plus haut, entendit bien souvent, par la suite, les prières d'autres âmes en peine d'amour.

Ruchaux, août 1934.

AD. MORTIER.



Onomastique : Baudelaire.

Les problèmes onomastiques sont, comme les *cross words*, susceptibles de plusieurs solutions.

Quand vous rencontrez un monsieur « *Lévêque* », vous ne perdez rien à faire l'hypothèse que son ancêtre éponyme était le bâtard (ou l'employé) d'un évêque, ou qu'on lui a donné ce surnom à cause de son air grave ou de son goût pour les vêtements violets. Mais il se peut tout aussi bien que ce nom n'ait vraiment rien à faire avec l'épiscopat, car le nom polonais Lewek (de Lévy) a pu parfaitement donner « *Lévêque* » en terre française et ce sera dans beaucoup de cas la traduction la plus probable. *Garçon* est le mot français « garçon », ou le mot hébreu *garson*, exilé. De même *Seiffer* est aussi bien une des formes de Siegfried (Seiffert, Seuffert, etc. — d'après Bähnisch — *Die deutschen Personennamen* 1914), que l'hébreu séfer, livre. Et *Mayer* est le mot allemand correspondant à *mair* (dérivé du latin *major*) — ou un participe hébraïque signifiant « le brillant » (Dr. Rudolf Kleinpaul — *Die deutschen Personennamen* — 1916).

Voyons maintenant *Baudelaire*.

M. Boisacq en a donné une explication ingénieuse à la séance du 8 novembre 1931 de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques : « M. Boisacq fait une communication au sujet de l'étymologie des noms Baudelaire et Cattier. Il rattache Baudelaire à l'allemand Pautler ; la famille Baudelaire venait d'ailleurs de l'Est. Quant à Cattier, en wallon Caty, il le rattache au latin Cathari ».

Je ne connais que ce compte rendu, mais son texte indique bien que M. Boisacq ne présente pas sa traduction comme possédant la certitude historique. C'est une *hypothèse*, une solution, qui n'interdit pas la présentation d'autres systèmes.

Voici deux petites jongleries, sans prétention, sur le même thème :

I. — *Explication par l'héraldique nobiliaire.*

En héraldique, une *badelaire*, c'est une épée recourbée. Cela ressemble rudement à *Baudelaire*. Mais est-il possible qu'un nom de famille soit le nom d'un meuble héraldique ?

Il y a des armoiries parlantes, mais là c'est le meuble héraldique qui est choisi d'après le nom pour constituer un « rébus » : si le roi anoblit M. Dupont, il lui donne des armoiries avec un pont ; M. Leloup reçoit un loup et M. Lebrun se voit décerner... une montagne de khaki « au naturel ».

Le cas contraire existe aussi, quoique ce soit très rare. Exemples possibles : les noms de famille Cotterel, La Hamaide et Morel. En héraldique, un *cotterel*, c'est un coutelas de grande dimension : la *hamaide*, = trois fasces diminuées alésées, dont la dernière est ordinairement affaissée à son bord inférieur ; le *morel*, c'est un heaume clos ou casque de tournoi.

Dans l'Annuaire de la Noblesse belge, de 1880 (article non signé dont l'auteur est Edgar de Marneffe) il est expliqué que le nom des *Noiron d'Arvennes* qui, au moyen âge, portaient pour armoiries celles des Marneffe, avec la différence que l'argent y est remplacé par le sable, pourrait être une allusion à cet *écu noir*, noirci sans doute pour distinguer une branche séparée du tronc principal et, sinon sortie du clan, du moins arrivée à une espèce d'autonomie morale, le rêve de chacun à cette époque étant de « briser », pour devenir « chef de nom et d'armes ».

Comme *cotterel*, la *hamaide* et *morel* (noms de famille du Tournaisis), le terme héraldique *badelaire* a pu donner naissance à un nom de famille (1).

(1) On pourrait encore ranger parmi les noms de famille d'origine héraldique : *Lanesweert* (long sabre) — à moins que ce ne soit un surnom, — *Cornet*, *Busine*, et *Le Grelle*. Ces trois derniers peuvent être des noms d'instruments de musique anciens, qui auraient figuré dans des blasons. On lit dans la Chanson de Roland :

« Si fait suner (sonner) ses cors et ses buisines (buccines) et au vers 1454 :

Peut-on l'identifier à *Baudelaire* ? Indiscutablement.

Car si en héraldique on ne connaît que *Badelaire*, la langue générale a connu toute une série de variantes dont l'une est *baudelaire*.

Le dictionnaire de La Curne de Ste. Palaye ne donne que *badelaire* et les variantes *badeladre* et *baselarde*. Mais le « Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^{ème} au XV^{ème} siècle » par Godefroid, contient exactement ce qu'il nous faut :

« *Badelaire*, badelare, *baudelaire*, baselaire, bazelaire, basselaire, sorte de sabre ou de cimenterre, coutelas.

« Un petit coutel portatif appelé *baudelaire* (1415, Archives J. J. 168 pièce 339). La langue du blason a gardé *badelaire* pour désigner une épée courte, large et recourbée.

« Hanin de Biaumont et Wille de Biaumont, frère, le navrerent et batirent de *badelaire* (1300, Reg. aux playes de loy, f° 60, Arch. Douai).

« Affiloient cimenterres, brands d'assier, *badelaires* (Rabel. III).

Nicollas Gilles, parlant de Charles le Chauve : « toujours avoir a son costé un grand *badelaire* turquois... (Faucet, Orig. des cheval, arm. et hér. II ; 1).

Tout cela est couronné par une affirmation en trois mois : « *Nom propre, Baudelaire* ».

II. — Explication par l'héraldique d'auberge.

Les vieilles enseignes, si savoureuses, ont donné naissance à des noms de quartier : le Chat, le Vert Chasseur, à Uccle ; Ma Campagne à St. Gilles, à des noms de hameaux : Noir Jambon, et à des noms de famille : Vertcheval, Blampain, Rotschild.

A l'époque où l'on ne savait pas lire, tout n'en allait que mieux, car au lieu de porter un numéro bête, les maisons portaient un symbole : l'ancien hotel de ville de Liège

« VII milie graisles i sunent la menee »

(Sept mille clairons sonnent la charge).

Mais voici un texte où nous saisissons « la main dans le sac », l'héraldique en train d'éliminer un nom de famille en le remplaçant par celui d'une pièce héraldique : « Symon de Lantremange dit de *healme* » (heaume) testament de Godefroid de Marneffe, 1482.

s'appelaient « la Violette », vu que sa façade se distinguait par une violette. Voyez sur la Grand'Place de Bruxelles les maisons du Cygne, du Renard, des Brasseurs, où le symbole sculpté dans la pierre est reconnaissable de loin. L'absence pratique de l'alphabet a créé un art, comme en Égypte et au Mexique. D'après un ouvrage paru il y a une vingtaine d'années, l'immense ville de Tokio ignorait encore les numéros, et les facteurs s'y retrouvaient très bien.

L'ancêtre « éponyme » de Baudelaire était peut-être un armurier, tenant une boutique « A la Baudelaire », avec une *baudelaire* peinte, ou, mieux encore, en acier, véritable, — comme la vieille auberge de Forest « A la Grande Lampe », où une grosse lampe carcel pend aux corbeaux du toit.

III. — Explication par la toponymie.

Nous n'avons pas épuisé toutes les possibilités : Baudelaire pourrait être un nom de lieu passé à une famille.

On ne le trouve pas comme tel dans le « Dictionnaire des Postes », mais il y a actuellement en France : la *Baudelière* (Mayenne), la *Baudelière* (Loir-et-Cher), la *Bodelière* (Maine-et-Loire), *Badelière* (Rhône).

Pour un toponymiste, Baudelaire apparaît immédiatement affecté de ce suffixe *laire*, assez mystérieux, dont M. Auguste Vincent dit dans : « Les Noms de lieux de la Belgique » (1927) : « *Lare*, mot germanique dont le sens est probablement « endroit vide ». Les noms en *la(e)r* se rencontrent en Allemagne (où leur aire s'arrête à l'est de la *Wesergebirge* et au Harz, et au sud, à une certaine distance du Main, en Hollande, dans la Belgique flamande, en Wallonie et dans le Nord de la France (jusqu'au nord du département de Seine-et-Oise : Maffliers.

... « Dans la région wallonne, *lare* devient *ler*, *lers*.

Ex. : Anlier (en 1065 Anslaro), Baulers (en 877 Bolarium), Beclers, Berlaere, *Bottelaere* (en 1108 Bottelar), Couckelaere, Edelaere, Hoeylaert (en 1186 Holar), Longlier, Mellier (en 763 Maslario), Roeselaer (en 1002 *Roslere*), Rotselaer (en 1140 Rochelar), Roulers (822 Roslar), Stafflers ».

Aucun exemple là-dedans où l'on ait noté *laire*, mais cette graphie peut facilement surgir, car elle représente

pour une plume française le même son que le *lere* de Roslere.

Et il y a dans cette liste un nom qui ressemble à « Baudelaire » : c'est *Bottelaere*.

Ce n'est pas le seul nom de ce type en pays germanique.

Consultons Foerstemann (Altdeutsches Namenbuch (3^{ème} édition, éditée par Jellinghaus, 1913) :

Il donne (verbo LARI) : *Buteslara* (12^{ème} siècle), Butlar, *Bottelaere* (9^{ème}).

Quant au sens du mot *lar*, c'est une autre question : « Il est presque sûr que *Lari*, *Hlari* et *Leri* sont le même mot ». Grandgagnage (ce vieil auteur qui écrivait en 1855), aurait été le plus près de la solution en proposant l'anc. ht. allemand et vieux saxon *lâri* = allemand *leer* (vide), de sorte que *lâri* indiquerait une région déserte (comparez aux noms en *öd* du sud de l'Allemagne (*öde* = désert). Il y a aussi les théories de Lohmeyer, Gallée, Arnold, qui pense à l'anc. saxon *hlior*, (Wange = joue, dans le sens d'herbages sur une colline). On a songé au nordique *hladr*, hutte, à l'irlandais *lâr*, aire. J. Schnetz dans « Das Lâr-problem » 1913, propose l'anglo-saxon *laês*, lieu herbager.

Voilà pour le *-laire* de Baudelaire, mais pour *Baude-*, y a-t-il en toponymie une racine *Bod* ?

M. Auguste Vincent n'en patronne aucune.

Pour Èrembodeghem, il signale la forme la plus ancienne Herenbaldeghem en 1125, ce qui exclut la racine *bod* (il est vrai qu'en 1148 on trouve déjà Èrembodeghem, de sorte que *bald* pourrait n'être qu'une graphie, comme Hérentaux pour Herenthals, application naïve d'une règle de la grammaire française ! !)

Pour *Baudeloo*, il y a en 1200 Baudeloe, 1244 Bodeloo (pas d'explication proposée par M. Vincent) ; pour *Baudesel*, on trouve : 1348 Badressain, 1506 Batresain, 1510 Baudcet (sans explication). *Baudour* reste sans explication. Pour Baulers, qu'on croirait être la contraction d'un nom analogue à Baudelaire, M. Vincent propose le nom d'homme Ballo, sur la foi des formes : 877 Bolarium, 897 Ballaria, 1059 Basleis, 1225 Baller, tandis que pour *Bottelaere* (en 1108 *Bottelaer*) il propose le nom d'homme *Boto* ;

Ballo serait de même la racine de Baulet : en 868-69 Baslin, plus tard Ballin.

Pour *Bodeghem*, pas de traduction proposée ; pour *Bodeux* (946 Boldaci, 953 Boldau, 1085 Baldou), M. Vincent propose *Baldo*.

Au total : aucun de ces noms qui semblent avoir en commun une racine *Bod* — ou *Baud* — ne la contiendrait en réalité. Ce qui n'empêcherait pas *Bottelaere*, « le lieu vide où s'est installé Botto », d'être l'équivalent de Baudelaire.

Förstemann, lui, découvre en Allemagne 3 racines *Bod* différentes, et une quatrième racine *Bodam*.

Il y aurait : 1° *BOD*, ordre, invitation, dans Botvelton (979) ; 2° *BOD*, racine de signification inconnue dans Bodibriga, 4^{ème} siècle = Boppard ; 3° *BOD* et *Bôd*, nom de personne, Bodi, Boda, Bodo et Buto : Botteskerke (1101), Botesheim (1031), *Budiclar*, (11^{ème} siècle).

Tombons en arrêt devant *Budiclar* : si le *c* ne sert qu'à noter un son guttural écrit ailleurs *h* = Budihlar, voilà encore un équivalent possible de *Baudelaire*. On trouve aussi en 1151 *Botlereshusen*, qu'on pourrait traduire sans trop plaisanter « la maison de Baudelaire ». Il y a aussi *Butileshusa* (10^{ème} siècle), Botalastat (8^{ème}), Botelesdorf (12^{ème}), Boteliniswilare (12^{ème}).

Quant à la racine *BODAM* = Boden, sol, fond, aire, elle se trouverait dans le nom de la Bode, affluent de la Saale (9^{ème} siècle : Bada).

Au mot *LARI*, Förstemann donne *Buteslara* (12^{ème} siècle), Butlar, sans proposer d'étymologie pour la première partie du mot.

Totalisons : la toponymie germanique nous donne quatre fois l'équivalent possible de Baudelaire : *Bottelaere*, *Budiclar* (11^{ème}) — en Toxandrie, — (serait-ce Boterlaer ?) — *Buteslara* (12^{ème}) — Butlar, et *Botleres-husen*.

Ce dernier nous rapproche du *Pautler* proposé dans l'étude de M. Boisacq.

Et cela mettrait tout le monde d'accord : complétant le travail de M. Boisacq, nous dirions, non pas que Baudelaire *vient* de Pautler, mais qu'il est *parallèle* à Pautler (ainsi que l'anglais Butler ???), Pautler provenant d'un

nom de lieu de signification analogue, et ne pouvant provenir que d'un nom de lieu, car il n'a pas de sens dans la langue vulgaire : ce n'est pas un nom de métier comme Scher-er (tondeur), ni un sobriquet comme Schel-er (loucheur) : il n'y a pas de verbe *paulen*, que je sache.

Il y a aussi *er* indiquant l'apparement à un lieu : Fischbacher = l'homme qui habite au Fischbach. Dans des noms comme Seidler, Treutler, la finale est *er* et non *ler*, comme on serait tenté de le croire : *ler* n'existe qu'en toponymie.

Comme il n'y a pas de verbe *paulen*, on ne peut pas avoir Pautl-er, onomastique, mais bien Paut-ler, toponymique.

A moins que Pautler ne soit tout simplement la *germanisation* de Baudelaire. Comme les Baudelaire étaient de l'Est, certaines branches de la famille ont pu passer en territoire allemand.

Avantage moral de notre système : nous rendons Baudelaire à la « race » française. Il cesse d'être un Allemand francisé, comme le voudrait M. Boisacq.

Et cela se concilie beaucoup mieux avec cette fine sensibilité.

Quant à l'état social de ses aïeux, si « Baudelaire » vient d'une enseigne d'auberge ou d'armurier, c'étaient des bourgeois. C'est l'explication la plus simple, et par conséquent la plus probable.

Si ce nom est d'origine héraldique ou toponymique, Baudelaire représente une de ces familles trop anciennes pour faire partie de la noblesse officielle. Dans chaque village du Condroz et de la Hesbaye on trouve quelques descendants de ces lignages qui ont été recouverts aux XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles par les alluvions nobiliaires nouvelles (sans parler du XIX^{ème} siècle), comme les chefs nègres par les envahisseurs blancs. C'est la vieille noblesse indigène, qui ne va plus à la Cour depuis le moyen-âge, si tant est qu'elle y ait jamais été, car la noblesse du moyen-âge était essentiellement antiroyaliste (voir Hanoteaux : « La France en 1614 ») : c'est qu'elle régnait dans la mesure où le pouvoir central ne régnait pas.

ALPHONSE DE MARNEFFE.

29 septembre 1932.

Pèlerinages hennuyers d'aujourd'hui et d'autrefois

D'après une étude que j'ai publiée, le 15 mai 1928, dans la *Vie Wallonne*, on peut constater que dans chaque ville et pour ainsi dire, dans chaque village, il existe un très grand nombre de reliques de Saints auxquels les humains vont porter leurs hommages et leurs offrandes pour se guérir, eux et leurs animaux domestiques, de la multitude des maladies qui les accablent. Car si chacun considère avec raison que la santé est une richesse inappréciable, le paysan estime en outre que la maladie et la mort de ses troupeaux, c'est pour lui la ruine irrémédiable. Aussi voit-on que le saint le plus invoqué au pays d'Ath est saint Servais, guérisseur du bétail et des chevaux, dont une cavalcade impressionnante se rend à Stambruges le 13 mai de chaque année.

Parmi ces saints il en est de bizarres, tel ce Saint « Fade » à Ath, dont j'ignore même le véritable nom, auquel on envoie, par moquerie, ceux qui sont atteints de paresse.

De tous, le plus renommé et de longue date, non seulement dans le Hainaut, mais partout ailleurs, notamment à Nivelles, où on l'invoque en la collégiale de Sainte-Gertrude, est Saint Ghislain, vieux et célèbre personnage qui fonda l'abbaye d'Ursidungus, à laquelle il donna son nom, comme à la villette qui se développa autour d'elle. Et cette renommée ne date pas d'hier ; nous verrons bientôt qu'elle existait déjà au Moyen-Age ; et elle n'est pas près de s'éteindre ; elle durera aussi longtemps qu'il y aura des enfants et qu'ils souffriront de convulsions.

Mais les sanctuaires les plus en vogue, ce ne sont pas ceux des saints, même de St. Servais, de St. Ghislain ou de St. Druon à Sebourg, pour les hennuyers de la frontière française, ce sont ceux consacrés à la Vierge Marie.

Il en est de fameux et connus dès le XVI^e siècle au moins, qui attirent la grande foule lors des fêtes de la Vierge et de nombreux pèlerins individuels chaque jour de la semaine : ce sont ceux de N. D. de Tongres, de Bonsecours, près de Péruwelz, du Buisson à Oeudeghien, de la Fontaine à Chièvres. Il en est de moins importants quoique très fréquentés encore ; ce sont ceux des Notre-Dame du Caillou, à Meslin-l'Evêque, de Bonne Espérance, de Baugnies, de Cambron, du Rempart, à Charleroi, de Miséricorde, à Familleux et à Marchienne-au-Pont, du Moulineau, à Ghlin, de Bon-Vouloir, à Havré, du Mont-Serrat, du Pilier, de Hon, de Messines à Mons, de la Conception, à Nimy-Maisières, de la Tombe, près de Tournai, de Wasmes, tous décrits dans : Dereume, les Vierges miraculeuses de Belgique. Ajoutons N. D. de Lorette, N. D. de Délivrance, N. D. de la Bonne Mort, N. D. du Rémède, à Ath et trois N. D. de Bohème, à Quevaucamp, à Belœil, à Bouvignies.

L'histoire de ces sanctuaires les plus célèbres : Tongres, Bon Secours, Chièvres, du Buisson, a été écrite au XVII^e siècle. La plus ancienne est celle de Robert de Hautport, en 1602. N'en peut-on pas conclure que le culte Marial s'est surtout développé au XVI^e siècle, par réaction contre l'hostilité protestante vis-à-vis de la Vierge, et au XVII^e siècle sous l'impulsion des archiducs Albert et Isabelle ? C'est encore aux Espagnols que nous devons l'introduction en notre province de plusieurs Vierges honorées dans leur pays : N. D. du Mont-Serrat, à Ath et à Mons, N. D. del Pilar, à Mons et à Salles.

On se confirme dans cette opinion lorsqu'on lit les comptes des Comtes et Comtesses de Hainaut, de 1229 à 1333, édités par le Docteur Smit, à Amsterdam, en 1924. On y cite bien N. D. de Cambron, la mère-Dieu de Liège (Liesse), en France : N. D. de Senlis, mais aucune de celles qui au XVII^e siècle seront vénérées au plus haut point. Et cependant la Comtesse Jeanne de Valois, sœur du futur roi de France, Philippe VI, et épouse de Guillaume I, de Hainaut, ne manquait pas de dévotion. Partout où elle passe elle fait des offrandes aux reliques, et, lorsqu'elle ne se rend pas elle-même en pèlerinage, souvent avec ses filles elle y envoie quelqu'un par procuration, comme cela se pra-

tique encore de nos jours, où ce voyage s'appelle, comme aujourd'hui « le voie ».

En 1319 elle se rend, un dimanche de mai, avec ses filles, du Quesnoy à Vicogne, en pèlerinage.

En 1326 elle envoie Baudekin pour porter « à la candelle d'Arras » les 40 sols par an, que messire et madame y doivent.

Elle paie 23 livres 5 sous 6 deniers à Marescaux l'orfèvre pour cinq marcs d'argent qu'il mit en l'image que madame envoya au couvent de Morselle. Elle offrit aussi un cœur en argent à l'image de la Vierge à Cambron.

Le jour de Paques fleuries 1326 elle paie 13 florins à un pèlerin à cheval envoyé à Saint-Louis (église des frères mineurs) à Marseille et un florin « à make » valant 33 sous 6 deniers pour son offrande à Saint-Louis.

Elle fait des offrandes à Saint Nicaise, à Reims, et surtout à Saint-Fiacre. Elle aide pécuniairement de pauvres pèlerins : 17 s. 9 d. à la femme Heynekin et une autre qui devaient aller en pèlerinage à « Ays » (Aix-la-Chapelle), de même quatre sous à une béguine de Harlem.

Elle fait une offrande de 18 sous à Saint-Rombaut à Malines et paie 4 livres 9 s. pour une image de cire à écus donnée à Saint-Rombaut, au nom de Louis. C'était son fils qui devait mourir âgé de moins de deux ans.

La veille de Pentecôte, 53 s. 8 d. pour donner aux reliques à Cambron, et 8 s. 11 d. pour offrandes à N. D. de Cambron. « Entours le saint-Pierre auoust entrant à Muchet alant en pèlerinage à Cambron pour Loys, pour ses despens et offrandes, 8 s. ».

Le jour de l'Assomption Notre-Dame à Maître Nicole « délivrait pour les despens à aller en aucun pèlerinage leur medame l'envoia : 40 s. 6 d. ».

Du 25 août 1325 au 24 août 1326, nous relevons encore les postes suivants : 16 s. donnés à la femme Jacquemin Domont, pour son mari qui mourut « en la voie de Saint Jacques », où il était pèlerin pour madame ; 16 s. aux Guillemins de Wallaincourt (Wadelincourt, arr. d'Ath) ; 32 s. le dimanche après la fête Saint-Martin (en hiver 1325), à Madame pour aumônes à aller de Valenciennes à Saint-Amand en pèlerinage et pour offrandes ; le

mardi après la Sainte-Luce (1325) à madame pour aumônes « en le voie de Saint-Mort (St. Maur, à l'O. de Paris) 20 s. ; 2 florençois de 39 s. à Madame le jeudi après la Saint-Grégoire (1326) pour donner aux reliques à Saint Ethon de Dompierre (près Avesnes) ; le samedi après la fête Saint-Marc, pour « le voie de Saint-Amand, lorsque madame y alla en pèlerinage : 41.12 s. 6 d. ; le samedi après la fête de Saint-Barnabé (juin 1326), 8 s. à une femme qui avait le mal Saint Guelin (Quélin = Quirin) ; le Jour Saint-Luc (1325), à mademoiselle pour faire son offrande à Notre-Dame à Saint-Amand, où elle alla en pèlerinage : 19 s. ; 10 s. le mercredi après la fête Saint-Martin à Mère Pasque « pour le contrepoids (1) et l'offrande Loys, no demisiel » à Saint Druon (de Sébourg, où est son tombeau).

En 1327, Jakemes de Benenges, receveur du Hainaut donne 30 livres, le jour Saint Gillain « pour le voie medame d'aler en pèlerinaige à Cambron, à Saint-Gillain et ailleurs ».

Encore 60 livres, le jour du Grand Carême, à Valenciennes, pour pèlerins envoyer pour medame ».

Le jeudi après la Saint-Remi, la comtesse partit de Valenciennes avec sa fille, Philippine, qui allait bientôt épouser Edouard III d'Angleterre, et son fils, Guillaume ; ils allèrent à Saint Ghislain où ils restèrent le vendredi, soupèrent à Mons et furent tout le samedi à Cambron. C'était selon toute apparence, un pèlerinage pour Louis, resté à Valenciennes, avec sa jeune sœur Isabelle.

Le 19 mars 1328 Roger le Chambellan (Cambrelenc) reçoit sept florences valant 9 livres 10 s. pour « aler de Valenciennes pèlerins à Saint-Thumas de Cantorbie ». (St. Thomas de Cantorbéry).

Et 6 l. 3 s. à Godefroid Luissier allant à pèlerins « de Valenciennes à Paris et à Saint Fiacre ».

On voit que la pauvre mère ne savait plus à quel saint se vouer.

Et comme, d'autre part, elle était enceinte d'un enfant qu'elle devait perdre en couches (2), elle faisait venir

(1) D'un autre texte, où il s'agit de contrepoids de Guillaume, le fils aîné, il résulte qu'il faut comprendre par ce mot un don de blé équivalant au poids de celui pour qui l'on sollicite l'intercession du Saint.

(2) Jehan.

de Nivelles des reliques et la ceinture de Sainte-Gertrude. « Le jour Saint-Martin pour remener de Valenciennes à Nyvelle le cheval dou capelain Saint-Gertrud ki porta reliques : 5 s. 8 d. ». — « Entour Saint Nycolai donné à un prestre de Nyvelle pour ses despens à porter le coroye Sainte-Gertrud à medame : 12 s. ».

Elle envoie encore Marien, qui est à Madame des Marlis, en pèlerinage à Saint-Fiacre, et fait, à l'Assomption, son offrande à Saint Jacques et aux reliques à Saint-Ethon.

Le jour de saint Ghislain, elle se trouve à Saint-Ghislain et donne 75 s. pour offrandes ; « item pour le contrepoids (voir plus haut) de lui, de medemisiel et de medemiselle Isabiel et Loys : 28 s. ; à Medemiselle et à Willaume pour offrandes : 17 s. ».

Le dimanche suivant, à Cambron, pour offrandes : 6 florences.

On remarque combien est grande sa dévotion pour N. D. de Cambron et pour Saint-Ghislain, mais on ne le constate pas pour d'autres sanctuaires du Hainaut actuel.

Le 6 mai, elle se rend à Nivelles et y offre à Sainte-Gertrude : 5 florences valant 6 livres 17 s. 16 d.

Le mardi de la Pentecôte à Saint-Aicard, à Haspre, pour son offrande 2 florences de 55 s. ; item « au viel homme ki loye de le chaîne : 10 s. Il s'agit sans doute d'un usage analogue à celui de la ceinture de Sainte-Gertrude.

Le même jour, à un pèlerin pour aller du Quesnoy à Cologne, aux Trois Rois, 4 florences, et pour son offrande, 3 florences, valant : 9 l. 12 s. 6 d.

Le samedi après la Division des Apôtres, à Verberie, à un cornet (petit cor), où il y avait des reliques : 10 s.

A un pèlerin de Zélande qui allait à Saint-Jacques, madame donne 13 s. 6 d. Le vendredi après « la St. Betremieu », la Saint Barthélemy, à un petit enfant qui était pèlerin à Cambron, donné par madame : 8 s.

Puis ce sont, pendant son séjour au bois de Vincennes, des pèlerins qu'elle envoie, par Lagny, à Saint-Fiacre, près de Meaux, ou à Saint-Maur, ou encore à Saint-Denis ; cinq livres de cire « Ki ardi devant nostre Dame à Senlis » ; le jour des Croix (Rogations) aux reliques à Sainte-Croix, à Cambray : 12 s.

C'est encore sans doute en un pèlerinage qu'elle offre une torche de cire, pesant 178 livres, à 34 d. la livre (25 l. 15 s. 6 d.) et une autre torche, pesant 180 livres, à 7 sous la livre (28 l. 10 s.) (Comptes du 12 janvier 1332 au 10 janvier 1333).

En somme, on a pu constater que Jeanne de Valois, princesse française, et qui, après le couronnement de son frère Philippe, comme roi de France, fit de longs séjours à Paris, avait surtout conservé un culte pour les saints de sa patrie. Dans son comté de Hainaut, elle semble ignorer les Vierges miraculeuses de Hal, de Tongres, de Bonsecours, de Chièvres. Elle ne manifeste une vive dévotion que pour saint Ghislain, qu'elle invoque en faveur de son fils Louis et pour Notre-Dame de Cambron. C'était l'époque où le juif Guillaume commettait son sacrilège à l'abbaye et c'est en 1326 que son mari, le comte Guillaume, présidait, au rempart du Parc, à Mons, au combat singulier entre le sacrilège et le maréchal Jean Lefèvre, des Estinnes.

J. DEWERT.



Impasses.

Les lecteurs de cette revue auront pris grand plaisir à la lecture de la substantielle étude de M. Verniers sur les impasses bruxelloises. Pour ma part je l'ai examinée avec une vive attention et j'estime qu'elle suggère beaucoup d'idées. Qu'en est-il à ce sujet dans les villes de province ? Et je pense à la petite ville d'Ath. Bien qu'entourée d'une enceinte comme la ville de Bruxelles, elle ne s'est pas sentie à l'étroit à l'intérieur de ses murs. Les quelques impasses qu'on y rencontre remontent aux XVII^e et XVIII^e siècles et n'ont pas pour genèse, comme à Bruxelles, l'accroissement de la population et la plus-value foncière. Lorsque la population s'accroît au XIX^e siècle, elle se répand, grâce au démantèlement de 1860, le long des chaussées de Bruxelles, de Mons et de Tournai.

La cause génératrice de plusieurs de ces impasses est l'ambition qu'ont toujours ressentie les riches propriétaires d'arrondir leur patrimoine et de le clôturer afin d'être chez eux. C'est cette psychose qui a fait disparaître ou détourner, de nos jours, tant de sentiers et même de chemins qui traversaient des parcs que l'on a ceints de murailles ou des bois particuliers dont on a voulu faire une réserve de chasse.

A Ath, les gros propriétaires furent surtout les trois couvents d'hommes : Récollets, Jésuites, Capucins qui parvinrent à englober dans leur jardin une partie de la rue qui le coupait en deux et amenèrent ainsi la création d'impasses.

Les Frères-Mineurs de l'Observance, dits aussi Cordeliers, et plus tard Frères Récollets, s'établirent à Ath en 1446, dans la rue qui porte encore le nom de Récollets. En 1705, ils obtinrent du magistrat l'autorisation d'agrandir leur jardin en le tirant jusqu'au pied du rempart. Ils furent aussi autorisés à fermer et à occuper une partie de la rue Gamberfosse qui n'est plus depuis lors qu'un cul-de-sac. La rue Gambartfosse (1284), Gambomfosse (1398), Gambaufosse (1435), Gamberfosse (1626), Cambrefosse (1735-1839), Camberfosse (1693, 1867), ne prit le nom d'impasse Camberfosse qu'en 1866.

La rue Camberfosse se rattachait en équerre à la rue de derrière les Récollets (1676, 1735). En 1705, celle-ci fut aussi englobée en partie dans le couvent des Récollets. Il n'en est plus resté depuis lors qu'une impasse appelée au XIX^e siècle impasse de la Filature, à cause d'une filature de soie et de lin qui s'est établie sur l'emplacement du couvent des Récollets.

Les Jésuites, entrés à Ath en 1621, s'établirent en troisième lieu à la rue du Sac-Troué ; leurs bâtiments s'étendaient jusqu'à la Dendre (rue le long de la rivière, depuis rue de Dendre). Leur jardin était autrefois partagé par une rue qui servait de communication entre la rue du Noir Bœuf et celle du Sac Troué : « Leur influence grandit peu à peu, écrivait en 1876 l'archiviste Fourdin, et grâce à l'obséquieuse condescendance du magistrat de l'époque, ils obtinrent, chose inouïe, la concession d'une rue presque entière, qu'ils englobèrent dans leur jardin, et dont on réclama plus tard, mais en vain, la restitution ». L'extrémité de cette rue, dans la rue du Noir Bœuf, porta les noms de rue Beugnies (1642, 1649, 1775), « la petite rue » (1676), cul de sac des Jésuites (1805 et plan cadastral de Popp), en 1839 et aujourd'hui impasse des Jésuites.

Les Capucins avaient établi leur couvent à la rue des Hauts-Degrés, sur une partie de la caserne actuelle et quelques maisons en aval. Leur jardin s'étendait jusqu'à la rue des Bouchers (1672). Avaient-ils aussi englobé dans ce jardin une partie d'une ruelle qui passait derrière leur couvent ? Nous l'ignorons, mais on trouve, rue des Bouchers, une impasse vulgairement dite des Capucins, qui en 1775 portait le nom de ruelle Maroille et au XIX^e siècle d'impasse Maroille.

Voyons quelques formes employées avant le XIX^e siècle pour désigner les impasses.

Une rue venait du Pont-Carnaille et s'appelait rue du sac parce qu'elle formait un cul-de-sac au sud (1405). Quand la voie fut percée, elle s'appela, par une même métaphore « rue du Sacq troet » (1500), nom qu'elle garda jusqu'en 1866 où elle fut réunie à la rue des Ecriniers. Celle-ci commençait à la rue de Nazareth, près du carrefour de la croix Gaillart. Elle portait en 1435 le nom de

Nouvelle rue du sac près de la croix Gaillart ; en 1642, elle portait déjà celui de rue des Ecriniers, ou des ébénistes.

Une petite rue allant de la rue de Tournai à la rue de Brantignies, fut d'abord un cul-de-sac. On l'appelait en 1483 rue Coussin, du nom d'un habitant que l'on cite dans les archives en 1398 ; elle a pris le nom de rue du Trou Coussin. Vulgairement on l'appelle aujourd'hui : rue Trou Coussin, rue du Trou.

On trouve encore les noms de Cour Saint Jean, et au XIX^e siècle, celui de cité : cité Algrain, près de la station ; cité Fourdin, porte de Tournai.

Ajoutons que dans cette ville fermée, toutes les rues et ruelles qui aboutissaient aux remparts se terminaient en culs-de-sac. Il n'en faut excepter que les rues d'Enghien, de Tournai et de Mons qui se continuaient dans les faubourgs par les trois portes de même nom. Certaines trouvaient un autre obstacle dans la rivière. Ainsi la ruelle Pina allait de la rue de la Madeleine au bras de rivière qui longeait le Marché aux poissons. Elle s'appelait en 1398 rue allant aux retraites, parce qu'il y avait au bout sur la rivière, des retraites ou latrines publiques.

Les quelques notes qui précèdent sont la preuve du vif intérêt que j'ai pris à la lecture du consciencieux travail de M. Verniers.

JULES DEWERT.



Les Arts populaires et les Loisirs des Travailleurs

Nous avons toujours assez insisté sur l'aspect vivant des manifestations folkloriques, sur l'utilité de ce qu'elles nous révèlent, à divers points de vue (éducatif, scientifique, sociologique, etc.) pour ne pas nous être réjoui en voyant le Bureau International du Travail sentir qu'il y aurait lieu d'utiliser ces arts dans les loisirs des travailleurs. Nous avons dit ici qu'il avait entrepris, d'accord avec l'Institut International de Coopération intellectuelle, une enquête dans tous les pays européens. Des spécialistes et des organismes en matière de folklore, furent consultés, ainsi que des organismes s'occupant d'éducation ouvrière. Les quatre questions suivantes furent posées à tous :

**I. L'art populaire dans la vie contemporaine
— Causes de sa décadence.**

II. L'utilisation des arts populaires pour les loisirs des travailleurs est-elle possible ? Par quels moyens pourrait-elle être réalisée : A. Considérations d'ordre général ; B. L'ouvrier et l'art populaire ; C. Moyens de réalisation.

III. L'activité des différents pays en matière d'éducation artistique et de protection de l'art populaire

IV. Collaboration possible entre l'organisation de Coopération intellectuelle et le Bureau International du travail.

On voit tout de suite à la lecture de ces questions qu'elles regardent les uns les spécialistes des arts populaires, les autres les institutions ouvrières proprement dites.

A ces questions de multiples réponses furent envoyées de tous les pays, les unes personnelles, les autres émanant de groupements d'éducation ouvrière, d'autres encore de commissions nationales de coopération intellectuelle, d'autres enfin de commissions nationales d'arts populaires. Tous ces travaux ont été publiés en un volume de 326 pages (Prix 25 francs français), par l'Institut International de Coopération intellectuelle.

Nous donnons ci-dessous le texte du rapport que nous avons rédigé à titre personnel, en réponse à ces questions.

Deux constatations, vraies pour tous les pays et pour tous les temps : Toujours, partout, l'homme, quel qu'il soit, cultivé ou non, a éprouvé des émotions esthétiques et les a cherchées ; toujours et partout, l'homme a éprouvé le besoin de se distraire et a trouvé une distraction dans les émotions artistiques. Pourquoi l'homme du XX^e siècle différencierait-il en cela de tous ceux qui, depuis des millénaires l'ont précédé sur la terre ? Si vieux que soient les restes humains découverts, si lointains qu'en soient les traces relevées en tout point du globe, on constate, à l'examen des objets retrouvés, une préoccupation de beauté, une recherche du dessin, un effort d'interprétation. Si fruste que soit une peuplade quelconque encore actuellement vivante, elle apporte, elle aussi des témoignages de semblables dispositions. Des constatations si générales revêtent presque la force d'une loi. Elles peuvent a priori être prises en considération dès que l'on aborde l'examen de l'une quelconque des questions qui nous sont posées. L'ouvrier du XX^e siècle, même dans les pays très industrialisés, a un sentiment esthétique et un besoin de se distraire : c'est dans l'utilisation de ses loisirs qu'il peut chercher surtout à donner libre cours à ses préoccupations de beauté.

Ces principes généraux admis, ces deux axiomes acceptés, ils dominent toute l'étude et ne peuvent jamais être perdus de vue. Dès que l'on aborde l'examen du problème de l'art populaire cependant, on constate, se nuancant à l'infini, une diversité très grande dans les explications et les interprétations que donnent, de ces principes, les spécialistes. Cette diversité d'opinions tient à plusieurs causes, et notamment aux suivantes :

1) Tantôt le chercheur spécialisé dans l'étude de l'art populaire répond en s'inspirant exclusivement de ce que le passé lui montre et ne regarde pas le présent ;

2) Tantôt le chercheur voit le problème sous l'angle de la situation particulière à son pays et généralise ses conclusions à l'ensemble des peuples. Or, ce qui est vrai pour une région n'est plus pour une autre ;

3) Tantôt celui qui veut attiser dans l'homme du peuple les sentiments esthétiques qui y sommeillent veut apporter lui-même à l'intention de son sujet la beauté toute faite et confond l'art *pour* le peuple, avec l'art *par* le peuple.

Nous voudrions consacrer rapidement quelques lignes à chacun de ces points.

* * *

1) Le spécialiste de l'art populaire est généralement conservateur de Musée, collectionneur, ethnographe ou folkloriste. Sa tendance est celle-ci : on appelle art populaire celui que l'homme du peuple, fruste de culture, conçoit par lui-même, indépendamment des influences d'écoles, et exécute spontanément ou

traditionnellement, au moyen d'un outillage rudimentaire. Dans nos musées de folklore, d'ethnographie ou d'art populaire, les pièces exposées répondent généralement à cette définition approximative. Ce sont là des critères qui servent à l'admission et à l'exclusion des objets. Dans les ouvrages édités, les revues publiées, l'orientation est la même. Les spécialistes ont reçu une formation historique ou archéologique et ils explorent leur domaine en s'inspirant des principes, des buts, des méthodes de ces sciences. Ce sont eux qui les premiers, longtemps avant la guerre, ont eu leur attention attirée sur l'art populaire, ont poussé un cri d'alarme en le voyant disparaître, ont sauvé de la destruction ce qu'ils ont pu et ont ainsi rendu service à l'humanité. Mais cette attention s'est portée sur un art disparu ou en voie de disparition. A leurs yeux l'art populaire est mort, là où il se rencontre, c'est à l'état de survivance. Il est appelé à disparaître complètement.

L'homme du peuple allant à l'école, y reçoit une formation artistique très rudimentaire, il est vrai : un peu de dessin, un peu de musique, un peu d'histoire de l'art, mais il est formé à des conceptions artistiques plus élevées et familiarisé avec un outillage plus perfectionné. L'homme du peuple, d'autre part, quelque soit son métier est absorbé par la machine et ne peut plus accorder aucune préoccupation esthétique personnelle à ses travaux et son milieu familial est envahi par les produits fabriqués en série, moins coûteux, mais plus pratiques et plus à la mode. Dès lors, aux yeux du spécialiste, l'art populaire est mort ou condamné à mort.

Ce jugement est juste si on limite d'avance le domaine de l'art populaire aux formes, aux techniques d'une époque disparue, l'époque précédent le machinisme et les moyens de communication rapides. Mais il est faux si on reste fermement accroché à nos deux principes essentiels : l'homme fruste ou cultivé a toujours eu un souci de la beauté, un soin de l'ornementation et un besoin de se distraire. Nous croyons rester davantage dans la réalité humaine ou sociale, et vivante, conforme à des principes plus généraux de psychologie individuelle et sociale, en disant : si ces conceptions disparaissent, elles doivent avoir été remplacées par d'autres. N'y a-t-il pas eu de même des changements dans les conceptions artistiques populaires, au cours des siècles ? L'art populaire, d'avant la découverte de l'imprimerie par exemple, est-il semblable à celui qui suivit cette découverte ? Les adaptations ont été constantes et l'évolution des tendances de même. N'est-il pas dans la logique des faits de dire qu'actuellement les circonstances et le milieu modifient une fois de plus les conceptions ?

Mais par quoi les hommes ont-ils remplacé, ou tendent-ils à remplacer l'extériorisation de leur émotivité esthétique ? Voilà la question. Un homme qui n'a pas un goût quelconque de la forme, de la couleur, de la ligne ou de l'harmonie ; un homme

qui ne songe pas à occuper par quelque chose d'agréable, quelque chose qui lui plaise, ses instants de désœuvrement, nous ne pouvons pas le concevoir. Ce serait anormal. Voilà la réalité. Cependant, quand on parle d'art populaire, c'est le plus souvent dans le sens que lui donnent les spécialistes qu'on l'envisage.

•••

2) Les situations faites à l'art populaire dans les différents pays varient. De là la diversité des réponses données par les spécialistes aux questions posées par sa disparition, les possibilités de leur conservation. Ce qui est vrai pour un pays, ne l'est pas pour un autre, ce que l'on peut faire ici ne convient pas à côté.

Dans les pays ou parties de grands pays où le machinisme s'est substitué au travail manuel (cette distinction n'est jamais absolue) où l'enfant de l'ouvrier va à l'école d'enseignement général d'abord, professionnel ensuite, l'art populaire, tel qu'il est conçu par les spécialistes a presque complètement disparu. Il n'y a plus d'arts plastiques traditionnels, si non tout à fait exceptionnellement. L'ouvrier ne se consacre plus à l'ornementation de son hôte, tout au moins en travaillant lui-même les produits dont il a besoin. Il achète du papier de tapisserie, il achète des chromos encadrés, des meubles standardisés, et ne travaille plus lui-même ni le bois, ni le fer, ni le papier, ni la pierre, ni le verre, ni l'étoffe. Si par hasard, il le fait, il applique à son travail des notions d'art apprises à l'école et le plus souvent, ces notions, artificielles pour lui, non en rapport avec ses sentiments intimes, il leur donne une expression hybride et plutôt laide.

Dans les pays où certains centres seulement ont été touchés par le développement industriel contemporain, on rencontre encore des régions non industrialisées, non pénétrées par des réseaux serrés de communication, où l'art populaire survit. Mais, inévitablement, ces centres seront à leur tour industrialisés ou envahis par les articles industriels. N'est-ce pas la grande lamentation qui nous vient déjà de tous les spécialistes de ces pays ? Ils sont unanimes à constater la disparition, tantôt lente, tantôt rapide des arts populaires. Nous pensons que, dans ces pays, on pourrait peut-être réagir afin d'essayer de les conserver. Il convient toutefois de s'entendre. Si pour les conserver il faut comprimer l'expansion de ces contrées ou de ces populations, les maintenir, coûte que coûte à un stade différent et arriéré de la civilisation, nous devons dire non, énergiquement non. S'il s'agit de faire simplement un effort, la population ayant conservé des goûts et une technique traditionnelle, afin qu'elle emploie ses loisirs en utilisant ses aptitudes, c'est parfait.

Dans les pays industrialisés où la tradition, le tour de main a disparu, il n'y a plus rien à faire ; dans les autres on peut l'entretenir. Il doit toutefois être bien entendu qu'il ne s'agit que de l'emploi des loisirs et non plus de la conservation coûte que

coûte de travaux industriels régulièrement rémunérés et constituant la ressource des travailleurs, ce serait les vouer à des conditions de travail et de salaires absolument inadmissibles. On comprend donc qu'il est impossible en matière d'art populaire, de prendre des décisions générales valables partout. Il faut largement tenir compte des situations régionales.

3) On a fait un peu partout des efforts pour tâcher d'inspirer aux ouvriers des préoccupations artistiques. But louable entre tous. On tâché de multiplier les cours d'art, d'y attirer le travailleur ; on a organisé des conférences où les auditeurs furent très clairsemés ; on a essayé des visites accompagnées dans des musées, où les visiteurs ne vinrent pas ; on a tenté de vulgariser les reproductions de chefs d'œuvre par l'image, la trichromie, le plâtre, le moulage, etc. On a fait des concours, alléchants par les primes et la gloire, et des expositions. Parfois on a même poussé l'effort jusqu'à rechercher des formes artistiques et économiques pour les meubles ouvriers, et tout ce qui peut contribuer à l'ornementation d'un ménage. Les échecs furent presque toujours retentissants, et il ne pouvait en être autrement. On ne crée pas un art *pour* le peuple ; on n'invente pas un art. On ne ramènera l'ouvrier à l'art, dans tous les domaines où l'art peut s'exprimer, que lorsque l'ouvrier lui-même se créera son art. La formule à rechercher doit être l'art *par* le peuple lui-même, adapté à ses goûts, à ses conceptions, à ses possibilités techniques. Toute autre orientation serait vaine et artificielle, et n'engendrerait, la plupart du temps que de la laideur. Bannissons complètement de nos préoccupations et ne dispersons pas nos ressources à l'invention par des intellectuels cultivés, imbus des conceptions du grand art, d'objets d'art à l'intention du peuple. Le peuple, toujours, restera froid et insensible devant des chefs d'œuvre conçus à son intention et fabriqués pour lui. Il ne manifestera aucune réaction et l'effort aura été fait en pure perte. Il faut vraiment oublier tout à fait ce qu'est le sentiment esthétique pour croire à la réussite d'une propagande quelconque dans ce sens.

Ce point particulier du problème est tellement important que nous voudrions nous y arrêter un instant.

Depuis le jour de sa naissance, l'homme a reçu par ses organes des sens, par eux seuls, une succession de sensations qui l'ont adapté à la vie et au milieu. Ces sensations ont imprimé leurs traces dans le système nerveux. Elles s'y sont accumulées. Tout individu, sans qu'il s'en rende compte souvent, subit l'influence successive de ces sensations, et elles interviennent dans toute sa vie mentale. Il n'accomplit aucun acte sans qu'entre en

action tout son substratum mental. Il acquiert une connaissance de son milieu physique et éprouve des émotions, dont l'intensité varie certes, de l'un à l'autre, au fur et à mesure qu'il le découvre, le pénètre, s'en imprègne et s'y adapte... Il subit aussi et surtout l'influence de son milieu social qui lui impose tout un ensemble d'idées toutes faites, de conceptions cristallisées pour l'assouplir aux exigences de la vie sociale. Il acquiert donc un bagage d'idées, de connaissances, et sa manière de se comporter ultérieurement résulte de cette formation. Sans doute chaque individu, à côté de sa structure spécifique, commune à tous, a conservé des caractères personnels, son originalité individuelle, ce qui explique la variété des réactions que nous pouvons constater chez des individus ayant subi une même formation et vivant dans un même milieu. Il en fut ainsi de tout homme, en tout temps et en tout lieu. Ses activités fonctionnelles sont dominées par sa formation au milieu physique et au milieu social. On ne peut donc attendre d'un individu, observé isolément, que des activités en rapport étroit avec ses sensations successives et les activités psychiques qu'elles ont rendu possibles. La somme de ces sensations alimente et peuvent seules alimenter toute la vie de l'individu. Ces constatations sont simples, mais généralement on les oublie quand on s'engage dans l'étude des phénomènes sociaux. Les actions d'un individu sont ce qu'elles sont parce qu'elles ne peuvent être autres.

On ne peut ignorer ces faits d'ordre psycho-sociologique quand on aborde l'étude de la vie populaire. En on comprend de suite comment les conceptions varient avec les époques, avec les régions, avec les couches sociales. L'art populaire d'hier n'est plus celui d'aujourd'hui parce que les conditions générales de la vie sociale ont changé. Les conditions économiques, la technique des métiers ont subi de telles transformations qu'un travail de caractère artistique qui était possible il y a un siècle ne l'est plus aujourd'hui. D'ignorante qu'elle était au siècle passé, la foule est devenue relativement instruite. Sa formation a cessé d'être presque exclusivement traditionnelle ou familiale. Il y a eu une nivellation qui s'est produite dans l'éducation et l'instruction, et par conséquent les goûts et les idées se sont, dans une assez large mesure, unifiés. Les barrières entre les classes se sont abaissées, et il est possible à un enfant du peuple, actif et intelligent, de se développer intellectuellement, à l'égal de n'importe quel enfant de naissance bourgeoise et riche. Par conséquent, tel individu bien doué, qui dans les siècles révolus, maintenu et comprimé dans sa classe par l'organisation sociale, s'y fût distingué par une production artistique populaire, peut aujourd'hui recevoir une instruction, une formation plus affinée, et produire des œuvres relevant du grand art. La formation artistique professionnelle traditionnelle et orale dans la famille et au village a disparu en Belgique presque complètement. L'emprise de l'école, la formation standardisée des cerveaux est presque complète. Les variations ne peuvent plus venir que des différences individuelles d'aptitudes et des nuances dans les conceptions mentales du milieu social.

Ces nuances résultent d'une différenciation en degré dans la formation intellectuelle. Jadis on pouvait opposer la masse ignorante et illettrée à une minorité instruite et aisée. Maintenant il n'y a plus d'illettrés, mais des gens instruits, les uns plus, les autres moins, et même dans les classes aisées il y a des gens dont l'instruction n'est pas plus grande et souvent moindre que chez des gens issus du peuple.

Mais aujourd'hui comme jadis chacun agit conformément à son bagage de connaissances.

Si un homme du peuple dessine, peint, modèle, taille ou sculpte, il utilisera un outillage semblable à celui utilisé par les artistes du grand art et il subira l'influence des rudiments conceptuels et techniques acquis par l'enseignement ou la lecture.

S'il chante ou joue d'un instrument de musique, il utilisera les connaissances musicales acquises à l'école et ne répétera plus les compositions musicales et non écrites apprises par la tradition.

On doit bannir de la définition des arts populaires actuels l'expression : traditionnel, tout au moins au sens habituellement donné à ce mot. Les variations, moins tranchées, dans les sensations d'ordre esthétique et l'expression de ces sensations, sont dues à des différences de degré dans l'intellectualisation des sensations, dans leur spiritualisation.

Vouloir utiliser, dans les loisirs des travailleurs, l'art populaire suivant la conception que s'en font les spécialistes, serait donc vouloir un impossible retour au passé. On l'essayerait d'ailleurs en vain. Mais il n'en reste pas moins vrai que les gens du peuple ont leurs goûts artistiques, leurs émotions esthétiques. Elles sont devenues autres. Il faut tâcher de dégager leurs caractéristiques et voir comment on peut les utiliser afin de procurer aux travailleurs des jouissances plus saines pendant leurs heures de loisir.

• • •

Il faut distinguer les loisirs employés par l'individu isolé et les loisirs employés par les individus groupés.

Les premiers, le travailleur les occupe surtout à son domicile et ce sont des travaux d'art plastique, ou des occupations musicales que nous rencontrons dans cette catégorie.

Peut-on espérer ressusciter à domicile le travail du bois, de la terre, du fer, etc. ? Les procédés techniques ont trop changé depuis un siècle. Cependant nous pensons que le transport du courant électrique dans tous nos villages pourrait permettre dans l'avenir d'envisager l'utilisation du courant non seulement à l'éclairage, mais à la force motrice, et que l'ouvrier pourrait, uniquement pour sa distraction, complètement libéré de toute tutelle de l'usine, retrouver chez lui des occupations agréables par le travail des matières brutes, pour l'ornementation de son home. Mais il faut lui en faciliter l'usage et développer en lui un attachement

plus grand à son milieu familial. L'ouvrier en est souvent détaché parce que les femmes ne savent pas créer un milieu familial attachant, gai, prenant. Elles subissent, elles aussi, beaucoup plus que jadis, l'attrait des plaisirs extérieurs. Bien des développements pourraient être donnés à cette partie du problème.

Au point de vue de la culture musicale — abstraction faite du phonographe et de la T. S. F. qui pénètrent de plus en plus les milieux ouvriers, mais où leur rôle est passif et le choix des œuvres pas toujours adapté à leur mentalité et n'est pas toujours judicieux — il est impossible de songer à conserver les chansons populaires traditionnelles et non écrites, que les gens du peuple connaissaient seules jadis. Mais il est un instrument dont l'usage est très répandu en Belgique, et que nous ne redoutons pas de recommander malgré que, à n'en pas douter, nous soulèverons de vives protestations dans le monde des artistes : l'accordéon. Il permet à celui qui en joue d'aborder toutes les œuvres et d'y mettre toute son âme. Il est dans mon pays des joueurs qui ne redoutent pas d'oser sur cet instrument des compositions personnelles. Les disciples du grand art s'esclafferont. Peu importe ! Mais ne retrouvons-nous pas là une forme vivante de l'art populaire, où le sujet peut apporter son sentiment personnel, conforme à ses émotions, à ses connaissances, à ses conceptions ?

* * *

L'ouvrier, sa besogne terminée, tient à retrouver ses pareils et à se distraire en leur compagnie. Retrouver ses pareils, nous insistons sur l'expression. Retrouver des gens de même culture, de même classe, ayant les mêmes conceptions, les mêmes goûts, les mêmes usages, retrouver un milieu où il peut se sentir lui-même, libre, indépendant, délivré de la discipline d'atelier, de l'autorité d'un contre-maître ou d'un patron. Toute occupation collective des loisirs où l'ouvrier se sentirait embrigadé, surveillé, contrôlé, commandé, irait au devant d'un échec certain.

Mais il est toutefois trois distractions saines, de caractère artistique où l'ouvrier peut occuper agréablement ses loisirs et leur donner une certaine élévation : le chant, la musique, l'art dramatique. Dans ces trois domaines, le travailleur peut arriver à prendre contact avec le répertoire du grand art. Toutefois, en Belgique, nous avons un répertoire dialectal très étendu, très apprécié, les pièces ayant pour auteur des habitants du terroir qui savent composer des œuvres bien adaptées à la mentalité des auditeurs régionaux. Ce théâtre est à encourager car, plus une occupation fait appel à l'activité des intéressés eux-mêmes, plus elle est saine et le résultat encourageant.

N'oublions pas que jadis dans notre pays, les Chambres de Rhétorique, ancêtres de nos sociétés dramatiques actuelles, mutatis mutandis, bien entendu, ne jouaient que des œuvres composées par leurs membres, mystères ou farces, ou esbatements peu im-

porte. N'oublions pas que nos bandes de musiciens — il n'y avait pas alors d'orchestres — jouaient des œuvres traditionnelles ou de leur composition. Pourquoi, ce que nos ancêtres incultes ou à peu près, pouvaient faire, s'abandonnant à leur émotivité, nos contemporains ne pourraient-ils plus le faire ? Evidemment, l'œuvre d'unification mentale entre les couches de population ne donneraient plus à leurs compositions la même originalité d'idée, la même rusticité de conception, mais il est des aptitudes populaires qui ne s'expriment plus.

Pourquoi ? Parce que l'ouvrier est allé au plus facile, au cinéma, au théâtre, au phonographe, à la T. S. F. Parce que l'ouvrier est allé aux sports, avec une passion exagérée. Tant mieux si l'ouvrier, sa besogne finie, se distrait par des exercices physiques. Ils sont bienfaisants et nous ne nous associerions pas à ceux qui voudraient les en détourner. Mais ils y sont allés avec une telle fougue que les exercices intellectuels en ont souffert et qu'une certaine réaction serait salutaire. Il faut savoir observer en toute chose un juste équilibre.

Nous pensons que l'art musical et l'art dramatique sont à encourager pour l'occupation des loisirs, sans vouloir absolument imposer des œuvres d'une conception telle que l'ouvrier n'en ressent pas l'émotion. Le répertoire doit être en rapport avec la mentalité de ceux qui exécutent et de ceux qui écoutent. Sinon, c'est l'insuccès, et une grande liberté doit être laissée à l'initiative des intéressés. Il faut redouter les chefs qui veulent introduire dans ce milieu des œuvres dont les exécutants se tireront peut-être des difficultés techniques de la composition, mais qui ne nuieront pas leur âme. Tant mieux encore si le milieu, s'affinant, peut insensiblement s'élever jusqu'à la compréhension des œuvres composées à l'usage des intellectuels.

Les chefs d'entreprise et les syndicats ont à jouer dans ce domaine un rôle extrêmement bienfaisant et ceux qui ont pris des initiatives dans ce domaine — ils sont assez nombreux en Belgique — n'ont eu qu'à s'en louer.

Peut-être dirons-nous même que les syndicats, trop exclusivement préoccupés des revendications matérielles, les plus pressantes sans doute, et répondant en tout premier lieu à leur raison d'être, n'ont pas pris dans le domaine de la culture et de la distraction de leurs membres, toutes les initiatives qu'ils eussent pu prendre. Un champ extrêmement vaste et éminemment salutaire leur reste ouvert.

Mais rappelons ce que nous avons dit précédemment, ce que ces organismes doivent faire, c'est mettre l'ouvrier en état de se distraire, mais lui laisser la plus entière liberté dans l'expression de ses sentiments esthétiques. Pas d'art imposé. Il laisse l'intéressé froid. Il est artificiel.

La société a tout à gagner à une utilisation saine des loisirs de l'ouvrier. L'art, sous tous ses aspects, offre des ressources énormes. Il ne faut pas espérer l'éclosion de chefs d'œuvre. Tant

mieux si, parmi ceux qui s'y adonneront, des artistes en sortent, mais le but primordial et exclusif est de distraire sainement. On le perd trop souvent de vue.

Ceux qui ont la conception scientifique, classique, savante des arts populaires diront : Ce n'est plus de l'art populaire. C'en est, mais ce n'est plus l'art périmé, l'art « survivance », c'est l'art de notre époque, accommodé aux goûts et aux procédés techniques de notre époque. De même que nous classons aujourd'hui dans nos Musées des bois populaires, des terres cuites populaires, des étoffes populaires dont les formes et les couleurs évoquent les goûts d'une époque, de même que nous récoltons comme des curiosités les chansons populaires et les pièces théâtrales populaires d'il y a un ou plusieurs siècles, de même, nos descendants puiseront dans les manifestations populaires de notre époque des œuvres reflétant les goûts du peuple d'aujourd'hui. Nous sommes incapables de les discerner. Mais l'homme restant éternellement l'homme, avec les mêmes aptitudes mentales, ne différant jamais de nature, fonctionnellement toujours identiques, l'homme du peuple a des conceptions artistiques à lui. Elles ne se manifestent peut-être pas avec la même intensité à toutes les époques. Mais elles restent potentiellement les mêmes. Il faut les mettre en état de s'extérioriser. C'est tout.

Restent les expositions, les musées, les conférences. Nous pourrions nous étendre longuement sur ces trois sujets. Contentons-nous de donner sur ce point une appréciation générale, car nous pensons que d'autres organismes auront été appelés à se prononcer. Expositions, musées, conférences, ne peuvent attirer le travailleur que si les unes et les autres sont disposées et présentées à leur portée, ce qui n'est généralement pas le cas. Les musées et les expositions sont généralement ordonnés par des spécialistes et pour des spécialistes. Ils laissent froid l'ouvrier qui s'y rend et n'y retourne généralement plus. Les conférences, si elles sont faites par des spécialistes des questions traitées, sont ordinairement présentées et conçues de façon à ne pas provoquer de réaction chez l'auditeur, et certes pas de façon à lui donner le désir de s'intéresser au sujet. Si elles sont faites par des gens de culture fruste, parlant à leurs semblables, elles sont souvent vides d'idées quand elles ne sont pas même tout à fait fausses. Dans un cas comme dans l'autre, l'auditeur ne doit pas avoir l'impression qu'il est à l'école.

Résumons-nous :

1) L'ouvrier et le paysan, ayant comme tout homme de tout temps, des sensations d'ordre esthétique, l'art populaire traditionnel joue un rôle dans la vie du travailleur contemporain. Mais la

signification du mot traditionnel a changé avec les conditions de la vie contemporaine, comme elle a changé de tout temps, et elle subit l'influence de la civilisation actuelle.

2) La civilisation actuelle a fait disparaître presque complètement les arts plastiques où l'ouvrier était lui-même l'artisan. Mais il est certain que l'ouvrier éprouve une émotion à la vue des œuvres plastiques, et si on ne négligeait pas les moyens d'utiliser ces émotions en mettant le travailleur en état d'exprimer ces émotions, il les exprimerait lui-même aujourd'hui comme ses ancêtres, frustes de culture, les exprimaient.

Dans l'art du chant musical et dramatique, l'ouvrier actuel, comme celui d'hier, exprime encore ses sentiments et les exprimera d'autant plus qu'il sera incité à les exprimer.

3) Incontestablement, il est possible et désirable d'utiliser l'art populaire traditionnel dans l'utilisation des loisirs ouvriers, si l'on tient compte de ce fait psychologique, à savoir que le sentiment esthétique du travailleur doit pouvoir s'exprimer librement, sans contrainte et que ce sentiment sera inévitablement l'expression des émotions éprouvées par l'individu au contact du milieu dans lequel il vit. De même qu'un artiste peintre contemporain ne songerait plus à peindre des œuvres à la Rubens, à la Michel-Ange, de même qu'il ne saurait plus les rendre telles parce que son émotivité est autre, de même on ne peut vouloir que l'ouvrier ait un sens artistique semblable à celui des tailleurs de pierre ou de bois d'il y a quatre siècles.

4) Toutes les considérations qui précèdent me permettent de répondre affirmativement à la quatrième question, la vie du peuple contemporain donne naissance à un art populaire nouveau. L'ouvrier en a la conception. Il n'est pas incité à l'exprimer, il n'est pas toujours en état de l'extérioriser. Quand il le fait, il n'est pas encouragé, et si on l'aidait, sans lui imposer une conception qui n'est pas la sienne, on verrait aujourd'hui comme jadis, ce sentiment se refléter en des formes adéquates à l'état de son esprit, de sa mentalité. Les caractères de cet art ne pourraient être naturellement dépouillés des influences du milieu contemporain, de l'instruction reçue, de ce que l'ouvrier voit autour de lui, entend et sent. Il serait influencé par le machinisme que l'ouvrier voit et ne voyait pas hier, par la vue de l'usine et non plus par celle de l'atelier à domicile, par la vie politique à laquelle il est aujourd'hui associé, et dont il était exclu hier ; par la connaissance plus positive qu'il a aujourd'hui du monde, et qu'il avait hier plus fantastique, c'est à dire que les éléments qui interviendraient dans l'élaboration de son œuvre seraient non seulement autres, mais plus variés. Sans doute son art ne toucherait pas les éléments plus cultivés de son milieu social, dont le bagage mental n'est pas le même. Mais il en était de même dans le passé. L'élite de l'époque plus restreinte, n'avait aucune considération pour ces œuvres dites populaires, et ce n'est guère que depuis l'instauration de régimes plus égalitaires dans nos sociétés, depuis

que l'on a été obligé de s'intéresser à la vie du peuple que l'on a eu l'attention attirée sur ces productions de son art.

Bref, le milieu et la connaissance que l'individu a de ce milieu, sont pour le peuple, comme pour l'élite, les éléments qui contribuent à la formation de son sens artistique. Le peuple, comme l'élite, ne peut exprimer que ce qu'il sent, et ne peut exprimer ce qu'il sent que s'il est incité à le faire et mis en état de le faire. Astreint pendant longtemps à des journées longues de travail, avec des salaires réduits, le travailleur, depuis un siècle, depuis le machinisme, il faut s'en rendre compte tout de même n'a plus été en état, comme avant le machinisme, de laisser son imagination exprimer ses émotions esthétiques, si frustes soient-elles.

Aujourd'hui que l'ouvrier a gagné en considération et bénéficie d'une législation protectrice, aujourd'hui qu'il a des loisirs, il peut retrouver les satisfactions d'une vie plus libre. Mais il a à se dépouiller, et en cela il demande à être aidé, d'habitudes néfastes contractées pendant la période où il fut un peu trop négligé. Le redressement sera lent, et dans l'intervalle, le milieu vivant ayant changé, les moyens et les idées dont le travailleur se servira pour manifester ses impressions esthétiques seront autres. Veut-on nous permettre une comparaison plus acceptable peut-être parce que venant de plus loin ? Les nègres taillent dans le bois des images de leurs idoles. Ils font de l'art rustique. Avec les moyens dont ils disposent et leur représentation mentale de leurs dieux, ils font de la sculpture. Des missionnaires les convertissent au christianisme. Les conceptions religieuses du nègre changent, mais son outillage et ses conceptions artistiques restent les mêmes. Qu'arrive-t-il ? Il taille dans le bois des images de la Vierge tenant Jésus sur ses genoux. Il fait des piétas comme en faisaient nos ancêtres du XIII^e siècle par exemple. Conceptions autres, art autre. C'est tout. Les conceptions du XX^e siècle sont autres, pour les peuples comme pour l'élite l'art est autre ; mais l'art est éternel. Il répond à un besoin mental de l'homme.

L'Institut International de Coopération Intellectuelle, quand il eut réuni toutes les réponses, chargea un de ses collaborateurs scientifiques, M. Rossi, de les analyser et d'en présenter un rapport d'ensemble. Sa tâche était d'autant plus difficile que les avis exprimés étaient souvent contradictoires. Son rapport fait honneur à son esprit de méthode et à sa prudence.

La Commission Internationale des arts populaires appelée également à donner son avis sur cette importante documentation, nous a prié de faire un rapport et de présenter une résolution, marquant le point. Nous donnons ci-dessous le texte de l'un et de l'autre.

Les impressions qui se dégagent de la lecture attentive du rapport de M. Rossi, et de celle des rapports spéciaux qui y sont annexés, sont diverses et même assez troublantes.

On constate :

1° Les conceptions que les différents spécialistes se font des arts populaires sont très variées et, chacun se plaçant, pour répondre aux quatre questions qui lui étaient posées, sous l'angle de sa conception personnelle, les considérations présentées sont très diverses.

2° La situation réelle des Arts Populaires varie sensiblement d'un pays à l'autre. Il serait donc bien difficile et même maladroit de vouloir dès à présent formuler des conclusions générales valables pour tous les pays.

3° Dans tous les rapports présentés bien peu de suggestions pratiques ont été faites. Or, ce que le Bureau International du Travail désire accomplir, c'est un travail pratique.

* * *

Inspirons nous bien de ce que désire le Bureau International du Travail. Sa mission n'est pas seulement d'assurer aux travailleurs une protection légale ; elle n'est pas seulement de veiller aux conditions matérielles ou hygiéniques de leurs tâches, mais encore d'améliorer les conditions intellectuelles et morales de leur vie et c'est à ce titre qu'il fait appel à nous. Il veut élever l'ouvrier, des champs ou des usines, l'intéresser au mouvement des idées, l'éduquer, l'instruire, créer autour de lui un milieu où peut s'épanouir dignement son individualité. Tous les peuples, toutes les classes sociales ont intérêt, l'intérêt le plus grand, à ce que le travailleur éprouve, dans la plus large mesure possible, la satisfaction de vivre. Il faut qu'il aie sa part de jouissances. Il prendra les jouissances triviales si rien n'est fait pour situer dans son ambiance, à portée de sa main, des jouissances plus dignes. Il faut donc en trouver qui soient en harmonie avec ses aptitudes. L'ouvrier a aujourd'hui des heures de loisir. Tout permet de prévoir que le nombre de ces heures ira en augmentant.

La sagesse commande que ces heures de liberté, l'ouvrier les emploie dignement, à des activités ennoblissantes.

Le problème de l'utilisation des loisirs du travailleur revêt dès lors une importance capitale, sur laquelle on ne saurait assez insister et ce serait pour notre Commission, un grand honneur si elle pouvait contribuer dans une mesure quelconque à la solution de ce grave problème.

Mais notre intervention ne doit cependant pas être telle qu'elle aboutirait à la destruction, à l'étouffement, à la défiguration des arts populaires qui nous sont chers. C'est ce que craignent beaucoup de spécialistes. La Commission Nationale Belge des Arts Populaires, après avoir pris connaissance du rapport de l'I. C. I. a voté la résolution suivante :

« La Commission Nationale des Arts Populaires approuve
« tous les efforts faits en vue de faire connaître les arts populaires,
« mais elle estime qu'elle n'est pas qualifiée pour faire des propo-
« sitions concernant leur utilisation dans les loisirs des travail-
« leurs.

« Elle se déclare hostile à toute intervention de nature à modifier le caractère traditionnel ou spontané de l'art populaire ».

Monsieur Rossi signale quelques uns des dangers particulièrement inquiétants. Il redoute que les interventions recommandées par certains rapporteurs modifient le caractère traditionnel ou spontané de l'Art Populaire et ne deviennent une nuisance pour les Arts Populaires, au lieu de leur être favorables. Il redoute que l'on crée artificiellement du spontané, ce qui serait fausser la signification essentielle de ces arts ; ce qui serait en définitive quitter le terrain de l'art par le peuple, pour retomber dans la conception stérile de l'art pour le peuple, point de vue auquel nous devons être absolument hostiles.

Nous devons donc nous montrer très prudents. La question est complexe. Nous devons prendre notre temps afin de ne pas aboutir à des conclusions hâtives.

* * *

Retenons dans les rapports présentés les éléments communs. Ce sont les seuls qui nous permettent de faire des propositions positives. Ce sont des points acquis au moyen desquels le B. I. T. peut entreprendre une action pratique. Il peut faire appel aux organismes nécessaires et nous pourrions y apporter notre concours.

Tous les spécialistes estiment qu'une action peut être entreprise pour faire connaître, comprendre et apprécier dans les milieux ouvriers les arts populaires. Tous les spécialistes estiment que les nouvelles générations pourraient, par l'école, être prédisposées à considérer avec sympathie les expressions de l'art populaire. C'est une vaste tâche déjà et elle est préalable à toute autre tentative. Il faut créer une atmosphère. Il se s'agit pas en l'occurrence d'enseigner la pratique de ces arts, mais de les faire connaître, non seulement ceux du pays intéressé, mais ceux des divers pays. Actuellement, rares sont les efforts qui ont été tentés dans cette voie.

L'école, les groupements et institutions post-scolaires, les groupements professionnels, les groupements d'agrément peuvent jouer un rôle dans ce mouvement de propagande éducative. Le concours du personnel enseignant et celui des dirigeants de ces divers groupements peut être sollicité et les spécialistes des arts populaires auront à veiller à ce que les organismes ne se départissent pas de leur mission qui consisterait non à enseigner les arts populaires, mais, insistons bien, à les faire connaître simplement. Sur ce point là l'unanimité de nos commissions et de tous les spécialistes des arts populaires est réalisable.

Le même accord serait fait sur la création de musées d'art populaire conçus et présentés non d'après les exigences de la science mais d'après les procédés susceptibles d'y intéresser ceux auxquels ils sont destinés, c'est-à-dire des gens de culture fruste.

L'utilisation des bibliothèques, cercles de conférences, collections itinérantes de photographies, de plaques de projections, de films, de phonogrammes, etc. Il y a là une vaste propagande à organiser nationalement et internationalement. N'est-elle pas le point de départ indispensable si on veut simplement créer une atmosphère favorable ?

Si on passe de là à la pratique même des arts populaires par la population ouvrière, il devient impossible d'incorporer à une résolution des décisions susceptibles de rallier la grande majorité des adhérents de notre mouvement. Pourquoi ? Parce que, d'abord, la situation réelle des arts populaires varie de pays à pays. Ainsi, par exemple, nous voyons certains rapports s'inquiéter de la concurrence commerciale que les œuvres produites par les ouvriers pendant leurs loisirs ferait à la population qui vit de la production de ces œuvres. Il est des pays où il est manifeste que cette préoccupation est la seule qui ait retenu l'attention de la commission nationale. Il en est d'autres où elle ne s'est même pas posée et où il semble extraordinaire qu'elle se soit posée ailleurs.

Tandis que dans certains pays, ceux où la tradition se perpétue, avec le caractère d'un métier lucratif, on trouve tellement naturel que l'école se préoccupe de l'enseignement de la technique, qu'on ne songe même pas dans les rapports à signaler l'école comme un moyen de propagation, dans d'autres pays on redoute — et non sans raison — que l'on compte en quoi que ce soit sur l'école pour l'enseignement des arts populaires. Chacun voit le problème sous l'angle exclusif des impressions de son milieu, des conditions particulières dans lesquelles se trouvent les arts populaires dans chaque pays. Dans un même pays, la situation ne varie-t-elle pas de région à région ou d'un art à un autre ? Et en fait les situations sont si différentes qu'il est impossible d'adopter des conclusions identiques. Mais par des enquêtes supplémentaires sur la situation respective des arts populaires dans les divers pays on arriverait à des précisions plus grandes et peut être à des suggestions précises. Ces enquêtes sont à faire et une résolution doit en préciser l'objet. Il apparaît nécessaire que le problème soit étudié d'une façon plus approfondie.

Remarquons ensuite qu'il est difficile aux spécialistes des arts populaires de faire des propositions concernant la commercialisation éventuelle des productions de l'art populaire ou les procédés à utiliser dans l'enseignement pour en propager la pratique. Il s'agit de questions économiques ou pédagogiques pour lesquelles ils n'ont pas la compétence nécessaire et il serait téméraire de leur part de s'aventurer sur ce terrain. Leur intervention est nécessaire pour la partie art même, conceptions populaires de

ces arts, techniques de ces arts, documentation relative à ces arts, histoire de ces arts. Elle est indispensable également pour empêcher la déformation des arts existants ou l'étouffement des éclosions nouvelles. Ici encore les problèmes qui se posent demandent un examen plus sévère. Il est souhaitable que des contacts soient établis entre les commissions nationales et les organismes compétents pour résoudre les problèmes économiques et pédagogiques.

Mais il est indispensable que les Commissions Nationales s'inspirent davantage de différentes considérations. Tout d'abord c'est qu'elles collaborent à un mouvement international et que par conséquent elles doivent prendre davantage connaissance du problème tel qu'il se pose dans les autres pays. Ensuite qu'il s'agit avant tout d'utiliser les arts populaires dans les *loisirs* des travailleurs et non en ordre principal d'en faire des métiers. Enfin et surtout qu'il s'agit d'une œuvre de longue haleine, d'un travail lent et susceptible d'améliorations constantes. On ne peut s'imaginer qu'on va pouvoir tout de suite dresser un programme et passer à sa réalisation. Ce serait avoir une vision étroite de la question. Le problème est vaste, complexe et il ne sera jamais arrêté. Le travail actif sera fait surtout par les organisations ouvrières ou de protection ouvrière et celui des commissions nationales ne sera qu'une collaboration et un contrôle.

Dans l'état actuel de la question, le Bureau de la C. I. A. P. a adopté une résolution, disant ceci :

« Le Bureau International de la Commission Internationale des Arts Populaires, après avoir pris connaissance des réponses au questionnaire de l'Institut de Coopération Intellectuelle relatif à l'utilisation des Arts Populaires dans les loisirs des Travailleurs, exprime sa satisfaction de la quantité et de la valeur de ces réponses.

Il estime qu'une propagande, travail de prédisposition indispensable, pourrait être entreprise dans tous les pays afin de faire connaître et aimer dans les milieux ouvriers les arts populaires des différents pays. Cette propagande pourrait être réalisée suivant un plan concerté entre le Bureau International du Travail et l'Institut de Coopération Intellectuelle, le premier agissant sur toutes les organisations s'intéressant à l'éducation ouvrière, le second, avec le concours de la Commission Internationale des Arts Populaires, de ses Commissions Nationales et des organisations des divers pays s'occupant des arts populaires.

Les moyens de cette propagande seraient les cours et conférences, les auditions et expositions de documents, les Musées fixes et itinérants, les séances de musique, chant, etc.

L'enseignement public serait invité dans tous les pays à disposer l'esprit et le cœur des nouvelles générations afin qu'elles considèrent avec sympathie les expressions de l'art populaire.

Le Bureau de la C. I. A. P. estime qu'avant de prendre une décision concernant la pratique même des arts populaires par les ouvriers pendant leurs loisirs, des enquêtes complémentaires doivent être faites concernant différents problèmes, notamment ceux de l'enseignement de la technique des arts populaires et de la commercialisation des produits de l'activité ouvrière. Des questionnaires seront adressés aux Commissions Nationales avec prière de bien vouloir les examiner d'une façon approfondie. Il conviendrait que le B. I. T. et l'I. C. I., afin de coordonner le mouvement, établissent un contact entre les Commissions Nationales des Arts Populaires et les organisations susceptibles de s'intéresser à ce mouvement.

Le Bureau de la C. I. A. P. tient toutefois à manifester une fois de plus sa volonté de ne pas accorder son appui à une action qui tendrait à modifier le caractère traditionnel ou spontané des arts populaires.

Ce rapport devait évidemment être rédigé en tenant compte de l'objectif poursuivi par le B. I. T., l'I. C. I. et la C. I. A. P. Les deux premiers de ces organismes n'ont pas à l'avant plan de leurs préoccupations l'étude des arts populaires. Le premier se préoccupe de l'amélioration du sort matériel et intellectuel des ouvriers, le second de grouper des spécialistes dans le domaine de l'art et de la science afin de développer entre eux la coopération et les relations internationales. C'est en tenant compte de leurs objectifs respectifs que notre collaboration devrait leur être accordée. Eux ne s'inquiètent pas du tout ni de l'histoire de ces arts populaires, ni de leurs caractéristiques, ni de leur analyse formelle ou fonctionnelle. Aussi n'avons nous pu introduire dans nos rapports des considérations concernant l'aspect scientifique du problème. L'étude du volumineux dossier réuni à cette occasion, nous a cependant conduit à de nombreuses constatations et fait faire de nombreuses réflexions, susceptibles de recherches ultérieures.

Nous les condons ici en quelques lignes, espérant qu'elles pourront peut-être inciter des travailleurs à les approfondir !

Bien que les arts populaires semblent très différents dans les diverses régions de l'Europe, il résulte d'un examen plus attentif qu'ils présentent cependant une certaine unité. Ainsi, par exemple, dans les arts plastiques, on rencontre des stylisations de plantes, de bêtes, d'astres, etc. Si la stylisation diffère dans les lignes et les tons, les éléments stylisés sont souvent les mêmes. N'ont-ils pas un caractère symbolique se superposant à leur caractère esthétique ?

D'autre part, en se tenant exclusivement au côté esthétique des manifestations d'art populaire, n'y a-t-il pas, sous des expressions très diverses de formes ou de couleurs, des activités psychologiques identiques qu'il serait utile de dégager ? **L'étude des**

arts populaires apporterait ainsi une contribution précieuse à l'étude du sentiment esthétique, étude qui fut, jusqu'à présent faite en tenant presque exclusivement compte des manifestations artistiques supérieures ?

Enfin, on constate que dans telle région où des éléments esthétiques se répètent dans les arts populaires (motifs décoratifs répétés avec les mêmes formes, les mêmes couleurs, etc.) le rôle de la tradition y est considérable. **N'y aurait-il pas lieu de dégager les éléments d'ordre psychologique ou sociologique, communs à toutes les populations qui conduisent à la formation de la tradition et à sa conservation ?**

Au cours d'une réunion récemment tenue à l'Institut International de Coopération intellectuelle il a été décidé que la Commission Internationale des Arts Populaires serait saisie de cette question d'ordre général, qu'elle serait également priée de s'associer à l'enquête que l'Institut compte poursuivre sur l'utilisation des Arts Populaires dans les Loisirs de l'Ouvrier. A Bruxelles les 15 et 16 juin s'est réuni un Congrès International des Loisirs de l'Ouvrier où le problème de l'utilisation des Arts populaires a été également examiné et où la résolution suivante a été adoptée :

Que la Commission Internationale des Arts Populaires en particulier et les organisations internationales de la S. D. N. prennent des mesures pour que les loisirs de l'ouvrier soient associés à leurs travaux et à leurs Congrès.

Ici nous devons faire quelques restrictions et préciser les points de vue.

La Commission Internationale des Arts Populaires a comme objectif l'étude des arts populaires, étude poursuivie sur le terrain scientifique. Si on veut qu'à ses travaux et à ses congrès participent des représentants d'organismes poursuivant des objectifs différents, on la détourne de sa mission et on la fait servir à des fins spéciales qui ne sont pas les siennes. On risquerait dans ces conditions de provoquer dans ses rangs des désaffections. La méthode de travail serait défectueuse et tournerait à la confusion.

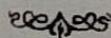
Entre des travaux de recherche scientifique et des utilisations pratiques il y a de la marge. Que la Commission des Arts Populaires organise sur son terrain des enquêtes, qu'elle exprime un avis, qu'on utilise sa documentation, c'est parfait. Que l'on confronte les renseignements qu'elle apporte avec les propositions d'utilisation que l'on formule dans les milieux qui se préoccupent du sort de l'ouvrier, c'est encore parfait. C'est un genre de coopération tout à fait normal. Qu'au besoin une enquête étant faite on provoque une réunion de délégués des parties pour aboutir à une solution, c'est toujours parfait. Mais vouloir en quelque sorte fusionner les deux mouvements ou laisser envahir l'un des deux par l'autre, c'est aller à la déroute. Les objectifs sont trop différents.

Les spécialistes de l'art populaire ne s'y associeraient certainement pas. Ils savent trop combien sont complexes et délicats les travaux auxquels ils se livrent. Les meilleurs d'entre eux se détacheraient du mouvement et s'y verraient remplacer par la multitude des dilettantes qui se contenteraient dans ce domaine de données toutes superficielles ou érigeraient en dogmes les connaissances toutes approximatives que l'on a actuellement.

Qu'on n'oublie pas que l'étude scientifique des arts populaires vient de commencer. Ici, comme en toute science, l'œuvre de la recherche est lente et la hâte est l'ennemie du bon.

Si la coopération est désirable, si chacun doit la vouloir, on doit la vouloir bonne, utile, profitable et les formules doivent en être recherchées avec la volonté d'aboutir mais avec prudence.

ALBERT MARINUS.



Menus Faits

Sedes Sapientiae de Ways.

L'Église de Ways possède une Sedes Sapientiae du XII^e siècle que l'abbé Lambert, curé de la localité a fait restaurer suivant les procédés anciens. Cette statue provient de l'ancienne église romane de Mousty, puis fut retrouvée dans un hameau



Sedes sapientiae restaurée de l'Église de Ways.

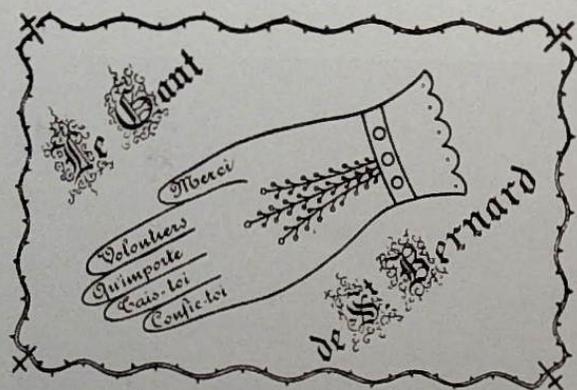
isolé de Bousval. Elle porte les traces d'une restauration datant environ de deux cents ans. En même temps qu'il nous envoyait la photographie de cette statue, l'abbé Lambert demandait s'il n'y avait pas moyen de restaurer la Sedes Sapientiae de Louvain qui se trouve dans un état délabré au couvent des Sœurs Noires.

Le gant de St. Bernard.

Dans un livre acheté d'occasion nous avons trouvé un petit document, quatre pages, format 10x6,50. Sur la première page se trouve le dessin que reproduit la cliché ci-dessous :

À l'intérieur, le texte que voici :

« Le dévôt Saint Bernard conseillait à ses regilioux de manier avec ce gant les diverses évènements qui peuvent nous atteindre en ce monde. Il joignait à ses exhortations un petit texte explicatif dont voici la traduction plus ou moins lyrique ;



Le gant de Saint-Bernard.

Merci

Qu'il t'arrive joie ou souci,
Sois fidèle à dire : *Merci*.
Tiens pour assuré que la peine
est toujours excellente aubaine.
Et qu'avec amour un grand cœur
Porte la croix de son Sauveur.
Si pour voler à son service.

Volontiers

Il te faut changer de lieu d'office
Reprendre ou quitter vingt métiers
Dis toujours à tout : *volontiers*.
De t'assouplir fais ton étude,
D'obliger ta douce habitude ;

Qu'importe

Que l'on t'estime ou non, *qu'importe*.
À tous vains bruits, ferme la porte.
Qu'importe ce qui doit passer
C'est Dieu qui doit t'intéresser ;
Son amour est l'un nécessaire,
Son bon plaisir ta grande affaire.
Ton amour propre est-il blessé ?
Et de se plaindre trop pressé ?
À son humeur tracassière
Oppose une ferme barrière.

Tais-toi

Dis-lui mon ami, reste coi,
Prenons patience et *tais-toi*
Requiers en facheuse occurence,
Le secours de la Providence.
Puis, en toute nécessité :
In te, Domine, confido
Ici, je termine ma glose
Et sur ton cœur, mon gant repose.

Cette image, d'origine française, a été imprimée chez Sandinos-Ritornet, 6, Place Saint-Sulpice à Paris, en 1890 croyons nous.

Procession à cheval.

Dans plusieurs communes brabançonnnes nous voyons encore les processions escortées par des cavaliers, citons Hakendover, Oirbeek près de Tirlemont, Werchter, etc.

Des processions identiques se tiennent à Rymenam et à Molenbeek-Wersbeek le dimanche suivant le 25 juin, fête de la reconnaissance des reliques de saint Eloi, ce jour est communément appelé Saint-Eloi en été (*Sint-Eloi in den Zomer*). Inutile de dire que ces processions attirent une foule nombreuse.

Rymenam tient ce jour-là la grande kermesse et la foire annuelle. Près de 100 cavaliers prennent part à cet ommeegang. Les cavaliers font d'abord trois fois le tour de l'église (dédiée à Saint Martin), ensuite se donne la bénédiction aux chevaux, après cela la procession fait son parcours habituel.

La commune se prête admirablement bien à cette manifestation mi-religieuse, mi-folklorique.

Le lundi suivant se tiennent les jeux populaires, e. a. les courses de chevaux de labour, au trot et au galop, les courses de bagues ou carrousels. Nous y constatons avec joie l'existence de ces courses qui ont fait place presque partout aux courses en vélos, sans lesquelles nulle kermesse villageoise ne se conçoit à présent.

À Molenbeek-Wersbeek (paroisse de Wersbeek) la kermesse de Saint Eloi se tient le même jour qu'à Rymenam, la procession y est également escortée par des cavaliers. Ici la bénédiction aux chevaux est donnée avant la Messe Solennelle qui est chantée à 10 heures. Les pèlerins viennent y vénérer les reliques du saint.

Les cavaliers sont bien plus nombreux qu'à Rymenam, cela s'explique du fait que tous les fermiers ou leurs fils tiennent à prendre part avec leurs chevaux à cette manifestation religieuse.

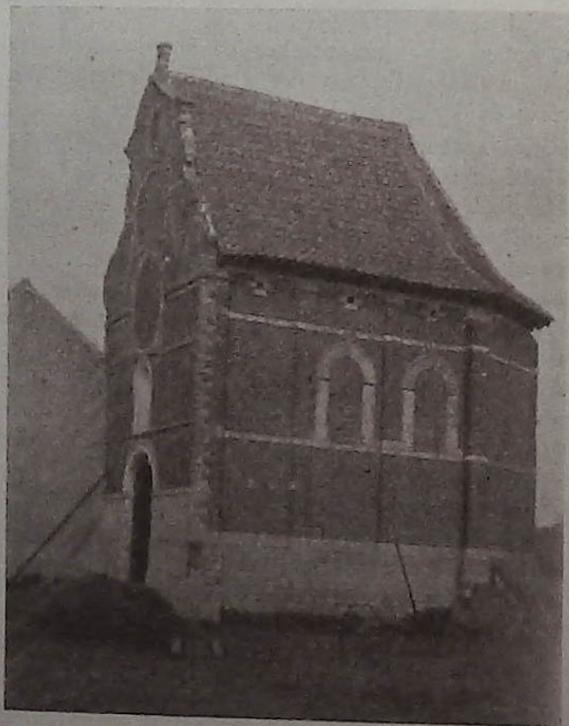
L'affluence à cette procession s'accroît d'année en année, la dévotion et l'air grave des cavaliers fait impression sur tous les spectateurs.

Ajoutons que dans tout le Hageland à la Saints-Pierre et Paul (29 juin) des pèlerinages se font vers ces deux localités en l'honneur de saint Eloy, spécialement invoqué contre les maladies du bétail.

R. VAN BUTSELE.

Deux chapelles de Vieux Genappe.

Nous devons à M. l'abbé Lambert les photographies de deux jolies chapelles situées à Vieux Genappe et qui vont toutes deux être restaurées. La première, dite chapelle du Chantelet, en style Jésuite et la seconde N. D. de Hal, Style Louis XIV.



Chapelle du Chantelet à Vieux Genappe.

Ces chapelles vont être restaurées par M. Louis Solvay.

Les journaux ont annoncé également que la chapelle du montier de l'Ermitte à Braine l'Alleud, en style gothique, allait aussi être restaurée.



Chapelle d'Hulencourt à Vieux Genappe.

Hagiographie populaire.

M. Arielle Carlier nous signale quelques erreurs qu'il a rencontrées dans l'essai d'hagiographie populaire de M. R. de Warsage publié dans la XIV^e année du Folklore Brabançon. Il n'y a pas, à Vitriaval, (p. 293) de N. D. aux rats mais une chapelle dite chapelle aux rats et qui est consacrée à Saint Quirin. Cette chapelle est une stèle de pierre brute sur laquelle il n'y a pas d'inscription. L'explication du nom : *Ora pro nobis* ne paraît dès lors guère admissible.

A Fosses (p. 299) Sainte Brigide (et non Brigitte) se dit Sainte Briye et on ne connaît pas la maladie : *brixhes*. Sainte Brixhe est une orthographe liégeoise. M. Carlier nous écrit qu'on ne frappe pas les baguettes les unes contre les autres pendant un office.

A Nivelles, la colonne dite de Sainte Gertrude ne se trouve pas dans la crypte (p. 303) mais dans une pièce surélevée près de la tour.

A Chastre-lez-Walcourt (p. 306) on ne cloue pas les arbres, mais on jette les épingles à même le pavage.

Le menhir de Velaine-sur-Sambre.

Un menhir, ou pierre levée, est situé sur une colline appelée le Bois Roussi, à gauche de la route d'Onoz, à 20 minutes du centre du village de Velaine-sur-Sambre. Au milieu de maigres buissons qui couvrent cette colline, existent de nombreux affleurements d'un grès blanc dont la surface mamelonnée ne manque pas d'attirer l'attention. Il y a peu d'années, on y exploitait des carrières de pavés. Dans le Bois Roussi et sur la limite des derniers affleurements, on aperçoit le menhir dressé au milieu d'un petit champ de blé ; il est connu dans la région sous le nom de « pierre qui tourne », et la légende veut que, chaque nuit, sous le coup de minuit, la lourde masse, d'une hauteur de 3 m. 10 et qui affecte la forme à peu près quadrangulaire de 5 m. 40 de contour, fasse un tour sur elle-même. On dit aussi que, sous certaines conditions atmosphériques, le menhir se met également à tourner. On retrouve d'ailleurs des légendes du genre attachées à plusieurs menhirs français. On a retrouvé dans les environs immédiats du menhir, des morceaux de tuiles romaines et un cultivateur de l'endroit aurait découvert une urne funéraire et des vases de la même époque.

La présence de ces vestiges de l'époque romaine fait supposer que le menhir de Velaine-sur-Sambre conserva longtemps un caractère sacré, et que les Belges y déposaient leurs offrandes et y enterraient encore leurs morts longtemps après la conquête. Le culte des pierres, des grands arbres et des sources ne s'éteignit, en effet, dans notre pays, que sous les Mérovingiens, après la conversion des populations au christianisme et les nombreux décrets des conciles.

Assemblées de sorcières dans le Forêt de Soignes.

De vieux forestiers m'ont dit que c'était sur les hauteurs aujourd'hui défrichées du *Kerrenberg*, en forêt de Soignes que, selon la tradition populaire, avait lieu le sabbat. La haute futaie recouvrait alors le plateau ; c'était donc dans le voisinage immédiat du couvent de Groenendael — puisque les bois appartenant à celui-ci dès le commencement du XV^e siècle, s'étendaient jusqu'à mi-côte de *Kerrenberg* — que les sorciers et les sorcières de la région s'assemblaient nuitamment pour adorer le diable. *Kerrenberg*, d'ailleurs, est une corruption de *Quenenberg*, forme ancienne

du nom de ce lieu-dit, qui signifie montagne des vieilles femmes ou de sorcières. D'autres endroits sorciers évoquent des assemblées d'esprits ou de nains et à la fin du XVI^e siècle il y avait entre Hoeylaert et Boitsfort, vers cette dernière localité, de *Mennekens-block* ou enclos des marmousets ; entre Overyssehe et Tervueren, près de cette localité, *die Delle van Moonkens plasch* ou vallon de la mare au diable. Aujourd'hui encore, dans le domaine d'Argenteuil, existe la mare au diable. (Recueilli sur les lieux).

SANDER PIERRON.

Li Bauforé.

Li Bauforé est un monstre de forme et de grandeur imprécises ; il se tient, dit-on aux enfants, dans les coins et endroits obscurs exclusivement de la partie des batiments réservés à l'habitation même. Il a toutefois de grands yeux de chat qui lui permettent de voir dans les ténèbres, une gueule très large et une denture double dont il se sert pour manger du coup les enfants curieux qui s'aventurent là où règne la nuit complète : fonds d'armoire, caves, greniers, chambres non éclairées, etc.

Les uns prétendent que *li Bauforé* porte des cornes, que sa peau est lisse et noire et sa langue, épaisse et velue, toujours couverte de sang. C'est un épouvantail terrible.

(Ruchaux, mars 1935).

AD. MORTIER.

Cracher sur le rail.

Exemple d'adaptation de la superstition aux conditions nouvelles de la vie : En gare du Nord à Bruxelles. Départ de la malle Bruxelles-Ostende-Londres. Un voyageur prend place dans un compartiment de 1^{ère} classe. Parents et amis sont sur le quai. Adieux touchants et prolongés. Vœux de bon voyage. Le train part. Les mouchoirs s'agitent. Le dernier wagon passe. Une des quatre personnes se penche sur la voie et crache sur le rail. Les trois autres personnes qui assistaient au départ imitent successivement ce geste. (Vu sur place).

CH. PEETERS.

Lettre-chaîne.

Dans *Wereldrevue*, édition Patria, Anvers, n^o 30 mai au 5 juin 1935, une notice signale qu'à Hollywood une lettre-chaîne, fait en ce moment fureur. Il s'agit de ces lettres que l'on doit recopier en un certain nombre d'exemplaires et envoyer à des amis qui font de même. Cette lettre s'appelle : *dimc-letter* et on y attache une pièce de monnaie. La revue ci-dessus donne la photographie des employés de la poste qui font du travail supplémentaire pour assurer l'envoi de ces lettres, lesquelles ont une valeur de porte bonheur.

(Signalé par CH. PEETERS).

Pierres précieuses et Sécrétions animales.

Quelques propriétés attribuées aux pierres précieuses d'après la *Clericalis disciplina* d'Alphonso, le grand alchimiste Pierre de Boniface, Leonardus, Camillus :

- Le diamant rend invisible
- L'agate de l'Inde rend éloquent
- La cornaline apaise la colère
- L'hyacinthe provoque le sommeil
- L'améthyste dissipe les fumées du vin
- Le grenat chasse les démons
- La sarde, ancien nom de la sardoine, sorte de calcédoine brune, préserve des poisons.

La selerits (cristalisation du selenium ?) croit et décroît avec la lune.

Le mélocens (?) découvre les voleurs (son antidote serait le sang de chevreau).

Les sécrétions humaines ou animales suivantes sont également douées de propriétés merveilleuses :

- L'hydropicus (sécrétions des hydropiques) décolore la lune.
- Le bezoard, sécrétion du cœur de la gazelle guérit de la peste.

Une pierre blanche tirée du cerveau d'un crapaud fraîchement tué est un antidote contre les poisons.

L'aspilate, sécrétion trouvée dans les nids de certains oiseaux d'Arabie préserve des dangers du feu (cité déjà par Démocrite).

La corne du serpent cornu est un antidote contre les poisons.

Marco Polo dit avoir vu les habitants du Zipangu introduire des perles roses dans la bouche des morts.

Superstitions juives.

Dans son livre *Rêveurs du Ghetto*, Zangwill signale quelques superstitions du peuple juif.

Voir sur les pierres son ombre sans tête, c'est signe de mort (T. I, p. 28).

Il signale le port d'amulettes ayant la forme de mandores en miniature ou des lutis à 4 cordes, préservent les enfants des maladies (T. I, p. 52).

Un juif ne peut passer sous l'arc de Titus à Rome parce que sur le bas relief du triomphe de Titus figure parmi les dépouilles, un chandelier à 7 branches. (T. I, p. 84).

Lettre mortuaire du XVIII^e siècle.

M. Ch. Peeters a fait don à notre service d'une lettre mortuaire du XVIII^e siècle. Le texte est imprimé, la place est laissée



Annonce de décès de 1765.

en blanc pour indiquer les noms, date du décès et âge du défunt. La pièce qui nous a été remise annonce une mort inopinée à Vilvorde le 7 décembre 1765.

Géants et ossements d'animaux.

Dans un compartiment de la section belge de l'Exposition on voyait réunis sous vitrine des objets recueillis au cours des dragages de l'Escaut.

Assemblage assez hétéroclite ou des os d'animaux divers et de grande taille, parfois même préhistoriques, attiraient l'attention des visiteurs.

Un gamin de huit à neuf ans, s'approchant de la vitrine s'exclama et posa à son frère aîné les questions particulières à la jeunesse curieuse :

— Oh, dis, qu'est ce que c'est cela ? Des os de géants ?

Le grand frère, douze à treize ans, plus sceptique et plus fait aux usages de notre temps lut l'étiquette placée sous les ossements et donna à son cadet l'explication opportune.

Mais la question préventive posée par le plus jeune ne répète-t-elle pas l'activité mentale de nos aïeux, ignorants de nos connaissances contemporaines en Paléontologie et qui attribuaient aussi à des géants les ossements qu'ils trouvaient et dont bien des légendes nous ont conservé le souvenir.

A. M.

Le battage de coq à Cappelle-au-Bois.

Un panier en osier employé au transport des fruits et détourné de sa destination pour la circonstance, est suspendu au milieu d'une corde tendue entre deux poteaux. Un coq est retenu à la corde par les pattes. Il est protégé par le panier préalablement défoncé d'où émergent sa tête et son cou, qui feront les frais de la réjouissance.

A huit pas de l'objectif se trouve un tonneau.

Pour participer au jeu, l'amateur paie cinquante centimes. On lui remet alors un sabre de bois et on lui bande les yeux. On le place devant le tonneau, dos à la cible. Il tourne autour du tonneau et se dirige vers le supplicé.

Le bourreau frappe d'estoc.

S'il a pris une bonne direction, s'il a bien mesuré la distance qui le sépare du gallinacé et s'il a deviné la hauteur convenable, il touchera.

Mais, il faut décoller l'animal, ce qui requiert un coup précis et puissant. S'il réussit, la bête lui est acquise. S'il est trop près du but, son bras touche le panier qu'il reçoit en plein visage, à la grande joie de l'assistance.

S'il ne s'approche pas suffisamment ou s'il prend une mauvaise direction, son coup porte à faux et le sabreur dessine dans l'air une large circonférence qui ne le met pas à l'honneur. Ne se tenant pas pour battu, il reprend l'arme, non sans avoir réglé le droit de participation. De guerre lasse il passe son sinistre instrument à un joueur plus ou moins adroit...

Le coq perd la tête en y laissant aussi ses plumes.

Le « héros » paie force pintes de bière.

A. DOTHÉE.

Jeu du drapeau.

Dans : *Comédiens français d'autrefois à Bruxelles*, Henri Liebrecht, au chapitre : *acteurs forains au XVII^e et au XVIII^e siècle*, donne le texte d'une circulaire distribuée en 1774 par l'Italien Passi, annonçant son arrivée, faisant connaître la liste des attractions et de ses personnages. Il signale notamment : « un Indien très bien fait, parlant plusieurs sortes de langues, chantant des chansons étrangères, faisant des tours de force et d'adresse, jouant du Drapeau, dansant à la manière de son Païs et qui a fait l'admiration de plusieurs Princes, Ducs et Seigneurs.

Le marchand de plantes médicinales.

Tout adulte se rappelle avoir vu dans son enfance les jours de foires ou de marchés, la voiture de l'arracheur de dents ou du guérisseur, ou du pédicure ambulante. C'était une sorte de

grand landau peint de couleurs voyantes avec de nombreux motifs dorés en relief. A l'avant un vaste siège que recouvrait une ample capote de cuir. C'est de son siège que le patron faisait son boniment et sur cette estrade qu'il opérait. La voiture était attelée de nombreux chevaux de même couleur, les harnais étaient abondamment couverts d'ornements en cuivre et partout pendaient des grelots. A l'arrière sur un siège dominant l'équipage, des musiciens prenaient place et faisaient du bruit pendant que l'opérateur arrachait à ses clients leurs dents ou leurs cors.



M. Tissens, marchand ambulante de plantes médicinales. (Photo ten Hoet Parson).

On ne reverra plus cet équipage. Mais on reverra longtemps encore le marchand de plantes. Il s'est modernisé. Il fait aujourd'hui sa tournée en automobile et il fait sa réclame du haut de son siège de chauffeur. En Belgique, avant guerre, M. Tissens était connu dans tout le pays. M. Tissens n'est pas mort. Il a remis son landau, renoncé à ses chevaux. Le voici dans un village de la banlieue bruxelloise écoulant en 1930 sa marchandise.

Les étrennes des allumeurs de réverbères.

Avant la guerre il était d'usage dans la plupart de nos villes de recevoir de l'allumeur de réverbères du quartier, une image en échange d'une étrenne. Cet usage a disparu à peu près partout ;



Édité par la M^{me} J. Loosens

Henri Leonard 1^{er} janvier 1935

Étrennes des allumeurs de réverbères
de Mons en 1935.

mais à Mons le 1 janvier 1935 les allumeurs ont distribué l'image ci-dessus, d'après un dessin d'Henri Leonard.

(Communiqué par M. HEUPGEN).

A propos des glissements dans le Folklore.

« Le Folklore Brabançon » de juin 1934 publie un travail de M. A. Marinus sur les glissements dans le Folklore, dans lequel il parle de St. Christophe, que les voyageurs du XV^e siècle invoquaient — comme ceux du siècle présent le font encore — pour les préserver des accidents de la route et de la mort subite.

Nous pouvons mettre cette dévotion en parallèle avec celle peu connue (mais qui relève également du Folklorisme) que l'on a envers les Rois Mages.

Eux aussi sont les patrons des voyageurs.

C'est en Allemagne que cette dévotion se développa et se propagea, lorsque l'empereur Frédéric Barberousse fit transférer d'Italie à Cologne, en 1164, les restes des Mages Gaspard, Melchior et Balthazar.

Avant cette époque, ces restes étaient conservés en l'église de Milan, depuis l'an 334 (1).

En 1170, Philippe de Heinsberg, Archevêque de Cologne, fit construire pour les abriter dignement une châsse extraordinairement luxueuse en or, argent et émail, ornée de diamants et de pierres précieuses.

Cette châsse fut le motif de l'érection de la cathédrale actuelle de Cologne ; en effet, l'archevêque Conrad de Hochsteden, successeur de Philippe de Heinsberg, qui avait résolu d'élever un mausolée grandiose aux Saints Rois, entreprit la construction de cette cathédrale, dont il posa la première pierre le 14 août 1248.

Très peu de temps après une confrérie des Mages (la première que l'on connaisse) fut officiellement établie à Cologne ; elle s'appelaient la *Confrérie des Echevins* (Scabinorum sodalitas), parce qu'en faisaient partie les magistrats et les personnages importants de la ville. Elle célébrait l'Épiphanie en grande pompe et réunissait à cette occasion ses membres en une cérémonie nouvelle qui consistait en la distribution de petits pains en cire, richement décorés, et dont l'une des faces portait l'effigie des Mages.

Ce cérémonial avait nom « les cadeaux des Mages », et les petits pains s'appelaient « les gâteaux des Echevins ».

La Confrérie fut bientôt connue et, dès le début du XIV^e s., elle était renommée dans toute l'Europe chrétienne.

Une seconde association semblable, dite « Confrérie des Bourgeois » (civium sodalitas), vint s'y joindre en 1601.

La ville de Cologne posséda pendant longtemps le monopole de ces confréries.

Elles furent ensuite introduites en Flandre par un prêtre espagnol ancien compagnon d'armes de Don Juan d'Autriche, l'ex-

(1) Une grande partie des renseignements donnés est extraite d'une étude de Victor Henry intitulée « La dévotion aux Saints Rois Mages » — Bruxelles, imprimerie Wuyts 1875.

capitaine Don Gaspard de la Torre, devenu Prévôt de N. D. à Bruges, de 1601 à 1631.

C'est en l'honneur de son saint patron qu'il instaura dans les Pays-Bas le culte des Rois Mages (1).

Quarante ans plus tard, une confrérie fut établie à Bruxelles au Monastère de Berlaymont, en 1671, par les chanoinesses de cette maison, fondée en 1625.

Cette confrérie existe toujours ; elle célèbre en grande solennité chaque année la fête de l'Épiphanie ; la cérémonie est rehaussée par la présence de S. M. la Reine des Belges.

Elle possède depuis sa fondation un Livre d'or sur les pages duquel ont signé (et ils sont nombreux) les invités de marque, les représentants des familles princières de l'Europe.

Dès sa création, ladite confrérie a procuré à ses membres des *Billets des Rois* — dont voici une reproduction —

Texte primitif :



Billet des Rois de la Confrérie établie à Bruxelles en 1625. (Modèle ancien).



Modèle actuel du billet des Rois de la confrérie bruxelloise.

(1) Annales de la Société d'Émulation de Bruges : Étude de A. de Schrevel, année 1890.

billets destinés à préserver les voyageurs des accidents, de la mort subite, de la peste.

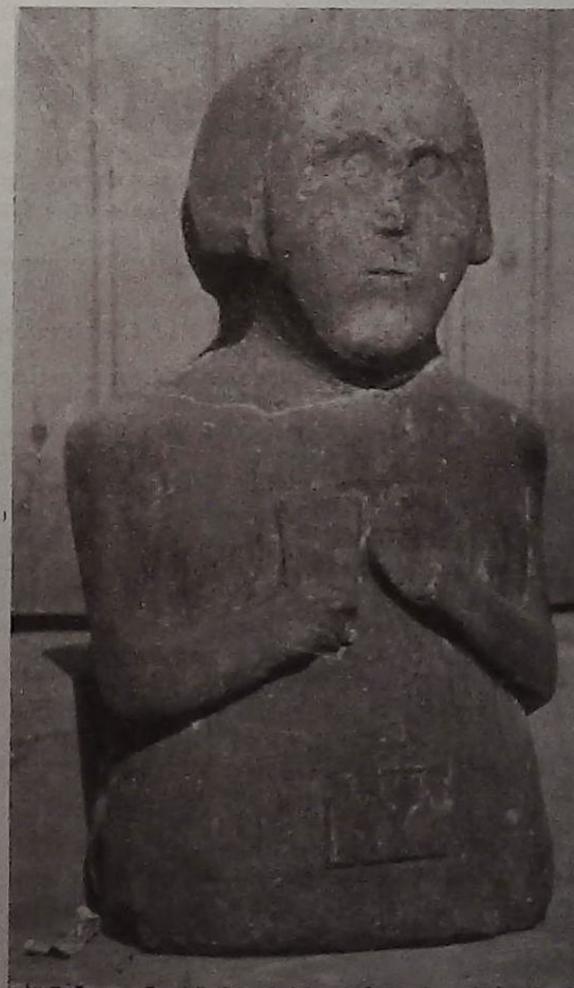
Ne perpétuent-ils pas les *Gâteaux des Echevins* que la première confrérie de Cologne distribuait à ses affiliés ?

Et n'y voyons-nous pas un exemple de plus de glissement folklorique ?

H. HENRY.

Bidodus à Cour-sur-Heure.

La commune hennuyère de Cour-sur-Heure, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, conserve jalousement un bloc de pierre bleue, taillé pas trop mal, qui représente le buste d'une homme. C'est



Bidodus. Buste en pierre de Cour-sur-Heure.

Bidôdus. Il symbolise, dit-on, la jeunesse ; mais c'est bien plutôt le carnaval qu'il représente. Il mesure environ 0 m. 55 de hauteur sur 0 m. 35 de largeur et 0 m. 15 d'épaisseur. Son poids est de 80 kilogs.

D'une main Bidôdus tient une chope et de l'autre, une crêpe. Les deux bras sont repliés sur le corps. Sur la partie inférieure on lit l'inscription ci-contre : 1846 est l'année de son baptême.

J. J. T.
1846

Jadis, le jour du mardi-gras, Bidôdus' était déposé dans une prairie de la localité, sur un tonneau qui lui servait de piédestal. Un des chefs de jeunesse prenait une chope de bière et en lançait le contenu à la figure de l'homme de pierre, sous prétexte de la lui laver. Après quoi, il l'essuyait convenablement. Ces préparatifs terminés, les derniers mariés de l'année devaient l'embrasser.

Les mêmes opérations recommençaient chaque fois qu'un étranger était surpris sur le territoire de Cour, le mardi-gras : on l'arrêtait, il devait payer un « pot » (deux litres de bière) puis on l'emmenait « bauji » (baiser) Bidôdus' lequel, au préalable, avait eu le visage relavé et essuyé comme il vient d'être dit.

Sur les différentes phases du carnaval de Cour-sur-Heure, le vol de l'ancien Bidôdus', en 1845 et le baptême de son successeur, voir la revue « Wallonia » n° d'août-septembre 1900.

JULES VANDEREUSE.

L'Intervention.

(Conte de Braine-le-Comte).

Quand, en quittant la grand'place de Braine-le-Comte, vous suivez la chaussée de Mons, vous trouvez de suite à droite une belle large rue qui descend très fort, c'est la rue d'Horrues. Après avoir descendu celle-ci pendant quelque trois cents mètres, vous arrivez dans un quartier mi-bourgeois, mi-ouvrier, mi-urbain, mi-rural, habité par une population paisible bien que joviale et serviable. C'est le quartier dit des « Quatre Chemins ».

Si vous continuez encore votre route pendant un petit kilomètre, vous vous trouvez en pleine campagne. Puis la route descend en s'engouffrant entre deux énormes talus et devient un magnifique chemin encaissé qui fait coup sur coup un angle droit à gauche puis à droite où se trouvent respectivement la ferme et la chapelle de la Roquette ; au pied de celle-ci jaillit une source à l'eau fraîche et cristalline. C'est dans ce coin idyllique que je suis né et que j'habite depuis près de trois quarts de siècle.

J'aime mon coin perdu et salubre parce qu'il y fait beau et calme. De mémoire d'homme, la police n'est jamais intervenue qu'une seule fois à la Roquette ; voici en quelles circonstances.

C'était il y a environ soixante ans. Il n'y avait alors à Braine-le-Comte que deux « champêtres » : Joseph, un magnifique costaud, que nous appelions le grand champêtre, qui osa même un jour

entrer dans la cage aux lions de la Ménagerie Bidel installée sur notre grand'place, ce qui lui fit contracter une jaunisse qui lui coûta la vie, et Batice — le petit champêtre — qui n'avait ni le physique ni le tempérament de l'emploi : il était en effet d'une taille en-dessous de la moyenne et d'un caractère doux et timide.

Un jour, que nous jouions près de la ferme paternelle, voilà que nous voyons descendre des Quatre Chemins, d'un pas précipité, Quinquin Macaron, un vieux brave s'il en fut, dont le seul défaut était de n'être saouil que sept jours par semaine. Il marchait d'un pas frisant la course, le corps légèrement penché en avant, les gros clous de ses souliers éculés faisant jaillir du feu des graviers de la route. Comme il passait près de nous, nous lui disons : « Comme vous allez, Quinquin ! » Mais lui, sans relever la tête, nous répond : « Ouâie, ça presse ! » et, au même moment, il s'élançait derrière la chapelle, laisse tomber son pantalon et s'accroupit.

Voilà justement qu'à cet instant débouche du sentier venant du Moulin du Plouy, le champêtre Batice. Pressentant une bonne aventure et sans même esquisser un sourire, nous disons à celui-ci qu'un voleur se cachait derrière la chapelle.

Batice alors s'approche à pas de loup ; il aperçoit Quinquin accroupi et, le prenant pour un chemineau, il lui crie : « Eh ! l'homme ! Avez vos papis ? » — « Non, répond Quinquin, min d'j'in sortirai bi avû dè l'hierbe ».

MYEN DEL ROQUETTE.

La bête sauvage contrainte à remplacer l'animal domestique qu'elle a dévoré.

M. A. Pierrot, secrétaire de la Société philomatique vosgienne recherche en ce moment, dans tous les folklores, la légende de la Bête sauvage contrainte à remplacer l'animal domestique qu'elle a dévoré.

Il en a les exemples suivants :

— à St. Dié, où la bête de somme (cheval, chameau ou âne, suivant les versions) qui, de Huhuawili, vient ravitailler Dédal au Kembey, est dévorée par un loup. Conduit chez Huna par une force mystérieuse, l'animal sauvage remplaça sa victime.

— dans le folklore de Franche-Comté (à St. Romain de Roche) — loup et âne.

— à l'abbaye d'Ourscamp, filiale de Clairvaux — bœuf et ours.

— dans la vie de Saint Phégonnec — loup et cheval.

Il demande à nos lecteurs d'avoir l'amabilité de lui donner, s'ils existent, des exemples tirés de leur folklore. Il leur en exprime toute sa reconnaissance.

A. PIERROT,

24, rue du Maréchal Foch, Saint-Dié).

Proverbes flamands.

Voici des proverbes flamands trouvés dans les contes de Canterbury de Chaucer.

Plaisanterie vraie, mauvaise plaisanterie (conte du cuisinier).

Court bavardage procure longue paix. (conte du mancipule).

P. H.

Les plus anciens noms de Bruxelles.

Peu de documents intéressant Bruxelles et antérieurs à 1100 subsistent encore. Avant 1200 les chartes ne citent que des prénoms de nobles et de prêtres.

On trouve Baudouin, Erluin, Everard, Werner (en 1135), Goswin, Clibine, Franc, Connus, Meinard (en 1138), Baudouin, Henri, dit du cimetière de S. Géry (de atrio sancti Gaugerici), Marcilius, Georges, Escelin (en 1204) Hugues, Henri dit le Lion, Franco (en 1207) ; Henri l'Hoste (Hospes) ou de Weert (en 1207 ; Henri Burse, Everwin Nicolaï (en 1226). Le nom de Herkenbald cité en 1020 est d'une authenticité douteuse. En 1175 on cite Gerard de Grimberghe et Arnou de Bigard. Godefroid de Helbeke, sire de Beersel, Arnou t' Serkenricx et Jean de Louvain, sire de Gaesbeek et de Herstal sont cités en 1306. Daniel de Bouchout, Guillaume de Meltbroeck, Henri de Lyre, Jan Looose, Jan Ette, Jan de Passche au début du XIV^e s. etc. (Ms. 3503, aux archives du Royaume).

Copie conforme

L. STROOBANT.

Les impasses Bruxelloises.

Monsieur Verniers dans son étude sur les impasses de Bruxelles signale (Folklore 79-80, p. 45), qu'en 1874, la ville interdit « la fermeture des impasses par une porte ».

Ceci fait supposer que toutes les impasses furent soumises à l'interdiction. Cependant, l'impasse des Eperonniers (rue des Eperonniers) semble avoir échappé à la décision de l'Administration, car elle a bel et bien une porte à front de rue. Bien qu'elle soit pourvue d'éclairage électrique, il semble que ce ne soit pas un éclairage public.

A quel titre cette impasse fut-elle avantagée ?

A. DOTHÉE.

Billet de logement de 1794.

M. Ad. Mortier nous a remis les pièces suivantes :

Billet de logement adressé, par le mayeur P. J. Detry (1), de Héவில்lers, le 18 octobre 1794, lors du passage des troupes françaises en cette localité, aux héritiers de Michel Colson ; ce billet était accompagné d'un assignat.

*Les héritiers Michel
Colson logeront dans
nommé le 15^{ème} 24
1794 et leur donner
à Joseph P. J. Detry
maire*

Billet de logement de 1794
à Héவில்lers.



Assignat qui accompagnait le billet de logement précédent.

(1) Philippe-Joseph Detry, né à Héவில்lers, le 19 février 1761, fils de Jean-Antoine Detry et de Marie-Anne Decelle. — Epoux de Marie-Josèphe Devaux. — Décédé à Héவில்lers, le 3 janvier 1832.

Parmi les héritiers de feu les époux Michel Colson et Marie-Thérèse Le Couturier, était Michel-Joseph Colson, fermier, né à Héவில்lers, le 15 décembre 1766 et y décédé, le 3 juin 1821. — Epoux de Anne-Joseph Englebert, née à Ottignies, le 25 novembre 1778.

Le jus de cadavre dans la Pharmacopée.

A propos de la pharmacopée primitive et de l'emploi qu'elle faisait des peaux, ongles, cheveux, etc. Elie Reclus dans les *Croyances populaires*, ouvrage paru en 1908 ajoute : « De fil en aiguille, la teinture de momie (1) figure encore (2) dans la liste française des médicaments classiques, officiellement utilisables ».

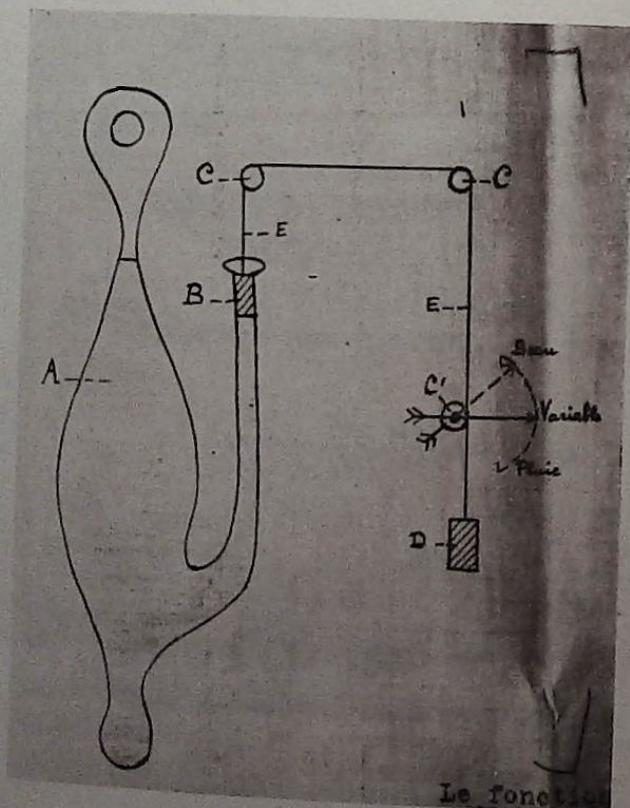
Donc, la pharmacie qui se respecte devait, à côté des produits de la chimie la plus sublimée, tenir son petit flacon de jus de cadavre ».

Baromètre Hygrométrique.

M. Campion possède dans les riches collections de sa maison espagnole à Vilvorde un baromètre-hygrométrique dont il nous a donné le dessin et l'explication suivante :

A. Liquide rouge au permanganate de potasse.

B. Bouchon de liège fermant l'orifice de l'appareil et auquel est fixé le cheveu.



Le baromètre hygrométrique.

- (1) jus de cadavre.
(2) Encore en 1908.

C. Bobines sur lesquelles passe le cheveu et roulant facilement sur leur pivot, de façon à ce que le cheveu les entraîne dans son mouvement.

C. Bobine autour de laquelle le cheveu s'enroule d'un tour et sur laquelle est fixée l'aiguille indicatrice.

D. Poids, très léger, en bois, attaché à l'extrémité du cheveu, destiné à maintenir la rigidité de celui-ci et à le guider.

E. Cheveu.

Le fonctionnement de ce baromètre est basé sur la propriété que possède le cheveu de s'allonger quand l'air est humide (en absorbant l'humidité de l'air) et de se retrécir quand l'air est sec.

En effet, le temps étant humide, le cheveu absorbe l'humidité de l'air et s'allonge, entraîné par le poids D ; en s'allongeant, il fait tourner la bobine C, sur laquelle est fixée l'aiguille ; par conséquent, celle-ci se déplace vers le bas et indique « pluie » ; si, par contre, le temps est sec, le cheveu se retrécit et déplace vers le haut ladite aiguille qui marque alors « beau ».



De Molen van Volsem, 1924.

Le moulin de Volsem.

Le moulin de Volsem.

Monsieur P. J. Lefèbre qui consacre ses loisirs à dessiner les coins pittoresques du Brabant et à les commenter en des vers flamands de très bonne venue nous a permis de reproduire ici le beau dessin qu'il a fait en 1924 du moulin de Volsem.

Pierre sculptée du XV^e siècle.

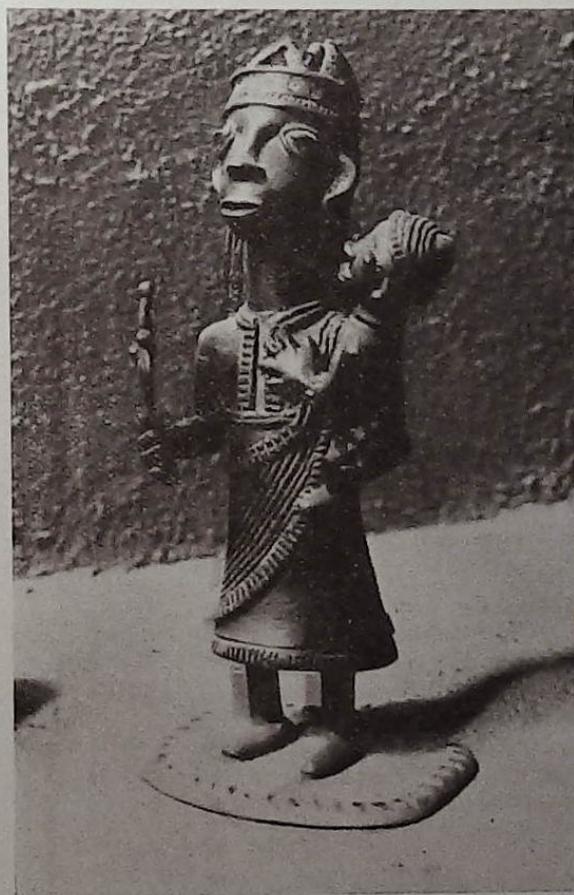
Nous devons à M. A. Minne de Sart-Messire Guillaume la photographie (prise en Mars 1914) d'une pierre du XV^e siècle qui est maçonnée dans un mur à Mont-Saint-Guibert. Cette pierre est très bien conservée. Il suppose qu'elle a appartenu à une ancienne chapelle.



La pierre sculptée du XV^e siècle
à Mont-Saint-Guibert.

Art nègre.

Dans notre étude l'art populaire publiée dans ce même fascicule nous disions, nous souvenant en avoir vu, que les noirs d'Afrique, convertis au christianisme, sculptent des sujets religieux dont l'idée est inspirée de leur nouvelle croyance mais dont la facture reste conforme à leur conception de l'art plastique et aux possibilités de leur technique. Depuis lors un document nous est parvenu du Dahomey reproduisant une Vierge couronnée tenant d'une main l'enfant Jésus et de l'autre un sceptre.



Vierge portant l'enfant Jésus. Sculpture nègre du Dahomey.

Chanson humoristique nivelloise.

M. A. Brulé nous communique le texte d'une chanson nivelloise composée en 1887 par G. Willame
10 centimes. 10 centimes.

Chanson vendue par le Cercle des Abonnés (1)
au profit des victimes de la catastrophe de Quaregnon.

(1) Cercle de Nivellois se rendant journellement à Bruxelles munis d'un abonnement aux chemins de fer.

6^{me} Couplet

Pour la marmaille, il fit l'ru' Giloëtte,
 L'activité pour l'agil' Montois ;
 Pour les pacus la ruell' Samiette,
 Pour les défunts « el trô des mau' tchaussis »
 Pour les prom'neurs, il a fait les prés Rase ;
 Pour les poussifs, il a fait l'tienn' Marlet ;
 Pour la rascaïlle, il fit le coin d'la place,
 Mais c'est pour nous qu'il a fait la gaité. (bis).
 Nivelles, le 20 mars 1887.

G. WILLAME.

Cette chanson qui fut vendue au cours d'une cavalcade de Carnaval eût un très gros succès, mais pas chez les cités qui, pour la plupart, s'en montrèrent très indignés. Ce qui les morfondait c'était, d'abord, d'être qualifiés *types*, ensuite, d'être confondus avec des personnages qu'ils considéraient de condition moins élevée que la leur.

Aussi, les vendeurs faillirent-ils passer un mauvais quart d'heure à la fin de la cavalcade.

Un cross-word ancien.

Ci contre en hors texte une reproduction d'un document d'il y a un siècle environ et qui provient de Humbeek. C'est une sorte de cross-word de cette époque. Il s'agit de reconstituer un texte complet et courant. Pour cela, il faut trouver l'endroit où le texte commence, puis en partant de là ; tracer une ligne qui va chercher la suite du texte et continuer de la sorte jusqu'à ce que tous les mots aient été utilisés.

Nous invitons nos lecteurs à essayer cet exercice et à nous envoyer leurs réponses. Aux auteurs des trois premières réponses exactes qui nous parviendront nous offrirons une prime, soit un ouvrage, soit une gravure.

Nous donnerons la solution de cette énigme dans notre prochain fascicule.



Les ch'veux d'mamagne et la boss' du Quetot ;
 Il fit Sans Och, Chal' Tchinn', Labranette ;
 Il a couvert Barthol de son manteau.
 A Tinctoris, il donna l'élégance,
 Aux opulents, l'tusu d'bonn' qualité ;
 A Talina, la hotte ainsi qu'Tatense,
 Mais c'est à nous qu'il donna la gaité (bis).

Bibliographie.

DE KEYZER P. — *Gent in de Literatuur en in de Folklore*. 136 p. Grand format. Nombreuses illustrations. Volksdrukkerij, Gent 1935.

Le Moyen Age, la Renaissance, les Temps modernes forment les trois grandes divisions de ce bel ouvrage consacré à la ville de Gand. L'auteur, avec érudition passe successivement en revue en les situant à leur place chronologique, les monuments, les anciennes demeures, tous les vestiges du passé de sa ville. Dans le même ordre chronologique il énumère tous les personnages célèbres, tout ce qui a trait à l'œuvre littéraire, à la vie intellectuelle de la vieille cité. Par des textes il montre la place importante de Gand dans le mouvement des idées, par les illustrations il met en valeur les richesses architecturales et artistiques.

Un beau travail et une belle œuvre qui se recommande à tous ceux qui aiment Gand.

Cinq Siècles d'Art Bruxellois. Numéro spécial de l'Art Belge, rue des Petits Carmes, 2, Bruxelles. Prix : 20 francs.

Un magnifique album tiré sur un souple mat spécial Helio, consacré à l'Exposition d'Art Ancien de Bruxelles, contenant des études sur Rogier de la Pasture et la dynastie des Breughel, sur l'artisanat ancien (tapisseries et porcelaines, p. ex.), sur les sculpteurs depuis Claus Slüter le célèbre illustrateur de nos monuments, en passant par les Duquesnoy, sur le Folklore dans l'art, etc. Si intéressant que soient les textes de cette publication, elle se recommande surtout par les reproductions des principaux chefs d'œuvre exposés à l'Art Ancien.

Cinq siècles d'Art.

Nous attirons l'attention des lecteurs sur le catalogue de l'Exposition d'art ancien. Il comprendra quatre volumes dont trois ont actuellement paru. Ces catalogues contiennent des notices d'introduction très bien faites et signées par des personnes compétentes, la description détaillée de toutes les œuvres exposées et des tables bien conçues facilitent les recherches éventuelles.

Le 1^{er} volume, 308 p. est consacré aux peintures, art ancien bruxellois et sections étrangères.

Le 2^e volume, 96 pages décrit les tapisseries et les dessins.

Le 4^e volume, 96 p. les sculptures, orfèvreries religieuses, médailles, instruments de mathématique, imprimés et manuscrits musicaux.

Vicomte TERLINDEN. — *Bruxelles Centre d'Art*, 20 p. Extr. du Flambeau, Bruxelles, 1935.

Le vicomte Terlinden publie dans « Le Flambeau », (août 1935), le discours qu'il a prononcé à l'inauguration du Congrès d'Archéologie de 1935, discours ou d'une façon condensée il esquisse avec force la place faite à l'art dans l'histoire de la Ville de Bruxelles.

COSYN. — *Ville d'Art : Bruxelles*. 108 p. illustrées. Prix : 8.50 fr. chez l'auteur, 581, Boulevard de Smet de Nayer, Bruxelles.

L'auteur continue la publication de ses guides par un volume consacré à Bruxelles. Nous avons déjà exposé la conception des Guides Cosyn qui ne donnent pas seulement une sèche nomenclature des curiosités à voir dans une ville ou dans une contrée, mais qui leur donne une présentation agréable à la lecture. On ne consulte pas seulement un guide Cosyn mais on le lit. Cartes, plans, illustrations en font un manuel plaisant. Celui qui vient de paraître, consacré à Bruxelles reste fidèle à cette méthode.

Le Livre en Brabant jusqu'en 1800. 96 p. illustrées. Bibliothèque Royale, Bruxelles, 1935.

La Bibliothèque Royale a organisé du 26 juillet au 15 septembre une exposition consacrée au manuscrit écrit dans le Brabant ou au livre imprimé dans le Brabant jusqu'en 1800. A cette occasion elle a édité un catalogue donnant la description détaillée des pièces exposées. M. Tourneur présente l'ouvrage. M. C. Gaspar décrit les manuscrits, M. Vincent les imprimés, M. Lebeer les gravures. Plusieurs illustrations ornent l'ouvrage et des notices historiques précèdent les diverses parties du catalogue.

SANDER PIERRON. *Histoire illustrée de la Forêt de Soignes*.

Nous rappelons à nos lecteurs l'édition en cours de l'histoire de la Forêt de Soignes, qui comprendra trois tomes, plus de cinq cents illustrations et de nombreux hors-texte. L'ouvrage paraîtra en fascicules de 32 pages.

Pour les conditions et détails, demandez un prospectus aux Editions Hansa, 259, rue Royale, Bruxelles. Des facilités de paiement sont accordées et le prix à la souscription est inférieur à celui de la mise en vente.

VERNIERS L. *Démographie et expansion territoriale de l'agglomération bruxelloise depuis le début du XIX^e siècle*. 48 p. illustrées, 1935.

L'auteur a donné cette étude au *Bulletin de la Société belge d'études géographiques*. Elle montre d'une façon saisissante et chiffrée le développement de la population et de la bâtisse dans l'agglomération bruxelloise, notamment de 1846 à 1930. Il analyse les obstacles généraux et ceux particuliers au développement de certains quartiers ; les causes de la croissance des faubourgs et du dépeuplement de la vieille ville. Les nombreux plans qui illustrent le travail justifient également les arguments de l'auteur.

LAPORT GEORGE. *L'académie des Baudets et Légendes de Bertrix* : 62 p. Prix : 6 frs. Édit. V. Bourguignon, 16, rue des Dominicains, Liège.

Pourquoi les gens de Bertrix s'appellent-ils les baudets ? L'auteur nous l'apprend. Comment des lettrés de l'endroit, à la tête desquels se trouvait l'abbé Collard formèrent-ils une Académie des baudets ? Quelle fut l'activité de cette Académie ? Tout cela constitue une amusante page d'histoire locale. M. Laport fait suivre son exposé de quatre légendes de Bertrix.

ÈMANS MARC. *Grandeur et décadence du livre populaire*, 32 p. Éditions L'Eglantine. Bruxelles.

Dans cette plaquette l'auteur nous dit ce qu'il entend par livre populaire. Il nous en retrace l'évolution ; ainsi que celle de l'imagerie. Après nous avoir montré l'importance culturelle du livre populaire, il se demande si l'Institut International de Coopération Intellectuelle, qui s'intéresse aux Loisirs des Travailleurs, ne pourrait peut être pas faire en sorte que le peuple dispose de livres appropriés à sa mentalité qui soient éducatifs et qui s'inspireraient des éditions anciennes, celles qui eurent tant de succès dans le grand public.

JAVAUX HENRI. *La pipe en terre d'Andenne*. Brochure illustrée, Prix : 8 francs (compte chèque postal 98880 de Émile Dave, Namur).

Les abonnés au Folklore Brabançon qui en 1933 participèrent à l'excursion organisée à Andenne par notre service, se rappellent sans doute le matériel important réuni dans le Musée local qui venait de s'ouvrir, concernant la pipe en terre fabriquée jadis dans la région. M. Javaux vient de consacrer à cette industrie une étude illustrée de nombreuses photos. Il rappelle l'origine de la fabrication, les noms des fabricants, les caractéristiques de leurs produits et les termes wallons et français se rapportant à leur industrie.

ÉDOUARD GEORGES. *Tour Sainte Djedru*. 32 p. illustrées. Prix 5 francs. Imprimerie Hermans, Nivelles, 1935.

Préfacé par Julien Flament, illustré par Paul Collet, l'auteur donne en vers wallons un poème décrivant le tour de Sainte Gertrude à Nivelles.

CONRARDY CHARLES. *Le triomphe de Sancho, Jeanne d'Arc, Antoine et Cléopâtre*. 16 p. Éditions Pro Arte, 59, Quai de Longdoz, Liège, 1935.

Trois farces en un acte où l'auteur montre « sous un angle moderne des personnages historiques ou légendaires » et « étudie leurs réactions dans notre vie quotidienne. Ainsi, Don Quichotte est devenu marchand, Sancho joue à la Bourse et Dulcinée reçoit sa manucure.

Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles. N^{os} 3, 4, 5, 1935.

En l'accompagnant d'une abondante série de clichés, le Comte J. de Borchgrave d'Altena présente la section des sculptures de l'Exposition d'Art Ancien, l'abbé Thibaut de Maisières donne une étude sur l'ancienne église St-Jean au Marais à Bruxelles, le Vicomte Terlinden donne une note sur la formation et le développement de Louvain ; M. Bonenfant, parle de trois chapiteaux de l'Hôtel de Ville de Bruxelles et le Comte J. de Borchgrave d'Altena analyse le mobilier et les écoinçons de l'église du Sablon à Bruxelles.

Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie. T. 63, 1934, juillet à décembre. Édit. Hayez à Bruxelles.

Dans ce volume de la Commission des Monuments et des sites on lit une communication de M. de Smet-Duhayon sur la conservation des moulins à vent. L'auteur expose le système préconisé par M. Dekker de Leyde qui permet de donner aux moulins un outillage en rapport avec les exigences de la technique moderne tout en leur conservant leur aspect extérieur si pittoresque. L'article est illustré de 12 photographies.

Eigen Schoon en De Brabander, N^{os} 2-3, 4-5, 1935.

Dans les fascicules ci-dessus, H. Pauwels parle de la cave à lait de nos fermes et de la farine de sarrasin. J. Lindemans explique la toponymie de Beersel et Vanderlinden publie une étude sur la vieille église d'Uccle et sa table des pauvres.

Thiunas. Nos 3-4, 1935.

Le Bulletin du Cercle Archéologique de Tirlemont publie une série de notices de J. Wauters sur d'anciennes bâtisses ou de vieux monuments de Tirlemont : la pompe du Square, l'entrée du Beffroi (Tour de l'église St-Germain), la maison ducale, l'ancien hôpital, le mémorial de Lanio, la porte d'entrée du couvent de Cabbeek, le prieuré des Augustins.

Mededeelingen uitgegeven door de Vl. Top. Vereniging te Leuven. 10^e année 1934.

Dans les divers fascicules qui constituent la 10^e année de Vlaamsche Toponymie Vereeniging, on lit diverses études concernant l'orthographe des noms de communes flamandes. La revue publie également une bibliographie détaillée de tout ce qui a paru dans les revues et journaux flamands concernant la toponymie des lieux dits du pays flamand.

Annales de la Société Archéologique de Namur. T. 41, 1934.

Les Annales de la Société archéologique de Namur contiennent diverses études notamment celle de M. F. Courtoy sur le tumulus de Penteville près de Gembloux, de M^{lle} Ladmiraire sur un évangélaire du XI^e siècle, conservé au Grand Séminaire de Namur et de M. A. Henry sur les mystères joués à Namur au XVII^e siècle.

Le Guetteur Wallon, 26, rue Pépin, Namur.

La revue folklorique de la région namuroise nous envoie en une fois six fascicules. Nous y trouvons d'Alexis Colart (Nos 52 et 53) des divertissements enfantins, de Danhaive (N^o 53) une étude sur la région et le site de Marche-lez-Dames, de Philippe (Nos 54-55) un article sur Walcourt, son passé et sa collégiale. Le n^o 57 est consacré à Fernand Danhaive et à son œuvre.

Oudheid en Kunst. N^o 2, 1935.

La Revue du Geschied- en Oudheidkundigen Kring voor Brecht en omstreken, donne deux études de L. Stroobant, l'une consacrée au Château de Turnhout sous l'Empire, l'autre sur les résultats des fouilles qu'il a faites pendant 30 ans (1900-1930) sur les lieux à incinérations de la Campine.

Bulletin du Touring Club. N^o 11, 1935.

Jean Paul Vaillant publie un article sur la Saudée, coutume des jeunes mariés de la région de la Semois, autour de la pierre à marier.

Gids voor Herentals en omstreken.

Un guide illustré de cette intéressante cité campinoise est distribué gratuitement contre tout don au profit du monument qu'elle veut ériger à Servaes Daems. Compte chèque 182802 de J. L. Herentals.

Les Beaux Arts. Bulletin publié par le Palais des Beaux Arts.

Les Beaux Arts publient une série d'articles d'Albert Guislain sur les églises de Bruxelles.

Conférences et Théâtres. Nos 7, 8-9, 1935.

Contient, n^o 7, une note de W. H. Wolff sur l'ondine du lac de Purmer (Amsterdam), une étude de M. Wilmotte sur le prince de Ligne, l'homme et l'écrivain. M. Terlinden parle des derniers moments de l'infante Isabelle. Ces articles sont illustrés.

GÖSTA BERG. Sledges and Wheeled Vehicles. 192 p. illustrées. Nordiska Museets. Stockholm.

Le Musée Nordique de Stockholm publie un travail intéressant rédigé en anglais et donnant une histoire détaillée des moyens de transport en Suède, depuis la préhistoire. Une part importante est faite au traîneau dans cette monographie. L'illustration abondante donne des reproductions d'estampes anciennes et de très vieux dessins.

SVENSSON SIGFRID. Skanes Folkdräkter. 378 p. illustrées. Nordiska Museets.

Importante histoire du costume et de ses accessoires en Suède de 1500 à 1900 (chaussures, sabots, gants, coiffure, etc.) L'ouvrage donne des reproductions de tableaux, dessins, etc. constituant la documentation de cette monographie et des cartes indiquant la répartition des types divers cités.

ANDRÉN ÉRIK. Vasterviks Bebyggelse-Historia. 112 p. illustrées + 1 plan. Nordiska Museets. Stockholm.

Le Musée du Nord, de Stockholm publie une monographie consacrée à la ville de Vasterviks, y relevant toutes les habitations intéressantes au point de vue ancienneté, particularités, etc. Le livre est bien illustré et accompagné des plans de toutes les habitations décrites.

OSKAR LOORITS. *Pharaos Heer en der Volksüberlieferung*. 194 p. illustrées, Tartu, 1935.

Les archives estoniennes des traditions populaires publient un ouvrage intéressant concernant la croyance légendaire à l'existence d'esprits invisibles, dits enfants ou filles des Pharaons. Il existe à ce sujet des thèmes nombreux dans les pays du Nord de l'Europe, de l'Est et des Balkans. Ce travail est le résultat d'une enquête internationale.

LOORITS OSKAR. *Das Misshandelte und sich rackende feuer*. 90 p. illustrées. Tartu, 1935.

L'auteur étudie le foyer, l'âtre, l'endroit de la maison où l'on cuisine ou l'endroit où l'on cuit en dehors de l'habitation chez les peuples finnois, slaves, balkaniques et parmi des tribus sibériennes. Il a procédé par voie d'enquête pour obtenir ses renseignements qui ne décrivent pas seulement le foyer, mais relèvent les usages, croyances et superstitions relatives au foyer.

ANDERSON WALTER. *Studien zur Wortsilbenstatistik der alteren essuissches Volkslieder*. 232 p. Tartu, 1935.

Ramener l'étude des chants populaires, des versions diverses, des variantes de certains vers, des noms de personnages légendaires cités à des données statistiques et à des présentations graphiques en couleur, cela peut sembler un tour de force. Ce tour de force ou ce jeu de patience a été réalisé par l'auteur pour les chants estoniens.

Office des Instituts d'Archéologie et d'Histoire de l'art. (Bulletin de l'Institut de Coopération intellectuelle, 2, rue de Montpensier. Paris. Prix : 20 francs français.

L'office des Instituts d'Archéologie et d'Histoire de l'Art a décidé de publier un Bulletin que nous n'osons appeler documentaire tant sa présentation et son illustration révèlent un souci d'art. Il est documentaire quant à l'esprit. En effet ce bulletin publie, rédigées par des spécialistes connus, des études sur les Institutions ayant comme objet l'archéologie et l'histoire de l'art. Elles en donnent l'organisation, le but, les moyens d'action, etc. Trois numéros seront publiés chaque année. L'année 1934 compte environ 200 pages et 38 belles illustrations.

LARES. *Mars-Juin 1935* (IV^e, n° 1-2), Roma. Via Conservatorio. Prix : 8 lire.

Le Comité italien des arts populaires commence la 4^e année de son bulletin par un fascicule de 164 pages illustrées, contenant diverses études consacrées surtout aux chants, danses, théâtres populaires de diverses régions italiennes.

Ajoutons que le Bulletin innove en sortant cette fois d'Italie par la publication d'une étude de Rasupe sur les éléments dramatiques des traditions lettones.

Revue Anthropologique, N^{os} 4-6, avril-juin, 1935.

Présentant un caractère folklorique signalons dans le sommaire de ce fascicule les études de M. H. Trilles au sujet de la langue des Fang et de ses lointaines origines ; de Svetozar Raitchevitch sur le développement de l'ethnographie des Yougo-Slaves ; de Etienne Patte sur deux gravures préhistoriques de la vallée de la Charente auxquelles l'auteur attribue une valeur magico-religieuse.

Revue de Folklore Français. N^o 2, mars-avril 1935.

Ce numéro de 64 pages contient notamment une étude de 34 pages de M. F. Benoit sur l'immersion des reliques, les processions riveraines et le rite de la barque cultuelle en Provence. Cette étude est un complément à l'article de P. Saintyves sur l'immersion des idoles antiques et les baignades des statues saintes dans le christianisme.

L'Ethnographie, 1934, n^{os} 28-29, Paris, 1935.

Dix études de technologie, d'ethnographie religieuse et d'ethnographie spéciale sont contenues dans ce fascicule. Signalons notamment aux folkloristes le travail de P. Saintyves sur le thème des animaux sauvages domestiqués par les Saints et sa signification allégorique. Signalons aussi la curieuse étude de Cauvet sur les Ménapiens éleveurs de chameaux où il commente un passage de César où il est parlé des Menapiens, vivant aux bouches de la Meuse et du Rhin et qui élevaient des chameaux.

Bulletin de l'Institut International de Coopération intellectuelle. N^{os} 53-54, 1935.

Ce Bulletin rend compte d'une réunion qui a été tenue à Paris le 15 juin afin de permettre, malgré la crise et les restrictions de crédits, la reprise de l'activité de la Commission Internationale des Arts Populaires. En attendant que les réunions et congrès puissent être de nouveau réunis, la Commission procédera à des enquêtes par voie de questionnaires.

Le Pays Lorrain, N^o 8, août 1935.

Dans ce fascicule la revue Lorraine donne un article de Louis Poncelet sur une survivance d'un culte payen à Puttigny. Il s'agit non seulement d'un usage analogue à celui de Couture-St-Germain signalé dans ce numéro même du Folklore Brabançon, mais d'une cérémonie à caractère semi culturel, du baptême des

enfants morts-nés. L'article montre que jadis les prêtres eux-mêmes procédaient à ce baptême post mortem et que l'on se trouve en présence d'une persistance dans le christianisme de la région d'un ancien usage payen.

Bulletin du Musée Basque, N^{os} 1-2, 1935.

Parmi les articles de ce double numéro du Bulletin du Musée Basque, il en est quatre qui traitent de la croix ; le premier intitulé : Croix gammée ou croix basque ?, le 2^{ème} à propos d'un ouvrage allemand sur la croix gammée, un 3^{ème}, la croix gammée dans le pays basque, le 4^{ème} de la croix basque. La portée de cette série d'articles est de montrer que si ce symbole se retrouve fréquemment sur les monuments du pays Basque, depuis un lointain passé, il n'a rien à voir avec le symbole hitlérien.

Bulletin du Comité de Folklore Champenois, N^{os} 19-20, mars-juin 1935.

M. J. Massiet du Biest donne dans ce fascicule un article détaillé sur la chanson de Jean Pansard. Jean Pansard était un mannequin que l'on brûlait et l'on se trouve là en présence d'une ancienne scène de carnaval. Le fascicule contient encore des cartes sur les feux de carême et leurs noms populaires.

Oberdeutsche Zeitschrift für Volkskunde, 9^e jg., 1935, n^o 1.

En Allemagne une place considérable est faite à l'étude de la maison, de sa construction, des idées qui président à sa disposition, etc. On lit dans ce numéro un article de Karl Caesar sur l'art de la construction de la maison reposant sur une charpente en bois. Il compare la maison avec des bâtiments anciens construits en dur.

Eigen Volk. N^{os} 7 et 8, 1935.

Dans le n^o de juillet de la Revue de Folklore hollandais on lit un article de Krekelberg sur les chars ornés des processions et une étude de Rasch sur l'abeille dans l'héraldique. Le n^o d'août donne entre autres articles une étude de Rasch sur les noms des jours.

Archives Suisses des Traditions populaires. T. 34, cahier 1.

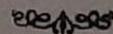
Al. Dorzival donne un article illustré sur la fabrication du pain en Anniviers. L'article illustré ne donne pas seulement des dessins de l'outillage ou des fours mais sur les formes données aux pâtes, parmi lesquelles il en est une ayant la forme de la croix gammée.

Operatud Eesti seltsi aastaraamats. 314 p. illustrées. Tartu 1935.

Le volume que vient de publier la Société d'Ethnologie estonienne, contient parmi d'autres études plutôt linguistiques ou archéologiques ou préhistoriques, deux études à la fois ethnographiques et folkloriques de MM. Julius Mark et O. Doorits. La seconde est relative au foyer estonien et la seconde à toutes les opérations que subit la paille depuis le moment où le grain en est détaché. On y voit les divers outillages employés au battage, séchage, la construction des meules, la construction de toits de chaume, etc.

Budklaven. XIV^e année, n^o 2, 1935.

Dans le Bulletin de la section de Folklore de l'Institut finlandais d'Ethnographie nordique on lit une note de Greta Dahlstöm sur une chanson finlandaise dont Hérode est le héros.



Le Mouvement Folklorique.

Exposition d'Archéologie et de Folklore de Diest.

Du 11 au 25 août, dans la salle Saint-Georges de l'Hôtel de Ville de Diest a été ouverte une exposition consacrée à l'Archéologie, l'Histoire, le Folklore, l'Iconographie, la Bibliographie de Diest et de la région. Dans l'église Saint-Sulpice avait été exposé le trésor de l'église.

IX^e Brabantsche Gouwdag.

A l'occasion de l'Exposition de Diest les cercles archéologiques de l'Est et de l'Ouest du Brabant avaient organisé le 25 août leur IX^e Congrès. A l'ordre du jour de ce congrès figuraient les communications suivantes : T. Rev. M. Du Bois, curé-doyen de Diest : Une promenade à Diest au 16^e siècle ; M. Jan Lindemans (Laken) : La colonisation franque dans le Hageland ; Rev. M. Louis Philippen (Anvers) : L'origine et le développement du Beguïnisme à Diest ; M. le Prof. Stan Leurs (Anvers) : Le Gothique Demerois ; M. Jan Grauls (Etterbeek) : Proverbes en images.

Congrès et Exposition de Folklore de la Campine.

Du 17 au 22 août, à Westerloo, une exposition consacrée à l'Archéologie et au Folklore de la Campine. A cette occasion diverses manifestations folkloriques ont eu lieu, notamment un cortège de gildes et l'exécution de leurs danses caractéristiques. Une représentation en plein air du Mystère de sainte Dymphne a été donnée dans le parc du château du Prince de Mérode.

Parmi les communications faites au Congrès signalons : M. Luc Dursin : La Préhistoire de la Campine ; Rev. M. le Chanoine Jansen : Le passé du Marquisat de Westerloo et les familles seigneuriales de Wezemaal et de Merode ; M. H. Obreen : Le régime foncier en Campine ; Rev. M. Fl. Prims : L'Histoire économique de la Campine ; Rev. M. A. Erens : L'Histoire ecclésiastique de la Campine ; M. J. Lyna : L'administration et l'organisation d'un village sous l'ancien régime ; Rev. M. J. Evers : La direction et l'organisation d'une paroisse sous l'ancien régime ; M. Luc Dursin : Les anciennes routes en Campine ; M. J. Helsen : La Toponymie de la Campine ; M. J. Cornelissen : Le Folklore en Campine ; M. Jos. de Beer : Le Folklore du culte aux saints en Campine ; M. Jr. A. J. Rutten : Projet de création d'un cercle d'Histoire.

Danses et chants populaires.

A Assent les 7 et 8 septembre, a eu lieu un Congrès accompagné de démonstrations de danses et de chansons populaires. Cette manifestation était organisée par l'Institut flamand pour la danse et la chanson populaire.

Marianum.

Sous la présidence de M. J. De Winter, président honoraire du Tribunal d'Anvers, M. J. de Beer en étant le secrétaire, vient de se fonder à Anvers une société ayant pour objet de rassembler tous les objets se rapportant au culte extérieur de Dieu, des saints et en particulier de la Vierge. Adresse : 18, rue Saint Thomas, Anvers.

Exposition du livre Belge.

Il est regrettable que nous n'ayons pu signaler à nos lecteurs, avant sa fermeture, l'exposition du livre belge organisée par la Bibliothèque Royale de Belgique. Cette exposition contenait de nombreux exemplaires de livres populaires qui eussent intéressés au plus haut point nos lecteurs. Les journaux quotidiens ont d'ailleurs annoncé son inauguration et nous espérons que nos abonnés ont pu la visiter. Nous avons dans notre bibliographie recommandé le catalogue de cette exposition. Nous nous contenterons ici de féliciter les organisateurs.

Le bi-centenaire du Prince de Ligne.

A l'occasion du bi-centenaire du Prince de Ligne, un Congrès a eu lieu à Bruxelles et à Belœil du 27 au 30 juillet.

Parmi les nombreuses communications qui y ont été faites, signalons concernant spécialement le Brabant, celle de M^{me} Schouteden sur Tervueren au XVIII^e siècle et celle de M. Van der Linden sur Louvain au XVIII^e siècle.

L'Encyclopédie française et le Folklore de France.

Un comité s'est constitué en France pour la rédaction d'une nouvelle encyclopédie. Une commission a été formée pour la préparation de la partie consacrée à l'ethnographie et au Folklore, sous la présidence de M. Lucien Febvre, assisté de MM. A. Demangeon, Lantier, Maunier et le Dr Rivet, vice-présidents.

La Commission a décidé de choisir des sujets *très simples* et faciles à observer en même temps que très caractéristiques, — et d'en faire l'objet de trois grandes enquêtes par an pendant une première période de cinq ans.

Ces sujets se réfèrent à trois grandes catégories de problèmes :

I. — Section A : Étude de la communauté villageoise et de sa structure sociale traditionnelle.

II. — Section B : Étude de la technique rurale antérieure à la fabrication des outillages en série.

III. — Section C : Aménagement des terrains au siècle dernier et alimentation populaire.

QUESTIONS PREVUES :

1^o) Pour la section A :

1^o Reconstituer le calendrier des fêtes paysannes d'hiver et de printemps (exemples : Saint-Nicolas, Noël, Rois, Chandeleur, cycle des jours gras, feux de carême, mi-carême, Pâques, nuit de mai, Pentecôte). Description *sommaire* des réjouissances familiales et publiques, et des pratiques agraires usitées à ces occasions. Pour chaque fête, noter avec soin les étapes de la décadence récente, et dater éventuellement la disparition de la fête publique.

2^o Mêmes questions pour les fêtes paysannes d'été et d'automne (exemples : feux de Saint-Jean, «bouquets» de moisson, fenaison, vendanges, Toussaint, Saint-Eloi) ; grandes foires de l'année.

3^o Mêmes questions pour les cérémonies familiales de mariage et de décès.

4^o Étude de certains traits de droit populaire (en particulier : types de contrat populaire ; servitudes de parcours).

5^o Rythme annuel des jeux d'enfants : dater leur succession traditionnelle au cours de l'année ; description sommaire, noms.

II^o) Pour la section B :

Étude de l'outillage antérieur aux instruments manufacturés :

1^o) La forge.

2^o) Filage et tissage.

3^o) Vannerie et boissellerie.

4^o) Anciens procédés d'éclairage (veillées).

5^o) Ancien outillage d'une ferme.

III^o) Pour la section C :

1^o) Ancienne nourriture ordinaire de la population rurale. Composition des mets. Succession, composition et noms populaires des repas. Leur rapport avec les travaux agricoles (notamment à la moisson).

2^o) Boulangerie familiale. Conservation du levain. Four domestique. Pâtisserie populaire : à l'occasion de quelles fêtes ; composition, noms, usage cérémoniel des gâteaux, galettes de sarrasin : en dater au plus juste la disparition.

3^o) Charcuterie populaire. Époque où l'on tue le cochon. Matériel employé. Entr'aide et repas en commun. Salaisons. Rôle de la vessie de porc. Décrochage obligatoire de pièces de charcuterie par les « carnavaux ».

4^o) Abolition ou maintien de la vaine pâture par application de la loi du 22 juin 1890 : vaine pâture sur les terres labourées ou sur les prairies naturelles ? Situation immédiatement antérieure à 1890. L'application de la loi a-t-elle entraîné dans la commune des modifications agricoles et lesquelles ?

5^o) Délimitation des champs : champs ouverts (délimitation par bornes), champs fermés (clôtures, haies, murs, fils de fer, etc.). Raisons de préférer tel mode de clôture. Y a-t-il eu depuis 50 ans progrès des champs ouverts aux dépens des champs enclos ou inversement ? Comment s'expliquent localement ces changements ? Pratiques traditionnelles accomplies sur la bordure des champs (exemple : projection de grains avant d'ensemencer) et sur les haies (leurs broussailles récoltées pour les feux traditionnels).

N. B. — Chacune des quinze questions précédentes fera l'objet d'un questionnaire d'une dizaine d'alinéas, adapté aux faits régionaux par consultation des Centres Régionaux de Diffusion. Le questionnaire n^o 1 sur les usages de moisson et les feux traditionnels fournit un exemple de la rédaction de ces questionnaires.

QUESTIONNAIRE N^o 1.

1^o) Comment assemble-t-on les gerbes en tas dans les champs après la moisson ? Nombre des gerbes par tas ? Disposition exacte des gerbes (si possible croquis sommaire).

2^o) Noms de chaque genre des tas de gerbes. Choisit-on telle ou telle disposition des gerbes selon le temps sec ou humide ?

3^o) Lorsqu'on rentre les gerbes fait-on « un bouquet » ? Quelle fête accompagne la rentrée de la dernière charrette (description sommaire et nom de cette fête) ? Cette cérémonie tend-elle à disparaître, si oui, préciser depuis quand.

4^o) Allume-t-on encore des feux traditionnels ? À quelle époque de l'année ? Quel est leur nom ?

5^o) Description sommaire de la fête : quête par qui ? Construction du bûcher. Accroche-t-on une couronne ou un bouquet au sommet ? Qui allume le feu ? Rôle des jeunes mariés ? Saut-t-on au-dessus du brasier ? Y jette-t-on des pierres ? Recueille-t-on les cendres et à quelle intention ?

6°) Préciser la date depuis laquelle telle ou telle sorte de feux traditionnels a cessé d'être en usage. Si la fête dure sous une forme moins importante préciser quels sont les changements et depuis quand ils ont eu lieu.

QUESTIONNAIRE N° 2.

La Forge de Village.

I. — *L'Artisan.*

A) Sa forge. Disposition par rapport au village, aux grandes routes et aux cours d'eau. Dessiner un plan de la forge. Était-elle obscure ? Avait-elle une façade ouverte ? L'a-t-on transformée en forge claire ? Quand cela ?

Approvisionnement du foyer. Comment se faisait-il avant les camions ? Là où il n'y avait pas de charbon, usage du charbon de bois.

B) Son outillage. Décrire avec soin : le foyer, sa forme, le soufflet et tout le système de soufflerie, l'enclume, le bassin où trempe le fer, l'établi, les pinces, etc. A quel moment s'est introduite la forge à pied Peugeot ? Différentes sortes d'outillage suivant le genre de travail du forgeron (s'occupait-il par exemple de la serrurerie à monture de bois et à pène métallique ?).

C) Le forgeron et le charron. Leurs rapports. Cumul dans les petits villages. Le forgeron cercleur.

II. — *Rôle Social du Forgeron.*

A) Son autorité dans le village. Joue-t-il un rôle social ou politique particulier ?

B) Est-il dentiste occasionnel ? guérisseur (guérit-il les douleurs en faisant poser la tête sur l'enclume et en frappant celle-ci ?) Sorcier ? Noter éventuellement les autres formes d'activité magique du forgeron. Allume-t-il les feux traditionnels ? Intervient-il au cours d'autres fêtes ?

C) Y a-t-il une confrérie et une cérémonie de la Saint-Éloi ? Si elles ont disparu, noter depuis quand.

D) Folklore du forgeron : son foyer et les contes ou récits légendaires. Chansons de forge ou sur la forge.

E) Recrutement professionnel. Apprentissage : familial ? Recrutement dans le village, ou étranger ? Difficulté du recrutement en Afrique du Nord.

III. — *Transformations du métier de Forgeron :*

A) La forge subsiste-t-elle dans votre village et dans les villages voisins ? Sinon, dater les disparitions.

B) Persistance de certains aspects anciens du métier. Fabrication et repiquage d'outils aratoires (houes, pioches, etc.). Chaînage des maisons. Entretien de l'église : ferrures pour vitraux. Portes à pentures, etc

C) Fabrications régionales : maisons de chaînes d'ancres ; patins de traîneaux ; pointes de piolets.

D) Le forgeron comme mécanicien rural :

a) la forge tend-elle à se transformer en garage et depuis quand ? soudure autogène ?

b) vente et réparation des machines agricoles, des appareils de cuisine et de chauffage ?

c) réparation de l'appareillage de T. S. F. ?

D'une manière générale, le rôle du forgeron est-il d'adapter de l'outillage ou de forger encore des outils ?

Nous demandons à nos lecteurs campagnards en s'inspirant de ces questionnaires de nous donner des renseignements semblables concernant leur village.

FONDS DE RESISTANCE.

A l'occasion du renouvellement de leur abonnement les abonnés suivants ont majoré le montant de leur cotation, au profit du Fonds de résistance de la revue :

Anonyme (Bruxelles)	65.—
M. Maroquin (Bruxelles)	50.—
M. Vanderseypen (Bruxelles)	20.—



FOLKLORE.

A vendre

1° Une collection complète de la revue «*WALLONIA*», dirigée par O. Colson, et publiée à Liège (Belgique), des origines (1891) à la cessation de la parution (juillet 1914) (21 volumes), plus les quatre tables quinquennales, le tout broché, en parfait état.

Le tirage de cette revue mensuelle se faisait à petit nombre et les collections complètes sont très rares.

Cette publication est indispensable aux folkloristes ; c'est le recueil le plus complet des traditions populaires de la Wallonie (Belgique française). Le folklore de cette région offre un intérêt tout particulier par le fait que la Wallonie touche au Nord et à l'Est aux pays de langue germanique et constitue par conséquent un territoire d'échange.

2° Un exemplaire des tirés à part de l'étude d'Os. Colson sur la «*SORCELLERIE AU PAYS WALLON*», paru en feuilleton dans cette revue. Cet assemblage devait permettre à l'auteur de compléter son enquête. Ce volume à tirage restreint et non mis dans le commerce est d'une rareté plus grande encore que la collection complète de la revue «*WALLONIA*».

Nous rachetons aussi les fascicules dépareillés de la revue «*WALLONIA*». Faire offre, par écrit, à M. Eug. ALLARD, 69, rue de Montigny, Charleroi (Belgique).